

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LE LIBRE ARBITRE DE DANIEL C. DENNETT, UN LIBRE ARBITRE VÉRITABLE ?

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA**

MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

**PAR
SABRINA PARENT**

AOÛT 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

*À tous ceux et celles qui m'ont un jour trouvée résiliente,
voici enfin, pour moi, un exemple de résilience.*

À mes parents, Gigi Chantal et Pierre Parent, merci de me l'avoir enseignée.

*À mon homme, Maxime Myrand, merci de m'avoir toujours écoutée alors que mes idées se
bouscullaient, se chevauchaient, s'entrechoquaient et enfin, s'organisaient.*

Pour Frédéric et Isaac

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
TABLE DES MATIÈRES	III
INTRODUCTION.....	1
<i>Le problème du libre arbitre</i>	3
<i>Les positions actuelles</i>	6
<i>Le déterminisme dur</i>	6
<i>Le libertarisme</i>	8
<i>Le compatibilisme</i>	10
<i>Le compatibilisme de Dennett</i>	12
<i>Dennett change-t-il de sujet ?</i>	13
CHAPITRE 1 – LE LIBRE ARBITRE DE DANIEL C. DENNETT	16
1.1. <i>Une question de perspective</i>	16
1.2. <i>Le réalisme doux</i>	18
1.3. <i>Définir le libre arbitre</i>	26
CHAPITRE 2 – LA COMPATIBILITÉ ENTRE LE DÉTERMINISME ET LE LIBRE ARBITRE	34
2.1 <i>Les thèses incompatibilistes</i>	35
2.1.1 <i>L’argument de la conséquence</i>	36
2.1.2 <i>Le principe des possibilités alternatives</i>	43
2.2 <i>Les critiques de Dennett</i>	47
2.2.1 <i>Critique dennettienne de l’argument de la conséquence</i>	47
2.2.1.1 <i>Précisions sur la critique dennettienne</i>	51
2.2.1.2 <i>La causalité</i>	52
2.2.1.3 <i>Les mondes possibles</i>	56
2.2.1.4 <i>Contrefactuels</i>	61
2.2.1.5 <i>Synthèse de la critique</i>	65
2.2.2 <i>Critique dennettienne du principe des possibilités alternatives</i>	66
2.3 <i>Conclusion du chapitre</i>	72
CHAPITRE 3 – LE MODÈLE DE DENNETT	75
3.1 <i>Le déterminisme souple de Dennett</i>	77
3.1.1 <i>Déterminisme et contrôle</i>	77

3.1.1.1 <i>L'humain et l'autocontrôle</i>	80
3.1.2 <i>Déterminisme et inévitabilité</i>	81
3.2 <i>Le modèle de prise de décisions</i>	87
3.3 <i>Le soi dennettien</i>	96
3.3.1 <i>Le soi en tant que centre de gravité narratif</i>	96
3.3.2 <i>Le soi et les mécanismes inconscients</i>	99
3.3.3 <i>La possibilité du soi moralement compétent</i>	102
3.4 <i>Conclusion du chapitre</i>	104
CONCLUSION	106
BIBLIOGRAPHIE	113
<i>Monographies et ouvrages de référence</i>	113
<i>Périodiques</i>	115
<i>Actes de conférences, de congrès et de colloques</i>	116
<i>Entrevues</i>	116
<i>Vidéos ou document audiovisuels</i>	116

INTRODUCTION

Daniel C. Dennett, a publié de son vivant des centaines d'articles, certains en collaboration avec des philosophes ou des scientifiques, d'autres en tant qu'auteur principal. À ces contributions s'ajoute une douzaine de livres tels que *Freedom Evolves*, *Elbow Room* ou *Just Deserts*, ainsi que de nombreuses conférences, quelques-unes toujours accessibles sur diverses plateformes en ligne. Son ton parfois humoristique, parfois ironique, lui aura valu plusieurs échanges provocateurs,¹ mais toujours pertinents. Présentant des positions souvent de centre, il fut maintes fois critiqué par ses pairs, notamment au sujet de ses positions sur le libre arbitre. Qualifié de révisionniste, ou accusé d'éviter la question en changeant de sujet, force est de reconnaître que les positions de Dennett n'ont pas toujours fait l'unanimité.

Se considérant comme un naturaliste contemporain, Dennett, à travers ses multiples publications, privilégie l'utilisation de la méthode scientifique dans son approche du réel. Cela signifie qu'il laisse de côté tout concept faisant intervenir des entités surnaturelles telles que l'âme humaine². Son naturalisme s'apparente ainsi à une méthode d'investigation. Cette position est mise

¹ Je pense entre autres à sa critique du livre *Free Will* de Sam Harris où il remercie Harris pour le musée d'erreurs au sujet du libre arbitre qu'il vient de laisser à la disposition de tous, et ce, en seulement une soixantaine de pages. Cette critique donna d'ailleurs naissance à un échange intéressant entre les deux. À ce sujet voir : 1 - DENNETT, Daniel C., *Reflections on Free Will*, page consultée le 23 mai 2025, <https://www.samharris.org/blog/reflections-on-free-will>. 2 – HARRIS, Sam. *The Marionette's Lament*, page consultée le 23 mai 2025, <https://www.samharris.org/blog/the-marionettes-lament>. 3 – HARRIS, Sam, *Free Will Revisited – A Conversation with Daniel Dennett*, épisode de *Making Sense*, 3 juillet 2016, podcast audio, 1 h 10 min, <https://www.samharris.org/podcasts/making-sense-episodes/free-will-revisited>.

² À ce sujet, voir DENNETT, Daniel C., *Breaking the Spell; Religion as a Natural Phenomenon*, Penguin Books, 2007, 464 pages.

de l'avant dans ses écrits, notamment au sujet de la conscience, présentée dans *Consciousness Explained*, où il tente de démontrer que les phénomènes que nous expérimentons peuvent être expliqués sans avoir recours à une mystique quelconque. Selon lui, l'humain est un produit d'évolutions multiples; biologique, plus évidemment comme le suggèrent les théories évolutionnistes depuis Charles Darwin, mais également culturelle. Cette idée est d'ailleurs présentée dans plusieurs de ses livres, spécifiquement dans *Darwin's Dangerous Idea*, *Freedom Evolves* et plus récemment dans *From Bacteria to Bach and Back*. Ce qui ressort dans ce portrait de l'être humain que dessine Dennett à travers ses nombreuses publications est ce caractère évolutionniste certes, mais surtout, le portrait d'un être doté de facultés extrêmement complexes et pragmatiques qui sont parvenues à travailler de concert pour nous amener là où nous en sommes, soit un être avec une intentionnalité et une connaissance de celle-ci.

Friand de ce qu'il nomme les pompes à intuitions³ (*Intuition pumps*), Dennett utilise de nombreuses pompes à travers ses publications afin de marquer les esprits, mais aussi pour illustrer ce qu'il tente de démontrer. Lorsqu'il est question de l'esprit, Dennett se retourne la plupart du temps vers les ordinateurs en guise d'images. Cela est sans surprise comme ce dernier fit ses études à la maîtrise ainsi qu'au doctorat alors que le fonctionnalisme émergeait dans la philosophie anglo-saxonne. Les comparaisons entre l'esprit et l'ordinateur occupaient une place d'importance dans

³ Les pompes à intuition sont des outils pour la pensée que Dennett utilise afin de provoquer ou de mettre à l'épreuve les intuitions de son lecteur à propos de divers concepts philosophiques. Leur usage ne vise pas à émettre une thèse, mais bien plutôt à stimuler une réflexion chez le lecteur sur ses propres présupposés conceptuels. En ce sens, ces outils pour la pensée servent à « pomper » les intuitions du lecteur en les faisant émerger et en en révélant les limites de même que de potentielles tensions internes. Le libre arbitre est l'un de ces sujets où les intuitions ordinaires, quotidiennes, sont nombreuses et souvent conflictuelles. En utilisant ces pompes à intuition, Dennett cherche ainsi à montrer la malléabilité du langage et des cadres conceptuels à travers lesquels nous pensons le libre arbitre et à ouvrir la voie à une reformulation naturalisée de ce concept.

les publications de l'époque. On y voyait croître une volonté d'explications des processus complexes de la psyché humaine à partir d'explications matérialistes, et ce, au cœur de plusieurs disciplines. Dennett représente d'ailleurs la philosophie de l'esprit à l'époque de la publication de *Brainstorms* en 1978, comme un pentagone interdisciplinaire regroupant la psychologie, les neurosciences, l'intelligence artificielle (*computer science*), la linguistique et, bien sûr, la philosophie. Sa représentation de l'esprit humain est ainsi parsemée d'influences de la communauté scientifique de l'époque, de ce fameux pentagone interdisciplinaire et de ses avancées scientifiques, ainsi que de ce désir de rendre compte de l'expérience de l'esprit humain sous une perspective matérialiste et naturaliste. Le défi en devient un de résistance. Quelle conception de l'humain et de sa psyché résistera au test d'une telle approche ? Pour certains, cela représente l'avènement d'un argumentaire mettant à mort une fois pour tout le problème du libre arbitre.

Le problème du libre arbitre

Le libre arbitre ou plutôt le problème du libre arbitre est un problème philosophique qui fascine autant les philosophes que les scientifiques, autant les religieux que les athées, autant les spécialistes que les amateurs. C'est un problème qui est au cœur de l'expérience humaine, et ce, autant intimement que collectivement. Intimement, au sens où tous nous souhaitons, du moins je le crois, vouloir agir selon notre propre volonté. Être capables d'éviter les manipulations extérieures, de prendre nos propres décisions, d'accomplir les actions que nous souhaitons et de définir notre individualité en matière de croyances et de valeurs de manière volontaire. Collectivement, au sens où nous souhaitons, en vertu de nos organisations sociales et politiques actuelles et futures, croire que nos concitoyens sont également libres de leurs décisions, de leurs

croyances et de leurs actions. Le libre arbitre est en toute simplicité cette capacité d'agir selon notre propre volonté.

L'aspect problématique du libre arbitre émerge lorsque nous tentons de faire coexister cette idée de libre arbitre avec les données de la science actuelle et plus spécifiquement avec le déterminisme. En effet, la communauté scientifique apporte depuis plusieurs décennies des faits qui sont présentés comme des « preuves » de l'inexistence ou même de l'impossibilité d'une quelconque forme d'existence pour le libre arbitre. De fait, pensons aux mathématiciens comme Pierre-Simon Laplace qui présentait en 1814 le déterminisme de manière assez forte pour éradiquer toute possibilité future :

Nous devons donc envisager l'état présent de l'univers comme l'effet de son état antérieur, et comme la cause de celui qui va suivre. Une intelligence qui pour un instant donné connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ses données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'Univers et ceux du plus léger atome : rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir comme le passé serait présent à ses yeux.⁴

Ou bien aux physiciens, tels que Stephen Hawking, qui présentait ses réticences face à la possibilité de l'existence du libre arbitre en 2010 :

Recent experiments in neuroscience support the view that it is our physical brain, following the known laws of science, that determines our actions, and not some agency that exists outside those laws... It is hard to imagine how free will can operate if our behavior is determined by physical laws, so it seems that we are no more than biological machines and that free will is just an illusion.⁵

⁴ LAPLACE, Pierre Simon, *Essai philosophique sur les probabilités*, Paris, Courcier, 1814, p. 2.

⁵ HAWKING, Stephen, MLODINOW, Leonard, dans DENNETT, Daniel C. *Elbow Room. The Varieties of Free Will Worth Wanting*, 2e éd., Cambridge, MIT Press, (1^{re} édition: 1984) 2015, p. 200.

Ou même à Albert Einstein qui n’y voyait, lui aussi, qu’une illusion: « A being endowed with higher insight and more perfect intelligence, watching man and his doings, would smile about man’s illusion that he was acting according to his own free will »⁶. Ou encore plus récemment, aux neuroscientifiques comme Sam Harris, qui eux, tendent à démontrer par la neuroscience et des expériences comme celle de Benjamin Libet⁷ que le cerveau humain détermine l’action humaine et qu’un agent ne possède aucun réel contrôle sur son propre agir, rendant ainsi l’existence d’un libre arbitre impossible, voire, encore une fois, illusoire :

Free will *is* an illusion. Our wills are simply not for our own making. Thoughts and intentions emerge from background causes of which we are unaware and over which we exert no conscious control. We do not have the freedom we think we have. Free will is actually more than an illusion (or less), in that it cannot be made conceptually coherent. Either our wills are determined by prior causes and we are not responsible for them, or they are the product of chance and we are not responsible for them.⁸

Tous ces faits présentés par la communauté scientifique viennent ainsi remettre en question le statut ontologique du libre arbitre. Nous pouvons aisément nous questionner à savoir s’ils ont raison de le présenter comme une simple illusion, telle une croyance erronée, voire dépassée en nos propres capacités à faire des choix libres. La réponse n’est cependant pas aisée à fournir.

Certains philosophes, comme Dennett, y entrevoient un enjeu existentiel : si le libre arbitre n’existe pas, le futur serait-il alors inévitable ? Serions-nous dans un monde fataliste, dans une éternelle chute inévitable, peu importe le moyen employé. Cela vaudrait-il encore la peine de nous

⁶ EINSTEIN, Albert, dans DENNETT, *Elbow Room*, p. 200.

⁷ Libet ne rejette pas l’existence du libre arbitre en soi, mais son expérience célèbre, désormais connue sous le nom « d’expérience de Libet » a été reprise par plusieurs auteurs, dont Sam Harris, pour soutenir l’idée que le cerveau humain fonctionne de manière déterministe et que les décisions conscientes ne sont qu’illusoire, ce qui reviendrait à nier la possibilité même du libre arbitre.

⁸ HARRIS. *Free Will*, p. 5.

forcer à nous dépasser, à nous surpasser dans divers projets ou rêves si ultimement tout est déjà déterminé ? L'enjeu est de taille, il concerne l'orientation de notre vécu et le consensus à ce sujet est loin d'être obtenu.

Les positions actuelles

Actuellement, il existe de nombreuses positions défendues au sujet du problème du libre arbitre, traditionnellement, l'opposition se retrouve entre les défenseurs du déterminisme et les défenseurs de la liberté humaine. À travers l'éventail des positions soutenues se retrouvent trois positions majoritairement défendues : (1) le déterminisme dur (*Hard determinism*) qui soutient qu'en raison de la nature déterminée du monde, le libre arbitre ne peut exister; (2) le libertarisme (*Libertarianism*) qui soutient que le libre arbitre existe étant donné la nature indéterminée du monde; et enfin (3) le compatibilisme qui soutient que le libre arbitre et le déterminisme peuvent en fait coexister⁹. Présentons brièvement ces trois positions qui seront abordées dans les chapitres à venir.

Le déterminisme dur

D'un côté, nous retrouvons les déterministes durs. Ces derniers utilisent pour la plupart une approche scientifique. Ils basent leurs arguments sur des données de la physique afin de démontrer

⁹ Il serait réducteur de présenter le problème du libre arbitre comme étant un problème où seulement trois positions pouvaient être défendues à son sujet. Toutefois, le présent mémoire ne nous permettra guère de voir l'éventail de toutes les positions défendables avec toutes leurs particularités en regard du problème du libre arbitre, mais le lecteur qui voudrait un aperçu plus complet trouvera son compte en allant visiter le site web de Bob Doyle : <https://www.informationphilosopher.com/freedom/>.

que l'action humaine est inévitable. Construite autour de cette idée d'inévitabilité, la thèse déterministe soutient que ce qui arrive, arrive de manière causale. L'humain n'agirait pas de son propre chef, mais il serait plutôt le produit d'une chaîne de causes à effets remontant à un moment précédant sa propre naissance. Cette position est fondée sur l'argument de la conséquence présenté par van Inwagen en 1983, dans son livre *An essay on Free Will* et s'articule de la manière suivante : « If determinism is true, then our acts are the consequences of the laws of nature and the events in the remote past. But it is not up to us what went on before we were born, and neither is it up to us what the laws of nature are. Therefore, the consequences of these things (including our present acts) are not up to us¹⁰ ». Ainsi, l'action humaine, toute action en fait, serait la conséquence de la conjonction des lois de la nature et du passé. De ce point de vue, l'humain ne pourrait pas échapper à cette chaîne d'évènements et ne pourrait donc pas être libre. Son action serait inévitable. Sa personne, dans toute sa complexité, serait le produit d'une chaîne déterminée à laquelle il ne pourrait rien changer. En somme, les déterministes se basent sur le concept de causalité afin de démontrer l'absence de contrôle ou plutôt l'illusion de contrôle que possède l'humain sur son propre agir et sur sa propre personne¹¹.

Plus récemment, des penseurs comme Derk Pereboom et Gregg D. Caruso se sont éloignés de l'appellation « *Hard determinism* » préférant l'appellation « sceptiques du libre arbitre »¹². Cette nouvelle appellation ne change rien en revanche à leur position ou à leur argumentaire. Tout comme

¹⁰ VAN INWAGEN, Peter. *An essay on Free Will*, Oxford, Oxford University Press, p.56.

¹¹ Cette position sera développée et critiquée aux chapitres 2 et 3.

¹² En effet, certains contemporains comme Gregg D. Caruso favorisent une présentation du débat sur le libre arbitre en deux camps opposés : ceux qui défendent le libre arbitre, soit les libertariens et les compatibilistes et ceux qui en sont sceptiques.

les déterministes durs, c'est la présence du déterminisme qui signe pour eux la fin d'une potentielle forme de libre arbitre ou même d'une forme de responsabilité morale. Ils défendent que la nature déterminée du monde fasse en sorte qu'il soit impossible pour une personne de pouvoir faire autrement que comme elle le fait ou bien d'être la source de ses actions. Il s'agit pour eux de deux conditions nécessaires à la liberté humaine qui ne peuvent pas être remplies en présence du déterminisme.

Le libetarisme

À l'autre extrémité de ce débat, nous retrouvons la position libertarienne qui soutient que l'indéterminisme est bien présent, signifiant qu'il peut y avoir plusieurs futurs possibles et que cela permet à l'humain d'exercer un libre arbitre absolu. Cet indéterminisme permet ainsi à un agent d'exercer un choix parmi plusieurs possibilités alternatives, il peut être à l'origine de son action. Dans une telle perspective, une personne, si elle l'avait désiré, aurait pu agir autrement que comme elle le fait. C'est là, comme nous le présenterons au chapitre 2, l'une des conditions nécessaires fréquemment invoquées au sujet de la liberté humaine, soit la possibilité d'agir autrement. Cette condition est remplie sous l'indéterminisme. Une position plus difficile à défendre depuis Newton puisqu'elle doit répondre aux arguments déterministes, mais c'est une position présentant un libre arbitre fort qui permet d'être au centre absolu de notre prise de décision. Quoi de plus désirable ?

Actuellement, le libertarisme est défendu principalement par Robert Kane¹³. Sommairement, le libertarisme de Kane présente l'indéterminisme comme une condition nécessaire au libre arbitre. Cette condition fait de sa théorie, une théorie incompatibiliste. C'est-à-dire, une théorie où déterminisme et libre arbitre ne peuvent coexister. L'indéterminisme au sein de sa théorie ne doit pas être entendu comme une notion de hasard ou de chance qui se présenterait dans la vie d'un agent, mais plutôt comme une possibilité alternative d'action lors d'un choix, choix qui demeure indéterminé : « [an agent] may have chosen different possible futures, given the same entire past, including his psychological and physical history up to the moment he did choose¹⁴ ». Cette position apporte son lot de critiques avec elle, étant donné qu'elle présente un passé identique, comme les déterministes, mais un futur ouvert, c'est-à-dire un futur avec plusieurs possibilités. Ce faisant, cette position s'oppose à l'argument de la conséquence présenté par van Inwagen, en faisant fi du déterminisme causal, il préserve l'existence des possibilités alternatives. Kane se défend en expliquant qu'il ne se sert d'aucun ingrédient supplémentaire, autrement dit, il ne fait intervenir aucun concept comme l'âme humaine ou tout autre concept immatériel pour expliquer comment l'humain peut échapper à la chaîne de causalité. Son explication est basée sur le concept de soi qu'il attribue aux agents. Il se sert du concept de *self-forming actions* (SFA) afin d'expliquer comment le caractère d'un agent se développe à travers le temps, au fur et à mesure que se

¹³ Les autres types de libertarismes, tels que le « *agent-causal libertarianism* » défendu par Roderick Chisholm, ne cadrent pas avec les faits de la science actuelle. Ils reposent sur une métaphysique douteuse et défendent une version du libre arbitre qui n'est pas désirable pour reprendre les termes de Dennett. Un libre arbitre qui défie les lois de la nature n'est pas souhaitable dans ce mémoire étant donné que Dennett tâche de défendre un libre arbitre naturaliste, il ne s'agirait donc pas véritablement d'un adversaire.

¹⁴ FISCHER, John Martin, KANE, Robert, PEREBOOM, Derk, VARGAS, Manuel. *Four Views on Free Will*, Malden, Blackwell Publishing, 2007, p.24.

présentent ces quelques occasions où l'agent peut prendre une décision libre : « [a choice] is the agent's when it is produced intentionally by efforts, by deliberation and by reasons that are part of his self-defining motivational system and when, in addition, that agent *endorses* the new intention or purpose created by the choice into that motivational system as a further purpose to guide *future* practical reasoning and action »¹⁵. Ce faisant, l'agent devient à l'origine de l'action en ce qu'il a contribué de manière suffisante à la production de cette action. C'est-à-dire que l'humain ne posséderait pas de contrôle sur les microprocessus présents dans son système neuronal, mais il aurait un certain contrôle sur les macro-processus.

Dès lors que nous percevons l'indéterminisme comme cette ouverture vers la formation d'un agent à travers des choix qui sont faits pour des raisons précises, réfléchies et non pas déterminés par quelques déterminations antérieures, il est possible, selon Kane, de saisir le concept de SFA et de comprendre que l'indéterminisme ne signifie guère que quelque chose arrive par pur hasard ou chance. Cela arrive plutôt par la délibération d'un agent au moment d'une prise de décision en priorisant certaines raisons et motifs au détriment d'autres, aidant par le fait même à la formation de sa propre personne. Personne qui, par la suite, pourra être dite responsable d'un acte dans une situation où elle n'avait aucune autre possibilité d'action par le fait qu'elle est responsable ultimement de la formation de sa propre personne, donc, de celle qui a agi dans une telle circonstance.

Le compatibilisme

¹⁵ *Ibid.* p.34.

Alors que les deux dernières positions présentées reposent sur l'incompatibilisme du déterminisme et du libre arbitre, le compatibilisme se présente comme une position centrale, affirmant plutôt la possibilité pour le déterminisme et le libre arbitre d'être vrais simultanément. Présentées sous différentes formes à travers les siècles, certaines caractéristiques persistent à travers les différentes formes de compatibilisme. Historiquement, on attribue la première forme de compatibilisme à la modernité, soit à David Hume et Thomas Hobbes¹⁶. Une forme de compatibilisme plutôt simpliste qui soutient qu'une personne est libre si elle peut agir selon sa propre volonté, et ce, sans contrainte. De là, les débats entre les penseurs compatibilistes et incompatibilistes ont rapidement tourné autour de la question suivante : une personne peut-elle agir selon sa propre volonté même si elle ne peut pas agir autrement ? Si le déterminisme est vrai, notre volonté n'est-elle pas elle aussi déterminée ? Ces débats ont ensuite trouvé un nouveau souffle dans les années 1960 lorsque deux contributions majeures ont été apportées à la discussion : l'argument de la conséquence de Carl Ginet et l'article de Harry Frankfurt au sujet des possibilités alternatives.

En fait, ces deux contributions ont implanté un changement d'orientation dans les discussions entourant le problème du libre arbitre. Alors qu'elles étaient principalement métaphysiques, une importance est dorénavant mise sur la fonction que sert le libre arbitre dans nos vies. Caruso l'exprime bien dans l'introduction de *Just Deserts* :

First, we can say that *free will*, as contemporary philosophers tend to understand it, is the control in action required for a particular kind of moral responsibility. More specifically, it's the power or capacity characteristic of agents, in virtue of which they can *justly deserve* to be blamed and praised, punished and rewarded for their actions. Understanding free will as linked

¹⁶ Certaines sources suggèrent que l'origine du compatibilisme pourrait remonter aux Stoïciens, mais cela demeure controversé. À ce sujet voir : <https://plato.stanford.edu/entries/stoicism/#CausDete>.

to moral responsibility in this way, anchors the philosophical debate in something comparatively concrete and undeniably important to our lives.¹⁷

De fait, les philosophes contemporains incluent majoritairement la question de la responsabilité morale au sein du problème du libre arbitre. Le libre arbitre est fréquemment désigné comme étant une condition nécessaire à la responsabilité morale. On traite donc de son importance en vertu de ce qu'il peut préserver, soit cette conception que nous avons de la responsabilité morale. Un sous-ensemble de penseurs compatibilistes a même évacué le libre arbitre de la question pour traiter exclusivement de la compatibilité du déterminisme et de la responsabilité morale¹⁸.

Le compatibilisme de Dennett

Daniel Dennett ne fait pas partie de ce sous-ensemble. Il défend un compatibilisme entre le déterminisme et le libre arbitre. Nonobstant, la responsabilité morale occupe une place privilégiée au sein de son compatibilisme en ce qu'elle représente ce que l'humain recherche dans un libre arbitre. C'est ce qui rend, selon Dennett, le libre arbitre désirable, à savoir sa capacité à nous rendre moralement responsable. Traditionnellement, un compatibiliste défend l'idée que le libre arbitre est compatible avec le déterminisme et incompatible avec l'indéterminisme. Ce dernier étant perçu comme incohérent, ne cadrant pas avec les données de la science actuelle. Dennett, de son côté, ajoute quelques spécifications qui rendent son compatibilisme particulier. De prime abord, sa vision de l'indéterminisme est plus flexible, à savoir qu'il considère effectivement que

¹⁷ DENNETT, Daniel C. et CARUSO, Gregg D. *Just Deserts. Debating Free Will*, Cambridge, Polity Press, 2021, p.2.

¹⁸ John Martin Fischer présente à cet effet ce qu'il appelle un semicompatibilisme en ce qu'il traite de la compatibilité du déterminisme et de la responsabilité morale et non du libre arbitre.

l'implication d'un concept métaphysique est à rejeter, mais que plusieurs des points apportés par Robert Kane dans sa présentation de l'indéterminisme sont tout à fait compatibles avec le déterminisme et sa propre conception du libre arbitre. Il ne s'oppose donc pas totalement à l'indéterminisme, présentant même une forme acceptable d'indéterminisme au sein de son modèle de prise de décisions¹⁹. Également, il présente le libre arbitre comme une capacité biologique dont l'humain aurait hérité par l'évolution, le rendant ainsi non absolu. Des humains peuvent être libres et d'autres non. Ce ne serait pas une caractéristique fondamentale propre à l'humain, mais plutôt une capacité qui s'entretient et se développe. Le compatibilisme de Dennett en est donc un qui joint le libre arbitre à la réalité du déterminisme et même à une forme acceptable d'indéterminisme.

Dennett change-t-il de sujet ?

C'est cette caractérisation particulière qui lui vaut les accusations de révisionniste de la part des incompatibilistes. En se distançant de la question du déterminisme, ils l'accusent de changer de sujet : « I think compatibilists like Dennett change the subject »²⁰. Cette accusation est sérieuse et vaut la peine de s'interroger. Dennett change-t-il effectivement de sujet ? Il aborde le problème du libre arbitre de manière différente de plusieurs autres penseurs, il propose des changements de définitions, de perspectives ainsi que de système logique. Il ne voit pas le déterminisme comme un obstacle à la liberté et rejette même des arguments largement endossés par la communauté

¹⁹ Ce point sera développé au chapitre 3.

²⁰ Harris, *Free Will*, p. 22.

scientifique²¹. La question se pose et c'est d'ailleurs celle à laquelle je vais tenter de répondre dans ce présent mémoire: le libre arbitre présenté par Daniel C. Dennett est-il un véritable²² libre arbitre ?

Je défendrai la thèse selon laquelle le libre arbitre défendu par Daniel C. Dennett est un libre arbitre véritable, et ce, à condition que l'on reconnaisse les constructions sociales et les concepts existant dans l'image manifeste comme étant aussi véritables. Si nous nous plaçons dans une perspective scientifique, j'entends par ce terme une perspective utilisant seulement le langage de ce qui existe au niveau physique (molécules, atomes, etc.), alors non, le libre arbitre de Dennett ne serait pas véritable. Ainsi, une attention particulière devra être apportée à la définition du libre arbitre soutenu par ce dernier. Celle-ci sera l'objet de mon premier chapitre. Je présenterai sa position sur le réalisme afin de situer son libre arbitre qui sera défini en détail au sein du même chapitre. Le chapitre 2 sera dédié à la question du compatibilisme. Un examen attentif aux arguments incompatibilistes sera présenté et les critiques de Dennett à ces arguments seront aussi explicitées. Cela nous permettra de déterminer si le libre arbitre dennettien peut bel et bien résister

²¹ Dennett souligne dans sa critique de *Free Will* de Sam Harris que le livre fut acclamé par la communauté scientifique, livre qu'il critique fortement. À ce sujet voir DENNETT, Daniel C., *Reflections on Free Will*, page consultée le 23 mai 2025, <https://www.samharris.org/blog/reflections-on-free-will>.

²² Afin d'éviter toute ambiguïté, il est nécessaire de préciser le sens que prend le terme « véritable » dans cette question. Celui-ci n'est pas employé au sens d'une vérité ontologique forte. La question n'est donc pas de savoir si le libre arbitre défendu par Dennett correspond à une liberté absolue ou indéterministe, mais s'il constitue une forme de libre arbitre cohérente, fonctionnelle et surtout suffisante pour fonder ce qui est central chez Dennett, soit notre autonomie et, ultimement, notre responsabilité morale. L'utilisation de ce terme, quoique lourd de sens, se colle en fait sur l'usage que Dennett fait lui-même du terme. Soucieuse de demeurer fidèle à sa terminologie, je reprendrai donc l'analogie qu'il utilise, soit celle de la « véritable magie ». À l'instar de cette analogie fréquemment mobilisé par Dennett, le terme « véritable » ne renvoie pas à l'existence de pouvoirs magiques, métaphysiquement mystérieux, mais renvoie plutôt à la réalisation de certaines pratiques efficaces dans l'art de l'illusionnisme. Ainsi, de même que la magie peut être dite de « réelle » sans pourtant invoquer de pouvoirs causaux surnaturels, le libre arbitre peut être qualifié de véritable sans supposer l'existence d'une liberté absolue.

aux arguments déterministes et ainsi avoir une chance d'être considéré comme un libre arbitre véritable. Enfin, le chapitre 3 servira à exposer le modèle de Dennett, à voir comment il présente le fonctionnement de son libre arbitre. Il sera donc question de son modèle de prise de décision et de sa conception du soi. Cela dans l'objectif de démontrer comment la caractérisation du modèle de Dennett permet de conserver cette intuition forte qu'un agent peut agir selon sa propre volonté et ainsi être en contrôle de ses choix.

CHAPITRE 1 – LE LIBRE ARBITRE DE DANIEL C. DENNETT

I'm writing a book on magic", I explain, and I'm asked, "Real magic?" By real magic people mean miracles, thaumaturgical acts, and supernatural powers. "No", I answer: "Conjuring tricks, not real magic". Real magic, in other words, refers to the magic that is not real, while the magic that is real, that can actually be done, is not real magic.

Lee Siegle

La compréhension du libre arbitre chez Dennett passe par l'acceptation de positions de base. Ne pas reconnaître la validité de ces bases nous mènera nécessairement à un rejet de sa théorie. Vu la complexité du sujet qu'est le libre arbitre, il me semble essentiel de présenter quelques bases sur lesquelles Dennett construit sa théorie et sur lesquelles il s'appuie à maintes reprises lors de ses multiples critiques des positions adverses. Ces bases donnent ainsi une orientation à ses positions à l'égard de plusieurs concepts clés à toute théorie de la liberté. Je débiterai par présenter ces quelques bases, comme sa position sur le réalisme, après quoi, je pourrai définir ce qu'entend Dennett par « libre arbitre ».

1.1. Une question de perspective

Il y a de ça plusieurs années, j'ai emménagé avec mon conjoint, aujourd'hui le père de mes enfants. Nous avons alors, comme le font les gens, regardé les annonces d'appartements à louer, établi un budget mensuel, fait des visites, et ce, dans le but de trouver notre petit chez nous. Comme pour plusieurs, nous n'avions pas les mêmes goûts. J'aimais mon ancien appartement, il le trouvait

petit; il en aimait un autre, moi, je le trouvais figé dans les années 1950. Nous avons finalement convenu de prendre ce dernier et de le mettre à notre goût. Après plusieurs heures (j'exagère quand même), nous avons convenu d'une couleur pour les armoires de la cuisine, le rouge des anciens locataires devait définitivement partir ! Dans tout ce processus, j'ai eu le sentiment de faire des choix et d'avoir des opportunités. J'ai senti que nous étions des acteurs actifs dans ce processus de prise de décisions. Nous avons eu des argumentaires, nous avons débattu du moment auquel déménager, des congés qu'il fallait prendre pour peindre les murs et de l'emplacement optimal de nos meubles. Cette vision de la réalité, celle où j'ai choisi de peindre mes armoires bleu marine, celle où nous avons sélectionné notre appartement parmi plusieurs autres choix possibles de logement, c'est ce que Dennett appelle l'image manifeste de notre réalité, en référence à Wilfrid Sellars²³.

L'image manifeste, c'est l'image du monde comme il nous apparaît. Un monde où une table est un objet dur et sans mouvement. Un monde où mes armoires de cuisine de logement étaient peintes en bleu marine. Un monde où mes décisions m'appartiennent et sont dirigées par mes croyances, mes désirs et mes valeurs. Un monde où il existe plusieurs futurs possibles. C'est le monde comme je l'expérimente quotidiennement. Toutefois, la science nous apprend plutôt que le monde n'est pas exactement comme il m'apparaît. Une table est en fait un objet constitué d'atomes en perpétuel mouvement. Mes armoires n'étaient pas à proprement parler bleu marine, c'est plutôt qu'elles absorbaient toutes les couleurs et reflétaient les rayons que nous percevons comme étant bleu marine, elles étaient pour ainsi dire tout sauf bleu marine. Mes désirs ou mes croyances sont peut-être des fictions. Quant aux futurs possibles, certains prétendent que si le déterminisme est

²³ À ce sujet, voir: SELLARS, Wilfrid. « Philosophy and the Scientific Image of Man », dans *Science, Perception and Reality*, London, Routledge & Kegan Paul, 1963, p. 1-40.

vrai, il n'y aurait qu'un seul futur possible. Nous nous retrouvons ainsi devant deux représentations d'un même monde : l'image manifeste et l'image scientifique. Des objets, des caractéristiques ou des concepts qui semblent exister, qui semblent réels, dans l'image manifeste peuvent n'avoir aucun statut ontologique dans l'image scientifique. Serait-ce le cas pour notre propre liberté ? Appartient-elle à l'image manifeste ? Et si tel est le cas, est-elle nécessairement moins réelle étant donné sa dépendance à cette perspective ? Devant ces interrogations, il me semble impératif de situer le libre arbitre sur le plan ontologique et pour cela, il me faut présenter la position de Dennett sur le réalisme au regard de la psychologie populaire.

1.2. Le réalisme doux

Opposant traditionnellement le réalisme au matérialisme éliminativiste, la question du réalisme au regard de la psychologie populaire et surtout à propos des idiomes intentionnels revient en fait à se demander : que sont réellement ces choses que nous appelons des croyances, des désirs, ou plus généralement, des attitudes propositionnelles ? Et ont-ils une existence objective ?

Pour les réalistes, tels que Jerry Fodor qui défend une forme particulièrement forte de réalisme, les croyances renverraient à des entités mentales, plus précisément à des structures mentales à l'intérieur de l'esprit d'un sujet. Cela signifie qu'il existerait dans notre cerveau un langage de la pensée dans lequel serait encodée une structure correspondant à la croyance « Mon chien Darwin est à la maison ». Une telle position implique qu'il serait théoriquement possible de vérifier empiriquement l'existence de ces structures et, donc, de déterminer la valeur de vérité de nos croyances. À l'opposée, les matérialistes éliminativistes comme Paul Churchland, eux, soutiennent « la thèse suivant laquelle notre conception commune des phénomènes psychologiques

constitue ne théorie radicalement fautive, à ce point déficiente que ses principes et son ontologie seront un jour non pas réduits en douceur, mais remplacés par les neurosciences parvenues à maturité²⁴ ». Ce que nous appelons des attitudes propositionnelles ne seraient en fait qu'illusoire et ils ne vaudraient pas la peine de chercher à les réduire, il faudrait plutôt les éliminer.

Au centre de ce débat, on retrouve Dennett qui, ayant étudié sous l'enseignement de W.V.O. Quine, démontre au sein de ses écrits une certaine influence de ce dernier. Tandis que les réalistes admettent l'existence d'états mentaux qui renverraient à des croyances ou à des désirs, Dennett, à l'instar de Quine, considère que ces idiomes intentionnels n'ont pas de réalité tangible à l'intérieur de l'esprit humain. En ce sens, il s'éloigne des théories du réalisme qui soutiennent l'existence des idiomes intentionnels en termes de propriété intrinsèque de l'esprit. Là où Dennett se distingue de son mentor, c'est au niveau de ce qu'il fait de ces idiomes intentionnels. Alors que Quine souhaitait les voir exclus du discours scientifique, Dennett les considère trop importants au sein du langage populaire et de la vie quotidienne de l'esprit pour les exclure. Cet éloignement face au matérialisme éliminativiste tel que défendu par Paul Churchland, situe alors Dennett dans une position médiane. Pour Dennett, il n'est pas clair que les positions extrémistes soient les seules options valables en termes de réalisme. Certains concepts tels que les voix, les opportunités, l'argent ou même les *patterns* ne semblent ni réductibles à des substrats matériels, ni pour autant inexistantes. Leur pragmatisme quotidien semble néanmoins incontestable selon Dennett. Il propose alors un réalisme doux (*mild realism*) à leur égard.

²⁴ FISETTE, Denis et POIRIER, Pierre. *Philosophie de l'esprit. Psychologie du sens commun et sciences de l'esprit*, Paris, Vrin, 2022, p.24.

C'est dans *Intentional stance* ainsi que dans son article « Real Patterns » que Dennett expose sa conception du réalisme sous sa forme la plus développée. On y perçoit notamment l'influence du naturalisme sur sa pensée, alors qu'il cherche à expliquer comment l'humain, par le biais de l'évolution, a acquis plusieurs compétences lui permettant d'adopter une certaine posture sur le monde, soit la posture intentionnelle. C'est en adoptant cette posture qu'il peut percevoir certaines structures (*patterns*) dans le comportement d'autrui, ou même de certains objets, c'est alors cette posture qui rend possible la formulation de prédictions. On comprend ainsi que sa conception du réalisme s'articule autour de ce qu'il nomme la stratégie de l'interprète, soit une manière de rendre compte des états mentaux en les attribuant aux agents dans la grande mesure où cela permet d'expliquer et de prédire efficacement leur comportement. Dennett définit sa stratégie comme suit: « The intentional stance is the strategy of interpreting the behavior of an entity (person, animal, artifact, or whatever) by treating it *as if* it were a rational agent who governed its «choice» of « action » by a « consideration » of its « beliefs » and « desires » »². Cette stratégie de l'interprète, qu'est celle de Dennett, est ainsi une approche à la troisième personne qui s'organise en trois niveaux ; celui de la physique, celui du *design* et finalement, celui de l'intention. Plus spécifiquement, les trois postures interprétatives représentent chacune un niveau d'abstraction différent.

Le premier niveau d'interprétation est le niveau physique (*Physical Stance*). Ce niveau est le plus précis des trois en termes de niveau d'abstraction. L'idée est d'interpréter un comportement ou bien une action d'un agent ou d'un artéfact sur la base de sa constitution physique ainsi que sur les lois qui régissent ses actions ou agissements. Par exemple, lorsque je cuisine, je peux prédire que l'eau dans ma casserole bouillira lorsqu'elle atteindra 100° Celsius, ou bien que si j'échappe

une pomme, celle-ci se dirigera vers le sol en raison des lois de la physique, donc de la gravitation, qui règnent en notre monde. Le deuxième niveau quant à lui est un peu plus abstrait en ce qu'il interprète sur la base du *design* (*Design Stance*) d'un objet ou d'un être. Lorsque l'on traite de *design* d'objet, l'on parle en réalité de fonctionnement de l'objet, par exemple, si j'allume un foyer au gaz, je m'attends à ce qu'il produise de la chaleur puisqu'il a été construit de la sorte. Je peux également prédire l'arrêt d'une machine en me basant sur son *design*, par exemple, si la lumière d'essence s'allume dans ma voiture, je sais pertinemment que si je ne lui donne pas d'essence dans un avenir rapproché, la voiture cessera d'avancer et je serai dans le pétrin. Maintenant si l'on parle de *design* chez un être, on peut parler de ses organes par exemple. Le cœur possède comme fonction de pomper le sang, comme les poumons ont la fonction d'approvisionner le corps en oxygène. Ainsi, si l'un de ces organes venait à me faire défaut, je sais pertinemment que je serais une fois de plus dans le pétrin. Ce qui nous amène à la dernière posture interprétative, la posture intentionnelle (*Intentional Stance*), qui est le niveau le plus abstrait des trois puisqu'elle se base sur les attitudes propositionnelles comme les croyances, les désirs ou bien l'intention pour prédire et expliquer le comportement observable. Par exemple, lorsque je soutiens qu'un mouton se sauve d'un chien de berger parce qu'il craint de se faire mordre une patte, j'interprète la situation à partir de la posture intentionnelle en me figurant la crainte du mouton de se faire mordre. En fait, les trois postures servent la même fonction soit, interpréter un comportement et prédire des actions, la seule différence tient au niveau d'abstraction et à la méthode de prédiction utilisés. Prenons l'exemple fétiche de Dennett, c'est-à-dire l'exemple du tournoi d'échecs entre ordinateurs, cette fois entre un humain et un ordinateur. La posture intentionnelle de même que celle du *design* rendent possible la prédiction du prochain mouvement de l'ordinateur par l'agent en jeu. Néanmoins, scruter la

programmation de l'ordinateur, ce qui peut représenter une tâche interminable, mais tout de même atteignable, représente également une option pour atteindre ce but, quoique plus fastidieux. Dès lors, il faut considérer que l'ordinateur possède le désir de gagner la partie et qu'il cherche alors à voir quel déplacement il lui est possible de faire pour atteindre ce but. Logiquement, étant donné son désir de gagner la partie, il fera le meilleur déplacement possible. Évidemment, cette démarche n'est pas infaillible, mais elle serait la plus rapide.

Or, Dennett insiste sur ce point, c'est-à-dire que même s'il est possible de prédire à partir de la posture physique, il peut être rationnel d'opter pour la posture intentionnelle : « My point is that *even if* the evidence is substantial that the discernible pattern is produced by one process rather than another, it can be rational to ignore those differences and use the simplest pattern description as one's way of organizing the data²⁵ ». Ce point est important puisqu'il y présente la supériorité de la posture intentionnelle, et ce, malgré une potentielle découverte d'une autre méthode de prédiction qui serait plus près du discours scientifique, soit à partir de la posture physique, et pour laquelle il serait possible de ne pas faire allusion aux attitudes propositionnelles. Autrement dit, Dennett priorise l'aspect pragmatique de la posture intentionnelle au caractère plus concret ou réel de la posture physique. Son intuition vient du fait qu'au quotidien, nous organisons notre vie, notre vécu à partir de cette posture lorsque nous prédisons ce que les gens autour de nous feront. Il est possible que Fodor ait raison et que nos croyances se retrouvent inscrites dans un langage interne dans une structure quelconque à l'intérieur de nos cerveaux, mais cela ne nous sera pas très utile lorsque nous conduirons sur l'autoroute que nous tenterons d'anticiper les déplacements des

²⁵ DENNETT, Daniel C. « Real Patterns », *The Journal of Philosophy*, vol. 88, no 1, 1991, p. 44.

véhicules qui circulent autour de nous. Dans un tel cas, la chose rationnelle à faire semble bel et bien d'adopter la posture intentionnelle. En effet, celle-ci permet d'agir plus rapidement dans certaines situations dangereuses et il s'agirait pour Dennett d'un outil d'une grande valeur pour l'humain, notamment, celui qui nous aurait permis de survivre et d'évoluer comme nous l'avons fait en prédisant les comportements des êtres autour de nous.

Bien que pragmatique afin d'anticiper des comportements, cette position soulève une question importante que Dennett lui-même relève: « Qu'est-ce que cela pourrait vouloir dire que prétendre que certaines structures, tout en étant objectivement présentes, sont visibles seulement d'un certain point de vue²⁶ »? Autrement dit, reconnaître des structures exclusivement à partir d'une posture particulière fait-il de cette dernière une *réelle* structure? Pour répondre à cette question, Dennett utilise le Jeu de la vie de Conway²⁷.

En adoptant différentes postures interprétatives, on peut reconnaître que notre ontologie s'enrichit plus nous prenons du recul face au premier plan du jeu. De la posture physique, on ne reconnaît que des pixels noirs ou blancs, rien de plus. En prenant un pas de recul, on peut reconnaître des structures formées à partir d'amas de pixels qui semblent persister dans le temps. Il est possible de les nommer, de les observer se déplacer et s'entrechoquer. En reculant encore plus, on peut commencer à constater de l'évitement. C'est à ce moment qu'on est dans la posture intentionnelle. On traite de désirs des structures visibles. On traite de leurs désirs de survie en ayant évité tel ou tel amas de pixels portant tel ou tel nom. Alors, ces structures observables

²⁶ DENNETT, Daniel C. *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*, Coll. « NRF Essais », Trad. de Pascal Engel, Paris, Gallimard, 1990, p.53.

²⁷ Pour une explication complète du jeu, voir : <https://playgameoflife.com/>.

exclusivement à partir d'une posture particulière sont-elles de *réelles* structures ? Dennett l'affirme puisque « ces structures sont objectives – elles sont *là* pour qu'on les détecte – mais de notre point de vue, elles ne sont pas *là devant nous* entièrement indépendantes de nous; elles sont des structures composées en partie de nos propres réactions « subjectives » à ce qui se trouve là devant nous²⁸ ». C'est l'une des facettes de l'humain en tant que système intentionnel que de pouvoir observer ces structures qui sont visibles quotidiennement dans l'image manifeste du monde. Ainsi, c'est par l'utilisation des concepts au sein de la psychologie populaire que nous pouvons reconnaître des *patterns* dans le comportement humain et ces *patterns* sont bien réels pour Dennett malgré le fait que cette réalité est néanmoins dépendante de la position interprétative dans laquelle nous devons nous positionner pour l'observer. Elles sont réelles au même titre que les fictions théoriques que nous utilisons abondamment dans le discours scientifique pour discuter d'objets réels, tels que les vecteurs, les lignes sur le globe comme l'équateur ou les parallèles, les centres de gravité, etc. Toutes ces fictions théoriques servent à traiter d'objets, à les mesurer, les évaluer, etc. Pour Dennett, les idiomes intentionnels ont la même fonction et la même forme de réalité. Ils servent à mesurer et évaluer des structures plus ou moins complexes afin d'anticiper ce qui se produira. De fait, un centre de gravité est un point dans l'espace, c'est une abstraction pratique pour traiter d'un objet au même titre qu'est l'attribution de croyances portées à un objet pour en anticiper son comportement. En ce sens, Dennett mentionne se rapprocher davantage d'un matérialiste éliminativiste que d'un réaliste en vertu de ce qu'il fait des énoncés d'attitude propositionnelle, soit :

²⁸ DENNETT, La stratégie de l'interprète, p.56.

[...] des « mesures » indirectes d'une réalité diffuse dans les dispositions comportementales du cerveau (et du corps). [Il pense] que les croyances méritent d'être qualifiées de véritables tant que parler de croyances nous fait prendre suffisamment bien la mesure des organes disposant à des comportements complexes pour que nos prédictions soient généralement couronnées de succès, et c'est bien ce qui se passe²⁹. »

Or, c'est particulièrement ce taux de réussite qui justifie pour Dennett son approche. Il considère que les abstractions que sont les croyances, les désirs et toutes attitudes propositionnelles doivent être considérées comme étant réelles du moment qu'elle représente de bonnes abstractions :

[...] centers of gravity are real because they are (somehow) *good* abstract objects. They deserve to be taken seriously, learned about, used. If we go so far as to distinguish them as *real* (contrasting them, perhaps, with those abstract objects which are *bogus*), that is because we think they serve in perspicuous representations of real forces, "natural" properties, and the like³⁰.

Enfin, ce que défend Dennett est une forme médiane de réalisme qui ne réduit pas les attitudes propositionnelles à des substrats matériels, mais qui ne les abolit pas non plus. Pour lui, l'image manifeste que nous avons du monde, c'est-à-dire cette manière humaine et intuitive d'interpréter les comportements en termes de croyances, de désirs ou d'intentions constitue un accès privilégié à la réalité. Cette dernière façonne notre ontologie et encadre notre rapport au monde. Les fictions utiles que nous pouvons y retrouver sont réelles en raison de leur puissance explicative et de leur pragmatisme, tant pour l'organisation de notre vie que pour sa conservation. Ne pas reconnaître le caractère réel de la psychologie populaire sous prétexte qu'elle manquerait d'objectivité ontologique reviendrait à se priver d'un outil cognitif. Pour Dennett, les attitudes propositionnelles sont des abstractions efficaces. Elles méritent d'être conservées non pas parce

²⁹ Fisette et Poirier. *Philosophie de l'esprit*, p.183-184.

³⁰ DENNETT, « Real Patterns », p.29.

qu'elles sont objectivement vraies au sens fort, mais parce qu'elles sont vraies au sens pratique, dans la mesure où elles nous permettent de prédire, comprendre et interagir efficacement avec le monde qui nous entoure.

Cette brève présentation de quelques notions de base de la philosophie de Daniel Dennett aidera le lecteur à mieux apprécier et comprendre la définition du libre arbitre qui suit.

1.3 Définir le libre arbitre

D'entrée de jeu, il est important de noter que Dennett ne définit que rarement ce qu'il entend par « libre arbitre ». Ses ouvrages majeurs sur la question, *Just Deserts*, *Freedom Evolves* et *Elbow Room*, s'attardent certes à en dégager les composantes essentielles, à en défendre sa plausibilité et à répondre aux critiques des positions adverses, mais aucun ne comporte une section où Dennett offrirait une définition exhaustive ou systématique de ce que représente pour lui le libre arbitre dans toute sa complexité. Il faut donc reconstruire sa pensée à partir de fragments de sa théorie disséminés à travers ces nombreux ouvrages, mais également au sein de ses entrevues et conférences disponibles sur différentes plateformes en ligne.

Le passage le plus évocateur concernant la conception du libre arbitre chez Dennett, du moins dans le cadre du présent mémoire, se trouve dans *Freedom Evolves*:

Free will is real, but it is not a preexisting feature of our existence, like the law of gravity. It is also not what tradition declares it to be: a God-like power to exempt oneself from the causal fabric of the physical world. It is an

evolved creation³¹ of human activity and beliefs, and it is just as real as such other human creations as music and money. And even more valuable.³²

Parmi toutes les citations potentielles, j'ai sélectionné celle-ci puisqu'elle évoque, à mon sens, les composantes essentielles à sa théorie, tout particulièrement, sa classification en tant que création évoluée. C'est probablement là l'élément le plus distinctif et le plus controversé de la théorie de Dennett, soit son ancrage dans une compréhension naturaliste, compatibiliste et évolutionniste de la liberté humaine qui ne manque pas de nous rappeler sa position sur les attitudes propositionnelles. Ainsi, le libre arbitre existe sur le même plan ontologique que ces dernières et de toutes les autres abstractions utilisées par l'humain telles que les voix, l'équateur, l'argent, etc.

En ce sens, le libre arbitre de Dennett existe à travers l'image manifeste pour reprendre la distinction proposée par Sellars. C'est pourquoi Dennett met en garde quiconque qui travaille sur le libre arbitre de ne pas faire d'erreur de catégorie en statuant qu'un objet de l'image manifeste est privé de signification en vertu de critères de vérité appartenant à l'image scientifique. En effet, l'une n'est pas réductible à l'autre. Les objets de l'image manifeste tels que l'argent ne s'expriment guère en termes scientifiques. Leur existence ne tient pas de leur composition atomique, mais bien de leur usage au quotidien. De fait, l'argent n'est pas réductible à l'élément Ag, ni au billet papier, ni à l'information qui circule de manière informatique à travers les comptes bancaires. Le concept d'argent comme entendu quotidiennement réfère à la monnaie d'échange que nous échangeons contre des biens et des services. Sa réalité repose sur une fiction dans la société. Néanmoins, cette fiction, cette création sociale est partagée par la majorité, si ce n'est pas la totalité, de la race

³¹ Emphase ajoutée.

³² DENNETT. *Freedom Evolves*, p. 13.

humaine. C'est l'une des pierres angulaires de notre société. Or, il en va de même pour le libre arbitre : « Free will is a socially evolved system³³ ». Sa réalité ne s'exprime donc pas en termes scientifiques et, tout comme l'argent, il s'agit d'une fiction qui occupe une place importante au sein de la société.

Cette conception du libre arbitre s'oppose ainsi à une conception traditionnelle du libre arbitre, c'est-à-dire une liberté absolue défiant les lois de la physique. C'est précisément cette idée d'une liberté sans contrainte, voire miraculeuse, qui se heurte aux découvertes scientifiques récentes. Selon Dennett, il faut renoncer à cette conception métaphysique du libre arbitre, au profit d'une forme de libre arbitre plus modeste, mais tout de même désirable et véritable: « There are varieties of free will, the traditional varieties which who cares whether we've got them, the varieties that matter, the varieties of free will worth wanting are perfectly compatible with determinism³⁴ ». En situant le libre arbitre dans le cadre de l'image manifeste, Dennett oriente la conversation dans une direction bien précise soit, celle du quotidien. Des concepts comme les possibilités, la causalité, les opportunités sont ainsi réinterprétés dans un sens quotidien³⁵. Ce choix méthodologique, soit de faire appel au sens quotidien pour penser la liberté, ne fait pas l'unanimité au sein de la littérature. Dennett défend néanmoins la légitimité de cette orientation, soutenant que les concepts du quotidien ne sont pas illusoire, mais plutôt une part essentielle de notre compréhension du monde en tant qu'espèce et surtout en tant qu'« informativores » : « We live in a world that is

³³ Voir SAPOLSKY, Robert et DENNETT, Daniel C., *Do We Have Free Will ?*, YouTube, How To Academy, 14 janvier 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=aYzFH8xqhns>, consulté le 24 juillet 2025, à 15:30.

³⁴ DENNETT, Daniel C. *What Is Free Will ?*, entretien vidéo, chaîne Closer to Truth, YouTube, publié le 13 août 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=0hUvEOcIqC0>, consulté le 26 juillet 2025.

³⁵ Cette idée sera développée au chapitre 2.

subjectively open. And we are designed by evolution to be « informavores », epistemically hungry, in an endless quest to improve our purchase on the world, the better to make decisions about our subjectively open future³⁶ ». Dennett présente ainsi l'être humain telle une espèce façonnée par l'évolution culturelle et biologique à chercher de l'information, à se projeter dans le futur, futur qui semble ouvert, rempli de possibilité, et tenter de modifier à sa guise le futur à partir de ce qu'il peut contrôler. Ce sont ces capacités, soit l'attribution de croyances, le langage, la projection temporelle, qui rendent possible un certain type de contrôle sur soi, contrôle qui laisse place à une forme importante de liberté. En ce sens, le libre arbitre n'est pas en soi une seule et unique capacité que possède un humain, c'est un ensemble de facultés à partir desquelles, une personne peut avoir un contrôle suffisant sur elle-même pour prendre une décision libre : « Free will is our capacity to see probable futures, futures that seem like they're gonna happen, in time to take step so that something else happens instead³⁷ ».

Nous avons jusqu'ici abordé plusieurs composantes fondamentales du libre arbitre chez Dennett, mais un aspect essentiel demeure à présenter. Le sous-titre de *Elbow Room*, « The varieties of free will worth wanting », est une formulation que reprend fréquemment Dennett. En effet, il porte une attention particulière à ce que nous devrions et ne devrions pas désirer d'un libre arbitre. Il écrit notamment :

What we want when we want free will is the power to decide our courses of action, and to decide them wisely, in the light of our expectations and desires. We want to be in control of ourselves, and not under the control of others. We want to be agents, capable of initiating, and **taking**

³⁶ DENNETT, *Freedom Evolves*, p.93.

³⁷ DENNETT, Daniel C. *What Is Free Will ?*, entretien vidéo, chaîne Closer to Truth, YouTube, publié le 13 août 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=0hUvEOcIqC0>, consulté le 26 juillet 2025.

responsibility³⁸ for projects and deeds. All this is ours, I have tried to show, as a natural product of our biological endowment, extended and enhanced by our initiation into society.³⁹

C'est à partir de cette perspective qu'il propose d'attirer notre attention sur ce qui nous importe dans un libre arbitre, soit d'être en contrôle de nous-mêmes et de pouvoir prendre la responsabilité de nos actions. C'est là l'élément désirable du libre arbitre pour Dennett, la possibilité d'une forme de responsabilité morale qui elle nécessite la présence d'une liberté. Ainsi, Dennett propose non seulement un libre arbitre compatible avec le déterminisme, mais également une forme de responsabilité morale compatible avec le déterminisme⁴⁰.

En contrepartie, ce qu'il propose n'est pas une forme de libre arbitre ou de responsabilité morale qui soit partagée de manière égale entre les humains. Comme toute capacité acquise, le libre arbitre se développe au fil du temps. Aucun humain ne naît libre ou moralement compétent, on le devient. Dennett suggère ainsi que le libre arbitre soit en réalité une faculté que posséderait seulement une partie de la société. Selon lui, il y aurait deux groupes au sein de la race humaine : ceux qui possèdent le libre arbitre et donc qui peuvent potentiellement être tenus moralement responsables de leurs actions, et ceux qui ne possèdent pas le libre arbitre et qui ne peuvent donc pas être tenus responsables de leurs actions. La ligne entre ces deux groupes n'est pas clairement définie, il s'agit plutôt d'une image afin de démontrer que les humains qui seraient affectés, par exemple, par un trouble cognitif affectant leur capacité de réflexion ne seraient pas tenus responsables de leurs actes. Le libre arbitre se développerait naturellement chez la plupart des êtres

³⁸ Ma mise en emphase.

³⁹ DENNETT, *Freedom Evolves*, p.184.

⁴⁰ Cette idée sera développée au chapitre 3.

humains entre l'enfance et l'âge adulte. L'évolution de cette faculté s'explique, d'une part, en regardant l'évolution de la race humaine et, d'autre part, en regardant la croissance d'un être humain particulier au cours d'une vie.

Dennett soutient qu'historiquement, l'humain serait le produit d'une double évolution, soit génétique et culturelle. Chacune d'entre elles nous aurait donné des outils nous permettant aujourd'hui de réfléchir et de faire des choix pour lesquels nous pouvons donner des raisons et des explications les justifiant. L'évolution génétique nous aurait entre autres permis d'acquérir le langage, la capacité d'anticiper, de réfléchir, etc. Alors que parallèlement, l'évolution culturelle aurait permis l'émergence de certaines normes, de règles et d'institutions qui aujourd'hui structurent nos comportements et orientent nos choix. Puis, par l'éducation que reçoit un enfant, ce dernier peut réfléchir à ses actions et aux raisons qui le poussent à agir d'une manière ou d'une autre. C'est pourquoi Dennett traite de liberté de manière graduée. Un humain typique possède la machinerie nécessaire à l'expression d'un libre arbitre, mais il doit s'assurer de conserver le contrôle sur sa propre machine. Plus nos décisions sont influencées et moins nous sommes libres. En ce sens, une liberté absolue n'est pas envisageable étant donné les constantes influences extérieures, comme pourrait nous le faire reconnaître tout béhavioriste. Néanmoins, Dennett défend l'idée qu'un contrôle suffisant est possible afin de reconnaître un réel libre arbitre à l'humain.

Ainsi, par réel, il ne faut pas entendre absolu, illimité ou sans contrainte. Le libre arbitre de Dennett est d'abord et avant tout une construction sociale rendue possible par le développement de plusieurs outils cognitifs acquis de l'évolution de notre espèce. Dans cette optique, avoir ou non un libre arbitre, c'est essentiellement posséder ou non ce que Dennett appelle une « carte d'agent

moral⁴¹ ». Cette carte fictive permet à un individu d'être reconnu comme un membre du club des agents moraux.

Actuellement, nous vivons dans ce que Dennett appelle le club des agents moraux, une métaphore qui illustre comment notre société s'organise autour de notre statut d'être moralement compétent. Ce club vient avec plusieurs avantages non négligeables, on parle de la possibilité de signer des contrats, de posséder des biens matériels, d'avoir une reconnaissance auprès de ses pairs, une autonomie, etc. Pour faire partie de ce club, une carte fictive est demandée et pour obtenir sa carte, il suffit de posséder un libre arbitre. Notre société est actuellement organisée autour de cette idée. Dès la petite enfance, les parents inculquent des valeurs à leurs enfants, ils leur apprennent à faire de bons choix à éviter les mauvais. Par exemple, quand mon fils Isaac frappe son frère Frédéric pour ce qui semble être un problème de partage de jouets, je lui enseigne à utiliser ses mots et non ses points pour manifester son désaccord. Cette éducation s'inscrit dans ma croyance en leurs futures capacités à faire des choix éclairés. En grandissant, ils pourront comme la plupart des humains peser le poids de leurs décisions et choisir ce qu'ils feront. À l'adolescence, les adolescents cultivent leurs connaissances et développent des intérêts. Ils sont pour la plupart encouragés à se trouver un futur emploi ou un domaine d'études qui les mènera vers l'emploi de leur choix. À l'âge adulte, les gens sont amenés à choisir le style de vie qui leur convient : habiter en ville ou en campagne ? Vivre seul ou à deux ? En maison ou en logement ? Épargner ou vivre

⁴¹ Terme utilisé par Dennett lors d'une conférence à l'Université de Melbourne : DENNETT, Daniel C., *Free Will as Moral Competence*, conférence donnée à l'Université de Melbourne, mise en ligne sur la chaîne ArtsUnimelb, 7 mai 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=zwbngqOrAEM>, consultée le 26 juillet 2025.

dans l'impulsivité ? Toutes ces décisions, tant qu'elles semblent prises de manière autonome et réfléchie, témoignent de l'exercice d'un libre arbitre réel et de l'appartenance au club.

Ce portrait, bien entendu, s'applique à ce que Dennett appellerait un humain typique. Si nous prenons l'exemple d'une personne lourdement handicapée, ou ayant des capacités limitées, ces libertés seront elles aussi limitées. Certaines personnes adultes n'atteignent pas le statut d'être libre et n'obtiennent ainsi jamais leur carte de membre du club. D'autres la perdront en vieillissant ou à la suite d'un accident, faute d'avoir réussi à la protéger. Dennett insiste sur le caractère fragile de notre liberté. Il s'agit de quelque chose qu'il faut protéger en prenant conscience de ce qui l'influence et la détermine. Plus on en connaît sur ce qui nous manipule, plus nous sommes libres.

En somme, le libre arbitre comme entendu par Dennett est une notion complexe. C'est d'abord et avant tout une création de l'humain bâtie à partir de facultés acquises autant par l'évolution de notre espèce que par l'expérience individuelle et elle est au cœur de notre organisation sociale. On l'observe uniquement à travers l'image manifeste du monde, ce qui peut sembler illusoire si on tente de l'observer à partir d'une autre perspective. Contrairement à une conception universelle et absolue, Dennett conçoit le libre arbitre comme quelque chose qui s'exprime plutôt en degré de liberté et qui est non universellement réparti à travers l'humanité. Ce qui importe selon lui, c'est le contrôle possible et suffisant qu'une personne peut avoir sur elle-même pour l'exercice d'un libre arbitre réel dans un sens quotidien et non métaphysiquement fort du terme. Cela, dans l'optique de conserver ce qui vaut la peine d'être désiré, soit une liberté qui permet la conservation de notre dignité et de notre responsabilité. Reste maintenant à voir si cette définition peut résister aux critiques des incompatibilistes.

CHAPITRE 2 – LA COMPATIBILITÉ ENTRE LE DÉTERMINISME ET LE LIBRE ARBITRE

L'une des particularités de la conception du libre arbitre de Dennett est son adhésion au compatibilisme. Or, le compatibilisme n'est pas accepté de tous. Au contraire, pour plusieurs, libre arbitre et déterminisme sont incompatibles. Ce faisant, il ne peut exister un monde où le libre arbitre et le déterminisme coexistent. C'est d'ailleurs ce que plusieurs incompatibilistes défendent. Dans ce présent chapitre, j'examinerai si les arguments incompatibilistes représentent en effet une raison suffisante de réfuter les prétentions de Dennett à savoir que son libre arbitre est un libre arbitre véritable, et ce, malgré la présence du déterminisme. Pour ce faire, j'examinerai les deux principaux arguments incompatibilistes contre la compatibilité du libre arbitre et du déterminisme, soit l'argument de la conséquence présenté par Peter van Inwagen ainsi que le principe des possibilités alternatives soutenu par plusieurs incompatibilistes tels que Robert Kane. Une fois les arguments incompatibilistes présentés, j'exposerai les contre-arguments de Dennett afin de démontrer que le déterminisme et le libre arbitre ne sont pas nécessairement incompatibles. Pour ce faire, j'exposerai en détail les nombreuses critiques que présente Dennett aux arguments incompatibilistes, et ce, à travers plusieurs de ses publications. Ce faisant, je présenterai les positions de Dennett sur des éléments importants de sa théorie, à savoir, les possibilités, la causalité ainsi que le sens de certaines expressions telles que « pouvoir faire autrement ». À la fin de ce chapitre, j'aurai présenté la défense du compatibilisme de Dennett en regard des arguments incompatibilistes dans l'intention de présenter le caractère non pas illusoire, comme l'accusent certains incompatibilistes tels que Sam Harris, mais bien le caractère véritable de sa théorie du libre arbitre.

2.1 Les thèses incompatibilistes

Dennett écrivait en 2011 dans son article « Who's *Still* Afraid of Determinism? Rethinking Causes and Possibilities⁴² » que l'incompatibilisme était basé sur deux thèses largement acceptées bien que confuses. Maintenant en 2025, ces deux thèses sont toujours présentes à la base de l'incompatibilisme et sont toujours largement acceptées et défendues par les incompatibilistes⁴³. Ces thèses sont les suivantes :

- (1) In a deterministic universe, one can never truthfully utter the sentence "I could have done otherwise".
- (2) In such universes, one can never really receive credit or blame for having caused an event, since in fact all events have been predetermined by conditions during the universe's birth.⁴⁴

Ces deux thèses sont défendues et évoquées par plusieurs philosophes dans la littérature. La première thèse représente la conclusion de l'argument de la conséquence formulée par Peter

⁴² TAYLOR, Christopher, et DENNETT, Daniel C. « Who's Still Afraid of Determinism? Rethinking Causes and Possibilities », dans *The Oxford Handbook of Free Will*, 2e éd., Édité par Robert Kane, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 221-40.

⁴³ Voici quelques occurrences de ces deux thèses à travers la littérature :

« If determinism is true, the future is set – and this includes all our future states of mind and our subsequent behavior. [...] There is no combination of [this truth] that seems compatible with the popular notion of free will ». HARRIS, *Free will*, p. 30.

« All doctrines of determinism – whether they are fatalistic, theological, physical, biological, psychological or social – imply that, given the past and the laws of nature at any given time, there is only one possible future. Whatever happens is therefore inevitable or necessary (it cannot but occur), given the past and the laws ». KANE et al., *Four Views on Free Will*, p. 5.

«Hence, if determinism is true, then for any given voluntary action we would end up with something [...] where a myriad set of antecedent conditions determines our unique set of inner psychological states and processes, which in turn determines our subsequent choice and action. [...] the agent's choice would be causally determined such that they *could not have done otherwise* in exactly those circumstances ». CARUSO, *Just Deserts*, p. 31.

⁴⁴ TAYLOR et DENNETT, *op. cit.*, p.221.

van Inwagen en 1983. Alors que la deuxième thèse, elle, représente en fait une conséquence de la première thèse. S'il est vrai que (1), alors personne ne peut recevoir de blâme ou de mérite pour avoir causé un événement, et ce, en vertu du principe des possibilités alternatives (PAP), ce dernier ayant été nommé et critiqué en 1969 par Harry Frankfurt⁴⁵.

Avant de présenter les critiques de Dennett des thèses présentées ci-haut et ainsi d'examiner la question de la compatibilité entre le déterminisme et le libre arbitre, je propose de regarder en détail l'argument de la conséquence de van Inwagen ainsi que le PAP.

2.1.1 L'argument de la conséquence

Originellement défendu par Carl Ginet, l'argument de la conséquence est repris par Peter van Inwagen, en 1983, dans son livre *An essay on Free Will*, et demeure aujourd'hui un adversaire incontournable pour tout défenseur du compatibilisme. L'argument s'appuie sur une forme d'incompatibilisme où un déterminisme fort excluant toute forme de possibilité ou d'opportunité est présenté conjointement avec un libre arbitre (*free will*) défini comme une habileté que possède un agent à pouvoir choisir entre plusieurs manières d'agir, donc à pouvoir agir autrement pour une même circonstance. Pour être dit libre, un agent doit ainsi réellement pouvoir (can) agir de l'une ou de l'autre de ces manières.

L'argument est formulé comme suit par van Inwagen:

If determinism is true, then our acts are the consequences of the laws of nature and events in the remote past. But it is not up to us what went on

⁴⁵ FRANKFURT, Harry G. « Alternate Possibilities and Moral Responsibility », *The Journal of Philosophy*, vol. 66, no 23, 1969, p. 829-839

before we were born, and neither is it up to us what the laws of nature are. Therefore, the consequences of these things (including our present acts) are not up to us⁴⁶.

Autrement dit, selon cet argument, si le déterminisme est vrai, nos actions sont la conséquence de la conjonction des lois de la nature et des événements du passé. Comme un agent ne choisit pas ces lois et ces événements, étant donné qu'il n'a pas non plus d'emprise sur eux, il ne peut faire que ce qu'il fait. Il n'a aucune possibilité d'action ni aucune opportunité, il ne suit que le cours de la chaîne causale des événements qui se produisent et il n'est donc jamais en mesure de faire autre chose que ce qu'il fait. Dans une telle perspective, le passé comme le futur est linéaire. Par conséquent, il ne peut jamais faire autrement. Il ne remplit donc pas la condition nécessaire afin d'avoir un libre arbitre.

Dans son texte, van Inwagen définit quelques concepts clés avant de passer à la présentation de son argument, ces définitions étant tout de même pertinentes afin de comprendre les limites et le sens de son argument, j'en présenterai quelques-unes dans les paragraphes suivants. L'une d'entre elles fera également l'objet d'une critique de la part de Dennett dans la section suivante. L'argument de la conséquence est ainsi présenté en utilisant une situation fictive, celle d'un juge qui doit, à un instant T, lever ou non la main droite afin d'accorder ou non sa clémence à un criminel qui a été condamné à la peine capitale. Le moment T passe et le juge n'a pas levé sa main. Selon van Inwagen, si le déterminisme est vrai, le juge ne pouvait pas lever sa main droite à l'instant T. Cet argument est une réduction à l'absurde qui se présente comme une succession de six prémisses et d'une conclusion découlant logiquement de ces six prémisses qui ont pour rôle de démontrer

⁴⁶ VAN INWAGEN. *An Essay on Free Will*, p.56.

l'impossibilité pour quiconque d'agir autrement que comme il agit, et par le fait même, de l'incompatibilité du libre arbitre et du déterminisme. Avant de présenter cet argument, il importe d'introduire les variables qui seront utilisées :

J = Juge.

T_0 = instant arbitraire précédent la naissance de J.

P_0 = une proposition décrivant l'état du monde à T_0 .

P = une proposition décrivant l'état du monde à T.

L = la conjonction à l'intérieur d'une seule proposition de l'ensemble des lois de la nature.

Maintenant, l'argument de la conséquence :

(3) If determinism is true, then the conjunction of P_0 and L entails P

(4) It is not possible that J have raised his hand at T and P be true

(5) If (4) is true, then if J could have raised his hand at T, J could have rendered P false

(6) If J could have rendered P false, and if the conjunction of P_0 and L entails P, then J could have rendered the conjunction of P_0 and L false

(7) If J could have rendered the conjunction of P_0 and L false, then J could have rendered L false

(8) J could not have rendered L false

(9) If determinism is true, J could not have raised his hand at T.⁴⁷

Je propose de regarder l'enchaînement de ces prémisses tout en y insérant les précisions que van Inwagen y apporte de manière préliminaire dans son texte. Cela nous permettra de voir comment ce dernier présente son argument de manière exhaustive.

D'entrée de jeu, la prémisse (3) évoque la notion de déterminisme telle qu'elle est présentée par van Inwagen. Ce dernier la définit comme suit: « For every instant of time, there is a proposition that expresses the state of the world at that instant; If p and q are any propositions that express the state of the world at some instants, then the conjunction of p with the laws of nature entails q »^{48 49}. Autrement dit, si le déterminisme est vrai, alors il n'y a qu'un seul futur physiquement possible. On peut y voir cette idée d'inévitabilité qui émane d'une telle définition du déterminisme. Cela transparait également plus loin lorsqu'il soutient : « if determinism is true, it never has been within my power to deviate from the actual course of events that has constituted my history⁵⁰ ». Or, le vocabulaire utilisé dans cette courte citation témoigne d'une distinction frappante entre les définitions que van Inwagen et Dennett utilisent en regard de la notion « *can* ». Aussi, il importe de préciser ce qu'entend van Inwagen par « loi de la nature ». Nous serons concis sur cette précision, puisqu'elle n'est pas problématique en soi⁵¹. Van Inwagen spécifie que certaines propositions ont l'attribut « être une loi de la nature » alors que d'autres ne l'ont pas. Selon lui,

⁴⁷ *Ibid.* p.70.

⁴⁸ *Ibid.* p.65.

⁴⁹ Cela sera examiné plus loin.

⁵⁰ VAN INWAGEN, *op. cit.*, p.75.

⁵¹ J'ai choisi de laisser de côté la critique de David Lewis présenté dans son article « Are we free to break the laws » (1981) étant donné qu'il ne critique pas l'argument de la conséquence dans le même angle que Dennett. Inclure cette critique concernant la possibilité pour un agent de rendre fausse une proposition telle que L n'aurait qu'alourdi le présent chapitre.

cette distinction est indépendante de la connaissance scientifique, c'est-à-dire que même s'il n'y avait aucun humain sur Terre, les lois de la nature seraient tout de même présentes telles qu'elles le sont⁵². Ce qu'il faut retenir de cette précision, dans le cadre du présent mémoire, est uniquement qu'une loi de la nature est infalsifiable par définition.

La prémisse (4), elle, exprime un fait. Il est impossible que le juge ait levé la main à T et que P soit vrai étant donné qu'il a été posé au préalable que le juge s'est abstenu de lever la main.

Maintenant, la prémisse (5), elle, exprime quelque chose de plus complexe et de plus controversé. Elle contient d'une part l'une de ses formulations dont le sens est souvent questionné dans la littérature sur le libre arbitre : « If J could have raised his hand at T ». Plusieurs choses pourraient être dites au sujet de ce type d'expressions, mais nous nous en tiendrons à deux points. C'est-à-dire la précision qui est apportée par van Inwagen lui-même et la critique que Dennett fera de ce choix⁵³. Ainsi, van Inwagen utilise des parenthèses afin de montrer la différence entre ce que pourrait signifier « I can (refrain from talking) at any time » ou « I can (refrain from talking at any time) »⁵⁴. La nuance entre les deux est subtile, mais substantielle néanmoins. Il s'agit en fait de deux actions distinctes : dans un premier cas, je peux faire l'action « refrain from talking » à n'importe quel moment, alors que dans le second cas, je peux faire l'action « refrain from talking at any time ». La différence entre les deux revient à se demander si nous parlons d'une capacité possédée ou non par un agent, capacité qu'il ou elle peut alors exercer à un moment ou à un autre ou bien parlons-nous plutôt d'une possibilité pour cet instant précis qu'un agent ait pu agir d'une

⁵² VAN INWAGEN, *op. cit.*, p.60.

⁵³ Cette dernière sera réservée pour une section ultérieure. Voir la sous-section 2.2.1.3 Les mondes possibles.

⁵⁴ VAN INWAGEN, *op. cit.*, p.46.

manière précise ? Van Inwagen se place du côté de la possibilité pour un instant précis : il choisit donc d'inclure le temps T dans sa parenthèse : « J could have (raised his hand at T) ». D'autre part, la prémisse (5) est aussi complexe au niveau de l'expression « J could have render P false ». Maintenant, nous retrouvons l'expression « could have », mais ce n'est pas celle qui nous intéressera ici, mais plutôt la partie « render P false ». Le sens de cette expression est déterminant pour la validité du raisonnement. Ce qu'entend van Inwagen ici par « could have render P false » est la chose suivante : une personne peut rendre une proposition fausse à la condition qu'il soit en son pouvoir de modifier son environnement concret de manière suffisante pour que la proposition soit faussée. Mais attention, que veut dire : « arranger son environnement concret de manière suffisante » ? Il ne faut pas ici comprendre cela comme signifiant pouvoir entrer en lien avec le principe de causalité ou toute autre interprétation métaphysique. Selon van Inwagen, nous avons un pouvoir sur certaines propositions, alors que nous n'en avons pas sur d'autres. Par exemple, je n'ai aucun pouvoir sur la proposition suivante : « Il y a quelques semaines, ma professeure de philosophie s'est blessée en ski ». Cette proposition est vraie ou fausse et aucun de mes gestes ne peut exercer une quelconque influence sur sa vérité ou sa fausseté. En revanche, je ne peux pas dire la même chose d'une proposition comme celle-ci : « la tasse sur mon bureau n'a jamais été cassée ». Ici, j'ai l'impression, si je suis libre, qu'il me soit possible de prendre ma tasse et de la fracasser au sol pour fausser la proposition ci-haut. Néanmoins, il demeure une possible ambiguïté, si nous admettons des mondes possibles avec un passé différent et que l'un de ceux-ci comporte un monde où ma tasse fut cassée par le passé, alors mon action est dérisoire. C'est pourquoi il choisit de n'inclure dans sa définition que les mondes possibles ayant le même passé que notre monde. Van Inwagen constate que ses définitions ne sont vraies que s'il exclut certaines

possibilités. Dès lors, il choisit de prendre les possibilités logiques et de les laisser de côté afin de se concentrer sur les possibilités physiques seulement, donnant quelque chose comme ceci : « It is within s 's power to arrange or modify the concrete objects that constitute his environment in some way such that it is not possible in the broadly logical sense that he arrange or modify those objects in that way and the past have been exactly as it in fact was and p be true»⁵⁵. Or, étant donné la définition du déterminisme qui stipule qu'il y a « at any instant exactly one physically possible future »⁵⁶, un monde ayant le même passé que le monde actuel ne peut qu'être identique au monde actuel. Dès lors, l'ajout de van Inwagen fait en sorte d'exclure la sémantique des mondes possibles lorsqu'il traite de la notion « s can render p false », puisque ceci-ci n'admet que le monde actuel dans ses réflexions.

Ce qui nous amène à la prémisse (6). Dans l'hypothèse où il est vrai que s peut rendre P faux, il s'ensuit, étant donné (3), par *modus Tollens*, que l'antécédent de (3) doit être faux.

Ensuite, la prémisse (7) stipule que si (6) est vraie, alors le juge peut rendre L faux. Selon les règles de la logique, cela aurait aussi pu être que le juge peut rendre P_0 faux, mais comme P_0 représente l'état du monde à T_0 , il est impossible que le juge y change quoi que ce soit. Il n'a donc aucun contrôle et aucune possibilité de le rendre faux, selon ce qui fut défini par van Inwagen au préalable. Ce qui nous laisse avec « le juge peut rendre L faux » si (6) est vraie.

⁵⁵ *Ibid.* p.68.

⁵⁶ *Ibid.* p.3.

Toutefois, la prémisse (8) nous rappelle que cela est également impossible étant donné la définition fournie pour L, c'est-à-dire d'être une loi infalsifiable, il est donc impossible pour le juge de rendre L faux.

Ainsi, la prémisse (9) conclut le raisonnement, si le déterminisme est vrai, alors le juge ne pouvait pas lever la main à T.

Avec cet argument célèbre, van Inwagen vient placer le déterminisme comme un obstacle au libre arbitre. Le déterminisme, s'il est vrai, retire toute possibilité à un agent d'agir autrement puisque le déterminisme est présenté comme la cause suffisante de tout ce qui se produit. Ainsi, comme la condition nécessaire au libre arbitre de pouvoir faire autrement ne peut être remplie, le libre arbitre et le déterminisme sont dès lors perçus comme étant incompatibles. Cet argument fait donc obstacle à la prétention de Dennett de présenter une théorie compatibiliste véritable. Passons maintenant à la présentation du principe des possibilités alternatives, après quoi, je présenterai les critiques de Dennett en lien avec ces deux arguments incompatibilistes.

2.1.2 Le principe des possibilités alternatives

Au début du présent chapitre, j'ai présenté deux thèses qui sont soutenues par les incompatibilistes. La première faisait référence à cette phrase phare du débat entre compatibilistes et incompatibilistes : *I could have done otherwise*. Cette phrase est lourde de sens au sein de la question de la compatibilité entre le déterminisme et le libre arbitre, mais plus spécifiquement au sein de la question de la compatibilité entre le déterminisme et la responsabilité morale. Le libre arbitre est vu comme étant lié à cette capacité d'agir autrement qui semble, elle, présupposer la présence d'une possibilité de choix entre différentes avenues, alors que ces choix multiples sont

perçus comme nécessaires à la responsabilité morale, notamment, pour les incompatibilistes. Nous nous retrouvons donc devant deux conditions nécessaires à la responsabilité morale. Pour être moralement responsable, un agent doit d'une part être libre d'agir différemment, et ce, dans les mêmes exactes circonstances, et d'autre part, il doit posséder plusieurs possibilités parmi lesquelles il fera son choix. L'argument de la conséquence présenté précédemment venait présenter une partie de ce raisonnement. Le principe des possibilités alternatives, qui est l'objet de cette section, vient le compléter. Dans cette section, je présenterai plus en détail cette condition nécessaire que présentent les incompatibilistes à la responsabilité morale, soit la présence de possibilités alternatives afin de pouvoir agir autrement, et ce, dans une même circonstance⁵⁷.

En réalité, cette condition nécessaire trouve sa force dans une intuition populaire. L'intuition selon laquelle, nous ne pouvons pas être responsables pour les actions que nous ne pouvons pas éviter. Cela représenterait une injustice. Il s'agit d'une intuition tout de même bien présente au niveau du droit et aussi dans nos pratiques quotidiennes. Par exemple, vous vous levez un matin et vous vous rendez compte que vos décorations d'Halloween ont été vandalisées. Vous regardez vos caméras de surveillance et vous voyez que le vandale est Charles, un jeune qui reste tout près de chez vous. Advenant le cas où vous apprenez qu'il a agi de la sorte seulement parce qu'il y a été forcé par Brad, la brute de l'école, que ce dernier, qui se trouvait hors du cadre de vos caméras, lui ordonnait de le faire, sans quoi, c'est Charles qui recevrait des coups, seriez-vous prêt à tenir Charles responsable pour le vandalisme de vos décorations ? Intuitivement, si une personne

⁵⁷ Bien que le chapitre porte sur la compatibilité entre le libre arbitre et le déterminisme, j'ai jugé que la compatibilité entre le déterminisme et la responsabilité morale devait être incluse, compte tenu de l'importance que la responsabilité morale occupe au sein de la théorie de la liberté de Dennett, tel que précisé au chapitre 1.

est forcée de faire quelque chose, nous sommes enclins à le lui pardonner. Nous pourrions penser aussi aux cas où une personne commet un acte criminel sordide, pour apprendre par la suite qu'elle était aux prises avec une tumeur cérébrale l'empêchant de faire un choix éclairé. Ces types d'exemples relèvent de situations où une personne voit ses possibilités être limitées et son contrôle sur soi-même entravé, nous amenant alors à lui retirer toute forme de responsabilité pour ses actions commises ou non sous ces conditions.

En fait, cette discussion date de plusieurs siècles déjà, Thomas Hobbes et David Hume tentaient déjà à l'époque de soulever l'incohérence de cette condition nécessaire à la responsabilité morale⁵⁸. Plusieurs pistes ont été empruntées pour débattre de cette idée⁵⁹. C'est toutefois à Harry Frankfurt en 1969 que nous devons l'appellation actuelle du principe: *The Principle of Alternate Possibilities (PAP)*⁶⁰ ou le principe des possibilités alternatives. Principe qui s'articule de la manière suivante:

PAP: Une personne est moralement responsable pour ce qu'elle a fait si et seulement si elle pouvait faire autrement.

⁵⁸ Nous ne ferons pas le portrait historique complet. Nous nous concentrerons sur les développements plus récents.

⁵⁹ Voir entre autres les textes de AUSTIN, John Langshaw. « *Ifs and Cans* », dans URMSON, John Opie et WARNOCK, Geoffrey James (dir.), *Philosophical Papers*, Oxford, Oxford University Press, 1961, p. 205–232.; CHISHOLM, Roderick M. « *Freedom and Action* », dans Keith Lehrer (dir.), *Freedom and Determinism*, New York, Random House, 1966, p. 11–44.; KANE, Robert. « *Free Will and Values* », dans KANE, Robert (dir.), *The Oxford Handbook of Free Will*, 2e éd., Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 263–278.

⁶⁰ FRANKFURT, Harry G. « *Alternate Possibilities and Moral Responsibility* », *The Journal of Philosophy*, vol. 66, no 23, 1969, p. 829-839.

Pour plusieurs, ce principe va de soi. Tel que présenté plus haut, il est intuitif. Plusieurs arguments des incompatibilistes vont aussi renforcer cette intuition. Prenons l'argument de la conséquence présenté ci-haut. Si van Inwagen dit vrai, nos actions sont le résultat de la conjonction des lois de la nature et de l'emplacement des atomes dans un passé lointain. Quelle justice y aurait-il à tenir une personne moralement responsable d'une action, si cette dernière ne pouvait pas faire autrement ? L'argument de la conséquence nous amène à voir que malgré la délibération que nous performons avant de poser une action, la décision est déjà déterminée. Si nous regardons notre monde maintenant à l'image de notre exemple précédent, la conjonction des lois de la nature et les premiers instants du monde représentent en fait Brad qui contraint Charles (nous) d'agir librement. Nous sommes enclins à excuser Charles de toute responsabilité dans l'exemple plus haut, alors nous devrions faire la même chose dans le cas de l'argument de la conséquence. Le contrôle de nos actions serait ainsi illusoire et nos actions seraient alors une conséquence de la conjonction des lois de la nature et du premier instant du monde. Des penseurs récents maintiennent encore de tels discours, nous pourrions penser à Gregg D. Caruso un sceptique du libre arbitre qui a publié *Just Deserts Debating Free Will* co-écrit avec Dennett en 2021 au sein duquel il soutient la thèse suivante : « what we do and the way we are is ultimately the result of factors beyond our control, and that because of this we are never morally responsible for our actions⁶¹ ».

Accepter le PAP revient ainsi à croire qu'en présence de déterminisme, une personne ne peut être responsable moralement pour une action étant donné qu'elle n'avait pas accès à une possibilité alternative. Considérant que le libre arbitre que Dennett juge désirable (*worth wanting*)

⁶¹ DENNETT et CARUSO. *Just Deserts*, p.9.

contient cette dimension de responsabilité morale en présence de déterminisme, ce principe doit être réfuté pour que le libre arbitre de Dennett puisse être cohérent.

2.2 Les critiques de Dennett

Les deux thèses présentées en début de chapitre sont soutenues, comme je l'ai déjà mentionné, à l'aide de l'argument de la conséquence de Peter van Inwagen et du principe des possibilités alternatives. Or, plusieurs notions se retrouvent au sein des raisonnements qui soutiennent ces thèses. Pour Dennett, il est clair qu'il y a une ambiguïté au niveau de plusieurs notions telles que celle de pouvoir (*can*), de possibilité et de causalité. Les possibilités semblent être nécessaires pour qu'un agent puisse (*could*) faire quelque chose, pour qu'il ait un pouvoir en termes de cause (*power to cause*). Les possibilités qui sont souvent invoquées dans cette relation avec le pouvoir d'action sont les possibilités physiques. Or, Dennett tente de démontrer que le déterminisme, doctrine ne présentant qu'une seule possibilité physique, ne représente pas nécessairement une embuche insurmontable aux pouvoirs d'actions d'un agent. Il suffit d'adopter la posture appropriée afin de faire sens d'énoncés tels que « il aurait pu faire autrement », et ce, afin de remplir cette condition nécessaire au libre arbitre. Dans les critiques qui suivent, je tenterai de démontrer que les critiques que Dennett présente aux arguments incompatibilistes permettent bel et bien de conserver une place à un libre arbitre désirable, malgré la présence de déterminisme et donc en l'absence de possibilités physiques multiples.

2.2.1 Critique dennettienne de l'argument de la conséquence.

Toujours dans leur article « Who's *Still* Afraid of Determinism? Rethinking Causes and Possibilities » Taylor et Dennett présentent un appendice qui se veut une réfutation de cet argument célèbre, soit l'argument de la conséquence. Ils y présentent en quelques lignes un contre-argument qui prétend démontrer que l'argument de la conséquence n'est pas nécessairement valide, étant donné qu'une erreur⁶² s'y serait glissée au niveau de la notion de causalité. Le cœur de la critique de Dennett concerne la notion de causalité, et plus spécifiquement une confusion quant au rôle que jouent les notions de nécessité causale et de suffisance causale au sein de nos jugements causaux. Je tenterai de démontrer que l'enjeu se retrouve oui au sein de la notion de causalité, mais plus généralement au niveau de ce que les deux hommes appellent le déterminisme. Ce que reproche Dennett à van Inwagen est en fait un type de déterminisme trop fort qui a comme implication de rejeter toute forme de possibilité, réduisant de la sorte le déterminisme à de l'actualisme. Pour ce faire, je propose de présenter son contre-argument qui tient en une page et demie et de préciser sa critique ainsi que ce qu'il propose comme alternative par la suite.

Au préalable, il est important de préciser que dans son livre *An Essay on Free Will*, van Inwagen présente l'argument de la conséquence sous trois formes. Ces trois formes représentent des reformulations du même argument. Il soutient lui-même que si l'une de ses reformulations venait à être invalide, cela serait également vrai des deux autres⁶³. La première, celle présentée ci-haut, est celle qui fut majoritairement retenue au sein de la littérature. Néanmoins, un lecteur attentif pourrait questionner ce choix d'utiliser la première formulation et d'y apposer une critique

⁶² « Erreur » est peut-être fort comme expression, mais au minimum une nuance est absente de l'argument de la conséquence.

⁶³ VAN INWAGEN, *op. cit.*, p.56.

utilisant la logique modale, alors que la seconde et la troisième formulation sont celles où van Inwagen utilise les modalités et introduit son nouvel opérateur N. Ce choix s'explique par le fait que Dennett lui-même se réfère à la première formulation, bien qu'il reformule l'argument, mais aussi par le fait que le point qu'il critique est le même au sein de ces deux autres formulations.

Passons maintenant au contre-argument de Dennett. D'emblée ce dernier reformule l'argument de van Inwagen de manière fidèle, selon moi, à sa formulation originale comme suit :

(10) Let ϕ be some event that actually occurs in agent A's life (missing a putt, say).

Also let σ_0 be a comprehensive description of the universe's state at some time in the remote past, and let λ be a statement of the laws of nature.

(11) Then, assuming determinism, $\lambda \wedge \sigma_0 \Rightarrow \phi$ applies in every possible world.

Equivalently, $\sim\phi \Rightarrow \sim(\lambda \wedge \sigma_0)$.

(12) If A has the power to cause α and $\alpha \Rightarrow \beta$ obtains in every possible world, then A has the power to cause β .

(13) So if A has the power to cause $\sim\phi$, then A has the power to cause the falsity of either λ or σ_0 , which is absurd.

(14) Therefore A lacks the power to cause $\sim\phi$ ⁶⁴.

Toutefois, Dennett suggère que la notion « power to cause α » soit modifiée par ce qui suit :

⁶⁴ TAYLOR et DENNETT, *op. cit.*, p.28.

A has the *power to cause* α iff for some sentence γ describing an action of A and a world f close to actuality, $\gamma \wedge \alpha$ holds in f and $\alpha \Rightarrow \gamma$ in every world similar to f ⁶⁵.

Cette modification nous amène en fait à changer de système logique. Alors que van Inwagen utilise un système de logique modale classique avec une relation d'accès aux mondes possibles kripkéens, Dennett et Taylor proposent d'utiliser un système comme celui de David Lewis, utilisant la contrefactualité. Ce changement de système est primordial selon Dennett et Taylor afin de bien définir l'expression « *power to cause* ». L'erreur de van Inwagen serait de surestimer l'importance de la suffisance causale au sein de l'argument. Le point crucial que Dennett et Taylor soutiennent dans leur article est que la suffisance causale n'est pas suffisante à elle seule afin d'identifier la véritable cause d'un évènement, plusieurs facteurs peuvent entrer en ligne de compte, mais le plus pertinent demeure d'avoir la cause nécessaire à la survenance d'un évènement. C'est, selon eux, la cause qui possède le plus grand pouvoir explicatif lorsque l'on cherche à connaître la raison, la cause véritable, de la survenance d'un effet. Dès lors que cette modification est effectuée, il est possible de voir que l'argument de van Inwagen ne tient plus, du moins formellement, comme le précisent Dennett et Taylor : « Line 3⁶⁶ hypothesizes that $\alpha \Rightarrow \gamma$ in a cluster of nearby worlds, and that $\alpha \Rightarrow \beta$ in every world; if we could deduce that $\beta \Rightarrow \gamma$ in this cluster, we would be home free. But of course in Logic 101 we learn that $\alpha \Rightarrow \gamma$ and $\alpha \Rightarrow \beta$ do not entails $\beta \Rightarrow \gamma$, and so line 3 fails,

⁶⁵ *loc. cit.*

⁶⁶ Cela correspond à l'énoncé (12).

and van Inwagen's argument with it^{67 68} ». Cette modification possède plusieurs implications pertinentes pour toute théorie compatibiliste. Dans l'optique d'une compréhension optimale de la critique dennettienne de l'argument de la conséquence, je propose d'examiner plus en détail l'article de Dennett et Taylor. C'est-à-dire que nous nous intéresserons à leur présentation des notions de monde possible, de la contrefactualité et de causalité, ces dernières inspirées des travaux de Judea Pearl et de David Lewis.

2.2.1.1 Précisions sur la critique dennettienne

Au sein de l'argument de la conséquence, on nous présente un juge qui possède ou non la possibilité de lever la main à un certain moment. Certains pourraient croire que ce juge est en contrôle de ses propres mains et qu'il possède la capacité de lever sa main lorsque cela lui plait. Toutefois, les discussions autour d'un mouvement simple tel qu'un levé de main sont très complexes. La présence du déterminisme vient éradiquer pour certains la capacité du juge à lever la main. C'est ce que présente van Inwagen dans son argument. Les événements qui s'actualisent sont expliqués par la conjonction des lois de la nature et de l'état du monde dans un certain moment passé. On explique donc le présent avec la notion de suffisance causale. C'est-à-dire que la

⁶⁷ TAYLOR et DENNETT, *op. cit.*, p.29.

⁶⁸ Cette modification de l'argument de la conséquence de van Inwagen et sa réfutation furent critiquées par John Martin Fischer dans l'article « Dennett on the Basic Argument ». Je ne rendrai pas compte de cette critique dans ma présentation, puisque comme Dennett le soulève en réponse à Fischer dans l'article « Natural Freedom », ce que Fischer demande à Dennett et Taylor de modifier ne renvoie pas à ce qu'ils veulent présenter comme libre arbitre, il s'agirait en effet d'une modification qui permettrait de conserver l'argument de van Inwagen, mais pas d'une forme de libre arbitre désirable selon Dennett. Le but étant de démontrer une compatibilité entre le déterminisme et un libre arbitre désirable, une telle modification ne sert pas la mission que s'est donnée Dennett, soit d'avoir une théorie d'un libre arbitre désirable et compatible avec le déterminisme. C'est pourquoi cette critique ne sera pas présentée.

présence du premier instant du monde combiné aux lois de la nature implique de manière suffisante donc, inévitablement, ce qui s'en suit. Étant donné ce premier instant et ces lois précises, les évènements suivants ne peuvent être autrement. Ainsi, le passé est suffisant pour expliquer le présent. Dennett ne s'oppose pas à cette explication. En revanche, il soutient que ce n'est pas la seule chose qui peut être dite en termes d'explication. Il est possible d'être plus précis et plus pertinent, selon lui, en utilisant la nécessité causale et non pas seulement la suffisance causale quand vient le temps de faire des jugements causaux et d'essayer d'expliquer pourquoi un évènement est survenu. Commençons par voir la causalité tel que l'explique Dennett dans son article.

2.2.1.2 La causalité

Par causalité, Dennett réfère à ce concept vague, informel et souvent contradictoire⁶⁹ auquel nous nous référons lorsque vient le temps d'établir la cause d'un effet. Dans son article cosigné avec Christopher Taylor⁷⁰, Dennett tente de démontrer que les critères standards pour établir ce qui correspond à LA cause d'un effet ou d'une action, telle que la nécessité causale, la suffisance causale, l'antériorité temporelle, l'indépendance, et certains autres sont tout sauf clairs. Il utilise quelques exemples afin de démontrer que déterminer la cause d'un évènement ou d'une action est une tâche complexe et que la suffisance causale n'est pas toujours source de réponse en ce qui concerne les jugements causaux.

⁶⁹ TAYLOR et DENNETT, *op. cit.*, p.9.

⁷⁰ Dennett traite de cette question également dans le chapitre 3 de *Freedom Evolves* ainsi que dans le chapitre 3 de *Elbow Room*.

Je présenterai deux des exemples de Dennett pour témoigner du point précédent. Premièrement, le cas de surdétermination : Dennett nous donne l'exemple d'un roi et d'un maire qui, tous deux, condamnent à l'exil un rebelle. Ainsi, nous obtenons;

$\Phi 1$: Le roi condamne le rebelle à l'exil.

$\Phi 2$: Le maire condamne le rebelle à l'exil.

Ψ : Le rebelle part en exil.

Dans un tel cas, Dennett soutient que nous faisons face à de la surdétermination étant donné qu'il semble y avoir plus d'une cause suffisante pour que Ψ survienne. $\Phi 1$ et $\Phi 2$ sont dans ce cas-ci toutes deux causes suffisantes, c'est-à-dire que malgré l'absence de $\Phi 1$ ou de $\Phi 2$, Ψ advient tout de même. Également, ni $\Phi 1$ ni $\Phi 2$ ne semble être une cause nécessaire à Ψ . Ce premier exemple permet de voir comment il peut être ardu d'identifier une seule cause comme étant la cause d'un évènement. Dans ce cas-ci, une disjonction semble être à la source de Ψ : $\Phi 1 \vee \Phi 2$ puisque l'un comme l'autre est suffisant, mais aucun n'est nécessaire à lui seul.

Passons maintenant au second exemple où la cause d'un évènement est parfois tout simplement non identifiable. Il s'agit d'un cas que Dennett a repris de McLaughlin⁷¹ :

Everybody in the French Foreign Legion outpost hates Fred and wants him dead. During the night before Fred's trek across the desert, Tom poisons the water in his canteen. Then, Dick, not knowing of Tom's intervention, pours out the (poisoned) water and replaces it with sand. Finally, Harry comes along and pokes holes in the canteen, so that the « water » will slowly run out. Later, Fred awakens and sets out on his trek, provisioned with his canteen. Too late he finds his canteen is nearly empty, but besides, what remains is sand, not water, not even poisoned water. Fred dies of thirst. Who caused his death?⁷²

⁷¹ MCLAUGHLIN, John A. « Proximate Cause », *Harvard Law Review*, vol. 39, no 1, 1925, p. 149–155.

⁷² DENNETT. *Freedom Evolves*, p.74.

Dans cette situation, il paraît difficile d'établir la cause réelle de la mort de Fred. Certaines intuitions sont peut-être prédominantes, mais aucune ne semble correspondre à coup sûr à la réelle cause de sa mort. Si nous partons du fait qu'il soit mort de soif, nous pouvons nous diriger vers la personne qui a vidé sa gourde de son eau. Or, il semble y avoir ici deux personnes responsables de la disparition de son eau. Dick en premier lieu puisqu'il a remplacé ladite eau par du sable, mais aussi Harry, puisqu'il a percé la gourde. Nous pourrions être prêts à écarter Tom de toute responsabilité, étant donné que Fred n'est pas mort empoisonné. Néanmoins, si Dick et Harry n'avaient pas agi tels qu'ils l'ont fait, l'action de Tom aurait été suffisante pour causer la mort de Fred. Cela est vrai pour les trois hommes en fait. Ainsi, nous avons encore une situation où aucune action ne semble être nécessaire afin de causer la mort de Fred, mais toutes sont suffisantes. Il faut ainsi se rabattre sur des critères supplémentaires comme l'antériorité temporelle pour établir qui est véritablement responsable et, en ce sens, la cause de la mort de Fred.

En fait, ce que cherche à accomplir Dennett, c'est démontrer que la causalité n'est pas parfaite et que notre compréhension de celle-ci ne l'est guère davantage. Néanmoins, certaines observations peuvent ressortir de ce court examen : d'une part, il est possible d'observer qu'il y a effectivement plusieurs critères qui nous permettent d'établir des jugements causaux. La suffisance causale en étant un, mais il n'est pas le seul. D'autre part, il n'est pas impossible que nous ne soyons pas toujours aptes à identifier réellement une cause, bien que nous puissions le faire légalement comme avec le cas de la mort de Fred. Ce qui signifie qu'il faut être prudent et bien distinguer les types de discours auxquels nous nous référons (discours légal, discours scientifique, discours philosophique, etc.). Ainsi, un événement peut théoriquement ne pas avoir de cause, comme il peut

avoir une myriade de causes. En ce sens, les deux propositions suivantes peuvent être vraies en même temps:

(15) La conjonction des lois de la nature et du premier instant du monde est la cause suffisante de l'évènement présent.

(16) Ma prise de décision est la cause nécessaire de l'évènement présent.

Dennett présente ainsi une conception de la causalité qui met l'emphase sur sa complexité, mais aussi sur les différentes manières possibles de l'aborder. Voir la causalité comme une doctrine de la suffisance est l'une de ces possibilités, mais elle semble devoir aller de pair avec un déterminisme très fort. Or, cette vision ne reflète pas en elle-même l'entièreté de ce que représente la causalité et encore moins ce que représentent nos jugements causaux. À cet effet, Dennett et Taylor disent s'approcher des travaux de Judea Pearl en ce qui a trait à leur approche de la causalité. Ce dernier étant connu pour avoir une approche en termes de niveau de causalité : la corrélation, l'intervention et la contrefactualité. Ce qui ressort de cette division de la causalité est un type de classement au niveau de l'analyse des liens causaux. Afin de déterminer la relation causale la plus probable entre deux éléments, il est possible d'évaluer leur niveau de corrélation, sans avoir à conclure à une relation causale. Il est aussi possible de comprendre et d'analyser les possibles interventions entre les deux, donc, d'analyser les effets d'une action de A sur B. Enfin, il est possible de faire enquête en utilisant la contrefactualité⁷³. Inspirés de ces travaux, Dennett et Taylor signalent que les

⁷³Je développerai ce point dans la section 2.2.1.4 Contrefactuels.

jugements causaux généraux semblent reposés sur la suffisance causale, alors que les jugements causaux particuliers, individuels, eux, semblent reposer sur la nécessité causale qu'il est possible d'identifier en utilisant les contrefactuels. En ce sens, la nécessité causale aurait un pouvoir d'explication plus grand que la suffisance causale lorsqu'il est question d'une capacité individuelle.

Une telle perspective de la causalité n'est toutefois pas suffisante en elle-même pour saisir l'entièreté de la critique de Dennett, passons donc à la sémantique des mondes possibles, un outil qui nous permettra de mieux définir certaines notions.

2.2.1.3 Les mondes possibles

La sémantique des mondes possibles est un outil indispensable à la compréhension des notions modales. À la différence de la logique propositionnelle, la logique modale ne possède pas de fonctions de vérité à proprement parler. Une conjonction, en logique propositionnelle, est un opérateur logique qui est une fonction de vérité qui peut être décrite à l'aide d'une table de vérité. Une conjonction sera donc vraie ou fausse en fonction de la valeur de vérité des propositions qui la constitue. Or, lorsque nous avons à faire avec une notion modale, nous utilisons des opérateurs qui ne sont pas des fonctions de vérité. Il faut donc les interpréter d'une manière différente, soit à l'aide de la quantification sur un ensemble de mondes possibles. Les opérateurs modaux sont nombreux, mais nous nous concentrerons sur les deux classiques suivants: la possibilité et la nécessité.

La nécessité tout comme la possibilité, en tant que modalité, sont des modes, des manières d'être vraie ou fausse pour une proposition. Nous dirons d'une proposition qu'elle est nécessaire, et ce, à la condition que celle-ci soit vraie dans tous les mondes possibles. Cela signifie qu'une

proposition est dite vraie seulement si cette proposition est vraie dans tous les mondes possibles auxquels nous avons accès. Nous dirons, par exemple, qu'une proposition p est nécessaire en exprimant $\Box p$, où p tient par exemple pour: Frédéric est le prénom de mon fils aîné. Nous obtenons:

(17) Nécessairement, Frédéric est le prénom de mon fils aîné.

Pour que (17) soit vraie, il faut que mon fils aîné se nomme Frédéric dans tous les mondes possibles auxquels nous avons accès. Alors que pour la possibilité, nous dirons que p est possible en exprimant $\Diamond p$. Nous obtenons alors :

(18) Possiblement, Frédéric est le prénom de mon fils aîné.

Pour que (18) soit vraie, p doit être vraie dans au moins un monde possible auquel nous avons accès. Il devient alors impératif de spécifier à quel système de logique modale nous nous référons. Chaque système spécifie ses propres relations d'accès aux différents mondes possibles, ce qui impacte ensuite la valeur de vérité de notre proposition. Ce choix de système permet de mieux définir le sens de notre proposition.

En effet, un même opérateur peut servir à différents discours et être formulé dans le langage naturel sous plusieurs formes similaires. Nous retrouvons par exemple les opérateurs modaux tels que la possibilité et la nécessité à l'intérieur des formulations ou des mots utilisés dans le langage ordinaire tels que: « nécessairement »; « il est impératif »; « il est possible que »; « possiblement »,

etc. C'est d'ailleurs ce que Hughes et Cresswell présentent comme l'une des particularités de la logique modale : cette caractéristique malléabilité:

In fact, one of the important features of modal logic is that out of the same basic material we can construct a variety of systems which reflect a variety of interpretations of L (the necessity operator), within the range which can be indicated, somewhat loosely, by calling it a necessity operator. We shall even sometimes extend the interpretation of L a little beyond these limits; for fruitful systems of logic have been inspired by the idea of taking the necessity operator to mean, for example, 'It will always be the case that...', 'It is known that...' or 'It is provable that...'.⁷⁴

Or, c'est là que repose l'essence de ce que défendent Dennett et Taylor dans leur article. À savoir qu'il est plausible, que plusieurs interprétations d'un même opérateur logique soient possibles en fonction du système logique utilisé et de la portée de cet opérateur. La question devient dès lors, quel système représente au mieux le sens de la proposition ? Quels devraient être les mondes qui sont inclus dans notre ensemble de mondes possibles ? L'avis de van Inwagen et de Dennett diverge largement sur ce point.

Dans son livre, van Inwagen spécifie les relations d'accessibilité entre le monde actuel (A) et un autre ensemble de mondes possibles (w_n). En fait, le déterminisme qu'il présente vient éradiquer toute potentielle relation d'accessibilité à un autre monde:

Let us, therefore, understand by 'determinism' the thesis that the actual world is "deterministic": according to determinism, every world distinct from the actual world either differs from it at every instant, or, if it differs from the actual world at only *some* instants, is governed by a different set of laws of nature⁷⁵.

⁷⁴ HUGHES, George Edward., CRESSWELL, Maxwell John. « The Basic Notion » dans *A New Introduction to Modal Logic*, London, Routledge, 1996, p.14-15.

⁷⁵ VAN INWAGEN. *op. cit.*, p.86.

Dans cet extrait, van Inwagen spécifie que les autres mondes possibles différents du monde actuel soient à tous les instants, ne les rendant donc pas accessibles selon lui, puisque ces derniers doivent posséder au moins une tranche (slice) avec le monde actuel pour être accessibles; ou bien, différer seulement à quelques moments. Toutefois, cela signifierait qu'ils ne possèdent pas les mêmes lois, puisque selon la définition donnée par van Inwagen, un monde déterminé ne possède qu'un seul futur possible. Ainsi, si notre monde est déterminé, il ne peut y avoir aucun autre monde possible accessible: « [...] if determinism is true, then no one has access to any non-actual world. That is, no one has an ability that may correctly be described as an ability to realize some in fact unrealized possibility⁷⁶ ». Ainsi, en soutenant un déterminisme aussi fort, van Inwagen enlève toute possibilité de relation d'accès aux mondes possibles et prive de sens les expressions de possibilités non réalisées, puisque les seules possibilités qui peuvent exister sont celles qui se sont actualisées. Ainsi, toute expression relatant une possibilité passée est privée de sens, donc il serait faux de dire qu'elle est possible, puisqu'elle n'est vraie dans aucun monde possible de l'ensemble sélectionné.

La question devient dès lors, quel est le sens véritable d'un énoncé de possibilité. Devons-nous accepter ce choix de système très restrictif que propose van Inwagen ? Devons-nous inclure des mondes où les lois de la physique ne sont pas les mêmes ? Devons-nous inclure des mondes avec un passé identique, similaire ou complètement différent du nôtre ? La réponse ne peut être autre chose que cela dépend de ce que nous tentons d'exprimer, il me semble.

⁷⁶ *Ibid.* p.93.

C'est d'ailleurs ce que soulèvent Taylor et Dennett dans leur article. Ils questionnent le sens véritable des énoncés de possibilités lorsque les gens expriment un énoncé tel que : « J'aurais pu lever la main à ce moment »; « J'aurais pu réussir ce coup lors de notre dernière partie » ; ou encore, « j'aurais pu faire autrement ». Pour démontrer ce point, ils utilisent l'exemple d'un joueur de golf qui manque son putt à un temps T et qui soutient qu'il aurait pu le réussir⁷⁷. Autrement dit, voulons-nous dire que le joueur aurait pu avoir son putt à ce moment exact ou bien de manière générale est-il apte à réussir ce type de coup. Notre ensemble de mondes possibles sera constitué d'un seul monde dans le premier cas, alors qu'il sera plus volumineux dans le second cas.

Van Inwagen répond à cette question dans son livre *An Essay on Free Will*, nous l'avons noté plus haut en présentant la prémisse (5) de son argument. Pour Dennett, ceci est une erreur. En fait, van Inwagen utilise ce que Dennett appelle la « narrow method » ou la méthode étroite. Il la nomme ainsi étant donné l'étroitesse de l'échantillonnage sur lequel van Inwagen quantifie lorsqu'il utilise une formulation tel que « j'aurais pu faire X dans tel cas ». Mais quel sens y aurait-il à soutenir que nous avons pu faire quelque chose si nous savons que nous ne l'avons pas réussi, demande Dennett ? Si nous quantifions avec la méthode étroite, poser ce type de questions revient à voir un évènement se produire et soutenir qu'autre chose aurait pu arriver tout en sachant que tel ne fut pas le cas. Pour Dennett, l'expression exprimerait plutôt une capacité que le joueur juge avoir au golf. Ce joueur qui dit qu'il aurait pu le faire, parlerait-il de sa confiance en ses capacités ? Cette confiance proviendrait-elle alors d'évènements passés similaires à celui-ci où il aurait réussi

⁷⁷ Il s'agit en fait de l'exemple du « putt d'Austin » auquel Dennett se réfère mainte fois dans ses articles et ses ouvrages. Le putt d'Austin est en fait une reprise de l'argument de la conséquence de van Inwagen. C'est pourquoi j'ai choisi de conserver la critique envers van Inwagen et non celle envers Austin.

ce type de coup ? Il faudrait faire d'autres expérimentations pour pouvoir attester du fait qu'une personne ne peut pas réussir une action. Pointer un moment où une personne ne réussit pas une action ne signifie pas nécessairement qu'elle n'était pas apte à le faire. Dennett propose alors d'utiliser la notion des contrefactuels pour exprimer ce qu'il croit être le véritable sens des énoncés de possibilités dans un contexte tel que cité ci-haut.

2.2.1.4 Contrefactuels

Dans son ouvrage *Counterfactuals*, David Lewis présente plusieurs notions qui sont reprises par Dennett afin de traiter des possibilités. Ce que Dennett retient spécifiquement de ce dernier est notamment le choix de son système. Système qui n'est pas basé sur une relation d'accessibilité entre les mondes possibles, comme le sont les systèmes de logique modale classique, mais plutôt sur le concept de similarité. Lewis présente une conception des mondes possibles différente de penseurs tels que Kripke. Il conçoit les mondes possibles comme de véritables entités, faisant de lui, un réaliste en regard des mondes possibles. Dans un tel système, la notion d'identité stricte est remplacée par celle de contrepartie (*counterpart*). Cela signifie qu'on ne cherchera pas un objet identique à travers des mondes possibles avec une quelconque relation d'accessibilité, mais plutôt des contreparties similaires à travers différents mondes. Ce faisant, notre quantification se fera sur des mondes ayant un objet présentant une similarité avec un autre objet dans un autre monde. Par exemple, nous pourrions, pour reprendre l'exemple de van Inwagen, avoir un juge dans le monde actuel. Ce juge pourrait avoir une contrepartie dans un autre monde possible. Cela signifie, une personne qui est similaire à ce dernier, soit en termes de caractéristiques importantes, en termes d'idées, en termes de croyances, etc. Ce système amène une flexibilité importante qui permet

d'envisager des évènements contrefactuels comportant de légères différences, mais conservant tout de même une similarité importante. Il nous permet en l'occurrence de prendre des mondes avec les mêmes lois de la nature que le nôtre et un passé identique, mais où une personne est légèrement différente. Cela nous permet donc de dire, par exemple, « si le juge avait eu telle information, il aurait levé la main », « si le juge avait voulu lever la main, il aurait pu », « Si j'avais pu lire le tchèque, j'aurais acheté le bon titre de transport », etc. Ce système permet ainsi de modéliser des possibilités qui ne reposent pas uniquement sur une relation d'identité stricte, mais plutôt sur une relation de similarité, qui s'accorde avec nos raisonnements contrefactuels quotidiens.

Dans leur article, Dennett et Taylor jumèlent le système de Lewis, et plus spécifiquement sa notion de similarité, aux travaux de Judea Pearl sur la causalité afin de revoir la notion « power to cause » qu'on peut associer à la notion de capacité.

C'est d'ailleurs ce qu'on retrouve dans leur appendice traitant de l'argument de la conséquence. Ils souhaitent que la capacité soit exprimée non pas par l'actualisme, qui priorise la possibilité physique actualisée, mais plutôt par une approche pragmatique qui accorde une importance supérieure aux possibilités non réalisées qui s'expriment par un système de contrefactuel tel que présenté par Lewis. Ce faisant, les énoncés de possibilités telles que : « j'aurais pu éviter une contravention à Prague » trouvent leur sens à travers des énoncés contrefactuels tels que :

(19) si j'avais acheté le bon titre de transport, je n'aurais pas eu de contravention.

Ces énoncés contrefactuels représentent une partie essentielle de notre processus de raisonnement lorsque nous posons des jugements causaux. Dans cet exemple, je possède la

croyance selon laquelle si j'ai eu une contravention dans le métro à Prague, c'est que j'avais la possibilité d'acheter le bon titre de transport et que je ne l'ai pas fait. Je suis ainsi la cause, et donc possiblement responsable, de ladite contravention. Dennett exprime ce raisonnement en utilisant la méthode de David Lewis. Nous dirons donc que l'implication (19) est nécessaire si elle est vraie dans tous les mondes similaires au nôtre où l'antécédent et le conséquent sont vrais. Nous donnons :

$$(20) \Box_x \phi \Rightarrow \psi$$

Où ϕ tient pour « j'ai acheté le bon titre de transport » et où ψ tient pour « je n'ai pas de contravention ». Ce qu'il nous reste à définir est notre ensemble de mondes similaires aux nôtres qui est représenté par le X. Dennett propose d'appliquer la règle suivante : lorsque vous cherchez la valeur optimale pour un ensemble X de mondes possibles, incluez les mondes dans lesquels ϕ est vrai, $\sim\phi$ est vrai, ψ est vrai et $\sim\psi$ est vrai. Cet ensemble représente alors un ensemble de mondes très similaire au monde actuel⁷⁸. Cette sélection d'ensembles permet alors de voir s'il y a un rapport de nécessité entre ϕ et ψ et entre $\sim\phi$ et $\sim\psi$. Si tel est le cas, nous sommes portés à soutenir alors que ϕ est la cause nécessaire de ψ ⁷⁹. C'est-à-dire qu'en l'absence de la cause, l'effet ne survient pas. Dans notre exemple ci-haut, cela nous permettrait de constater si par exemple j'achète le bon titre de transport et que je reçois tout de même une contravention, c'est que les deux ne sont pas

⁷⁸ TAYLOR et DENNETT, *op. cit.*, p. 7.

⁷⁹ Il y a évidemment beaucoup plus à dire sur ce passage, mais cela n'est pas essentiel afin de comprendre le point de Dennett face à van Inwagen et les incompatibilistes. Nous nous en tiendrons donc ici sur ce point afin de ne pas alourdir le texte.

liées comme je le présumais. Je croyais que mon erreur avait mené au fait de recevoir une contravention, mais si devant ϕ et $\sim\phi$ je reçois une contravention, donc $\sim\psi$, alors l'implication ne fonctionne pas, ϕ n'implique pas ψ . Devant ce constat, je n'expliquerai pas mon erreur à l'entrée du métro comme étant la cause de cette contravention. Cet exemple met en lumière le type de raisonnement que nous sommes portés à faire dans nos enquêtes quotidiennes au sujet de la relation de causalité entre deux événements. Dennett et Taylor mettent l'accent sur ce type d'exemple, puisque comme Pearl le présentait, les cas particuliers semblent renvoyer à des cas de nécessité causale et non de suffisance causale. Nous pourrions dire que le déterminisme est la cause de cette contravention, mais cela ne m'aiderait pas à en éviter une prochaine. Notre soif de connaissances n'est pas étanchée après ce type de réponse.

Ainsi, nous arrivons avec deux postures opposées. De son côté, van Inwagen, en utilisant la *narrow method*, tend à montrer que ces raisonnements sont en fait illusoire, qu'ils reposent sur des possibilités non réalisées et n'ont donc pas de valeur au point de vue de la causalité. Je n'aurais pas pu m'éviter cette contravention comme je n'aurais pas réellement pu choisir autrement. Vue sous cet angle, la capacité d'une personne à faire une action ou à s'abstenir de faire une action ne peut pas reposer sur une possibilité non réalisée. Seule la possibilité actualisée peut être considérée lors de jugements causaux. De l'autre côté, Dennett soutient plutôt qu'elles ont une importance, malgré leur statut moins tangible, elles sont tout de même pertinentes du point de vue pragmatique⁸⁰. C'est pourquoi il priorise le pragmatisme à l'actualisme de van Inwagen.

⁸⁰ Nous développerons ce point au chapitre suivant.

2.2.1.5 Synthèse de la critique

En somme, la critique présentée par Dennett dans l'appendice de son article gravite bel et bien autour de la notion de causalité, mais surtout autour du sens des énoncés de possibilité. Ce qui ressort comme étant clair pour Dennett est que de poser la question « aurait-il pu faire autrement ? » dans un monde déterminé en utilisant la méthode étroite constitue une question sans intérêt. Maintenant, si nous nous plaçons dans une perspective différente, en utilisant le système des contrefactuels de David Lewis, et non pas d'un système de logique modale classique avec pour ensemble de mondes possibles un ensemble ne comprenant que le monde actuel, nous sommes à même de constater qu'il est possible de conserver un sens aux énoncés de possibilité, malgré la présence de déterminisme, et c'est là, je crois, la force de la critique de Dennett. Par conséquent, le déterminisme n'est pas un obstacle à la possibilité de faire autrement, à condition d'être dans une perspective où l'ontologie est assez vaste pour inclure des choses telles que des opportunités, des possibilités, des intentions, etc. Autrement dit, van Inwagen fait l'erreur d'associer au déterminisme l'idée d'inévitabilité et de reconnaître aux possibilités actualisées un caractère supérieur ayant comme conséquence de rejeter le sens de l'expression « pouvoir faire autrement » qui permet de conserver une compatibilité entre le libre arbitre et le déterminisme. Par ailleurs, il semble plus fort de dire que malgré le déterminisme, il est possible de faire sens d'énoncés de possibilité que de les rejeter tout simplement. Le modèle de van Inwagen mène à leur rejet, alors que celui de Dennett permet de les conserver. Oui, les possibilités au sens de van Inwagen ont un caractère réel plus fort, ces possibilités s'actualisent, alors que celles de Dennett ne le font pas, mais elles conservent tout de même un caractère réel au niveau de notre expérience, au niveau de notre compréhension de notre expérience du monde, nous en faisons d'ailleurs l'expérience lorsque

nous nous projetons dans un futur possible, lorsque nous délibérons et lorsque nous tentons de poser des jugements causaux. Ces possibilités sont-elles réelles ? Au sens où une possibilité qui ne s'actualise pas est-elle tout de même réelle ? Elles sont réelles dans un moindre sens, elles sont réelles du point de vue de l'agent, qui est un être fini et situé.

Au final, je considère que Dennett présente une riposte substantielle à l'argument de la conséquence et que ce dernier ne permet donc pas de conclure à l'incompatibilisme du déterminisme et du libre arbitre. Pour ce faire, il faudrait démontrer que l'approche de van Inwagen (la *narrow method*) est supérieure, voire justifiée afin de discréditer le choix de système logique sélectionné par Dennett. Autrement, le choix de Dennett m'apparaît supérieur en ce qu'il permet de conserver les énoncés de possibilité en présence de déterminisme, ce que le système de van Inwagen ne permet pas. Il nous reste à présent à discuter de la critique de Dennett en regard du principe des possibilités alternatives.

2.2.2 Critique dennettienne du principe des possibilités alternatives

Lorsqu'il est question de critiquer le principe des possibilités alternatives, la plupart du temps, la méthode des contre-exemples de Frankfurt est utilisée. C'est d'ailleurs dans son article de 1969, « Alternate possibilities and moral responsibility », que Frankfurt présente ces contre-exemples qui tendent à démontrer que le principe est faux et qu'il ne mène pas à l'incompatibilisme du déterminisme et de la responsabilité morale. Ces contre-exemples mettent en place des scénarios où une personne se retrouve dans une situation de surdétermination, ses choix deviennent donc illusoire, toutes ses possibilités d'agir autrement lui sont retirées. À travers différents contre-exemples de la sorte, Frankfurt démontre que nos intuitions ne sont pas en accord avec le PAP

comme le prétendent les incompatibilistes. Au contraire, la responsabilité morale semble attribuable à une personne, et ce, malgré l'absence de possibilités alternatives.

En effet, lors de la présentation de ses contre-exemples, Frankfurt attire notre attention sur le cas où une personne aurait choisi une action, et ce, avant que l'élément de surdétermination (la menace ou la contrainte, selon le cas) lui soit présenté. Ce faisant, cet élément ne produit en réalité aucun effet sur la prise de décision de la personne. Dans ce cas de figure, Frankfurt soutient que nous serions plutôt enclins à la porter responsable moralement de son action, en effet, « le fait qu'une personne n'aurait pas pu éviter de faire quelque chose est une condition suffisante pour la réalisation de cette action. Mais, [...] ce fait peut ne pas faire partie des facteurs expliquant la réalisation de cette même action. [...] de telle sorte qu'il ne fera pas du tout partie de l'explication de cette action⁸¹ ». Or, ce dernier passage fait écho à ce que Dennett soutient au sujet de la causalité et des jugements causaux: ce n'est pas parce qu'une condition suffisante est remplie qu'elle correspond à la cause d'une action, autrement dit, aux facteurs expliquant la réalisation de cette action. Au même titre que le déterminisme peut être suffisant pour que le présent se produise, mais le déterminisme n'explique pas nécessairement les raisons de la survenance de nos choix d'actions. Plusieurs facteurs peuvent être en place et, dans cet exemple, le choix initial de la personne est plus pertinent que la présence de cette contrainte. Nous pouvons ainsi affirmer que Dennett soutient la critique de Frankfurt au sujet du principe des possibilités alternatives: « I accept Frankfurt's analysis of these cases and think these thought experiments are useful in spite of their invocation

⁸¹ FRANKFURT, Harry, « Possibilités alternatives et responsabilité morale », *RÉPHA, Revue étudiante de philosophie analytique*, vol. 5, 2012, p. 102.

of imaginary bogeymen, for they draw attention to the importance, for responsibility, of the actual causal chain of deliberation and choice running through the agent – whatever may be happening elsewhere⁸² ». En effet, les deux hommes portent l'importance pour la responsabilité morale sur la délibération de l'agent, sa prise de décision initiale dans ce cas, et non pas sur la contrainte qui lui est imposée, comme celle-ci ne change rien à sa décision.

Tout compte fait, les possibilités alternatives sont-elles essentielles afin que nous soyons responsables moralement d'une action ? Non, nous disent Frankfurt et Dennett, mais ce dernier ne fait pas que présenter son accord avec Frankfurt, il va plus loin dans son explication du rejet du PAP. C'est dans son article de 1984, « I Could not have Done Otherwise – So What?⁸³ » tout comme dans le chapitre 6 de son livre *Elbow Room*, que Dennett présente à son tour le rejet de ce principe (PAP) et où il met l'emphasis de son explication sur le manque de fondements que propose le principe ainsi que les multiples sens que peut posséder l'expression « pouvoir faire autrement ».

D'une part, Dennett cherche à démontrer que lorsqu'une personne mentionne ne pas avoir pu faire autrement dans une situation donnée, celle-ci ne cherche pas nécessairement à se défaire de toute responsabilité morale face à ses actions. Au contraire, Dennett présente le cas de figure où une personne reçoit des louanges pour son action, par exemple, lorsque quelqu'un sauve un enfant d'une noyade. On peut facilement s'imaginer une personne recevoir des félicitations pour son caractère moral irréprochable à la suite de la mise en péril de sa propre vie pour aller au secours d'un enfant qui allait se noyer en pleine rivière. Le sauveteur pourrait bien répondre quelque chose

⁸² DENNETT. *Elbow Room*, p.144.

⁸³ DENNETT, Daniel C. « I Could Not Have Done Otherwise – So What? », *The Journal of Philosophy*, vol. 81, no 10, octobre 1984, p. 553–565.

comme : « Je ne pouvais pas rester là à ne rien faire, je n'avais pas d'autres choix que de sauter et de sauver l'enfant ». Dans un tel cas, dirions-nous que le sauveteur en question tente de se défaire de sa responsabilité morale dans son action digne de louanges ? Non, nous dit Dennett. Il est plutôt en train de nous informer que son action était tellement en concordance avec ses valeurs, qu'il n'y avait aucun autre choix acceptable pour lui. Il n'est pas dans un discours métaphysique à discuter du réalisme des possibilités physiques, il est plutôt en train de nous informer des facteurs qui l'ont poussé à prendre cette décision. Après avoir entendu que cette personne ne se voyait pas faire autrement, que les avertissements du potentiel danger pour sa propre vie soulevés par les gens présents autour de lui avant son action n'auraient rien changé à son action, que même si on avait tenté de le restreindre, il aurait tout fait pour sauter à l'eau et secourir le jeune, sommes-nous prêts à lui retirer le mérite de son geste ? Cela ne semble pas aller de soi comme les incompatibilistes le soutiennent lorsqu'ils présentent des situations où une personne ne pouvait pas faire autrement en présentant des scénarios avec des actions dignes de blâmes. Pourtant, le PAP ne présente pas de distinction à savoir qu'il s'appliquerait seulement aux actions dignes de blâmes et non pas à celles dignes de louanges ou de mérite. Le caractère intuitif ou même manifeste du principe est donc remis en question en le regardant sous cet angle.

D'autre part, Dennett prétend proposer une position plus forte que les incompatibilistes qui soutiennent le PAP en rappelant que l'un des points essentiels selon ces derniers est de pouvoir faire autrement, et ce, dans les mêmes exactes circonstances: « I claim something stronger; I claim that I could not do otherwise even in any roughly similar case. I would *never* agree to torture an

innocent person for a thousand dollars⁸⁴ ». Dennett soutient que certaines actions sont pour lui des interdits, que malgré une contrainte ou une menace telle que la torture, il ne ferait jamais certaines actions jugées moralement répréhensibles. Ainsi, même en présence de circonstances similaires, il ne ferait pas l'une ou l'autre de ces actions. Cela signifie pour Dennett que plusieurs situations représentent des situations où il ne ferait pas autrement, telles que le meurtre, le viol, etc. Cette position est présentée dans *Elbow Room* comme une facette de ce que devrait être un agent moral: « Doesn't a considerable part of being a responsible person consist in making oneself unable to do the things one would be blamed for doing if one did them⁸⁵ » ? Présentée ainsi, la possibilité d'agir autrement n'est pas du tout une condition nécessaire à la responsabilité morale, c'est même plutôt l'inverse, un agent moral est un agent qui s'autodétermine à ne voir dans certaines situations qu'une seule et unique possibilité d'action. Malgré la faim, malgré la fatigue, malgré les tentations, certaines actions ne feront pas partie des possibilités d'action pour cet agent.

Comme plusieurs avant lui, Dennett soulève la question du sens de l'expression « pouvoir faire autrement ». Nous avons déjà soulevé ce point dans la section de la critique dennettienne de l'argument de la conséquence. Dans ce cas-ci, Dennett ramène l'expression à son sens quotidien. Qu'est-ce qu'une personne peut bien tenter de dire lorsqu'elle dit n'avoir pas pu agir autrement après avoir fait ou s'être retenu de faire quelque chose ? Les incompatibilistes voient dans cette expression un rejet de la responsabilité d'une action basée sur la croyance que la personne était contrainte d'agir ainsi puisqu'elle était déterminée et n'avait aucune autre possibilité physique. Le

⁸⁴ *Ibid.* p.556.

⁸⁵ DENNETT. *Elbow Room*, p. 147.

déterminisme serait dans ce cas-ci, comme cela est soutenu dans l'argument de la conséquence, une force qui contraindrait les gens à agir d'une seule manière possible, la seule qui soit véritablement possible⁸⁶. Toutes les autres possibilités étant illusoires et impossibles à réaliser. Cette position ne cadre pas avec l'utilisation quotidienne selon Dennett. Fidèle à ses pointes d'ironie, il soutient le fait que personne ne semble faire d'enquête auprès de physiciens après avoir dit ne pas avoir pu faire autrement. Soulignant le fait que les gens ne semblent pas être dans un discours physique, ils ne cherchent pas une découverte scientifique qui les rassurerait dans leur conviction morale. Non, ils seraient plutôt au niveau du design selon Dennett. L'expression serait en réalité une recherche de défaut de design ou de fatalisme local. Si nous reprenons l'exemple du sauveteur d'enfant dans un cas de noyade, advenant le cas où notre héros ne parviendrait pas à sauver l'enfant et se retrouverait donc devant des commentaires désobligeants de la part de la famille de l'enfant, par exemple, ce dernier pourrait dire cette fois « je ne pouvais pas autrement », et ce, dans le but de se dégager de la responsabilité de la noyade de l'enfant. Cela serait acceptable selon Dennett si le sauveteur se retrouvait en situation de fatalisme local, c'est-à-dire dans une situation où il ne pouvait véritablement pas faire autrement, comme dans une situation où il serait ligoté à un arbre au moment de la noyade. Dans un tel cas, ce n'est pas sa capacité à faire un choix qui était impactée, mais sa capacité physique à intervenir. Bien qu'il aurait voulu intervenir, il ne pouvait pas. Son contrôle de lui-même était restreint. Cela mène donc à une situation où malgré une délibération, une personne ne peut pas faire autrement, non par l'absence de possibilités physiques, mais par manque de contrôle. Même si la personne veut aller sauver l'enfant, elle ne le

⁸⁶ Cette idée du déterminisme agissant telle une force contraignante sur les gens sera discutée au chapitre 3.

peut pas. Elle n'est donc pas en accord avec ce qui se produit. Or, ce point de vue concorde encore une fois avec le texte de Frankfurt où ce dernier propose une révision au PAP : une personne n'est pas moralement responsable de ce qu'elle a fait si elle l'a fait uniquement parce qu'elle n'aurait pas pu faire autrement⁸⁷. Un incompatibiliste pourrait bien entendu revenir à la charge avec l'argument de la conséquence et soutenir qu'une personne ne peut jamais faire autrement, donc cette modification ne changerait rien. Nous demanderons en revanche à tout incompatibiliste voulant prendre cette voie d'aller nous démontrer en quoi la proposition de Dennett soutenue dans la section précédente ne tient pas la route. Ainsi, en prenant compte de notre précédente critique, cette révision du PAP nous permet d'écarter les moments de fatalisme local et de conserver cette intuition que nous avons qu'en l'absence de contrôle sur nous-mêmes, nous ne sommes pas responsables de nos actions.

Cette notion de contrôle mérite d'être examinée plus en détail, nous y viendrons ainsi au chapitre suivant.

2.3 Conclusion du chapitre

L'intention de ce présent chapitre était de répondre à la question suivante : les arguments incompatibilistes représentent-ils finalement une raison suffisante de réfuter les prétentions de Dennett à l'effet que son libre arbitre est un libre arbitre véritable ? La réponse est que non, les arguments standards soutenus par les incompatibilistes n'ont pas la portée qu'ils prétendent posséder. Ils possèdent une certaine force, mais pas suffisamment pour invalider les arguments des

⁸⁷ FRANKFURT. « Possibilités Alternatives et Responsabilité Morale », p.104.

compatibilistes. L'argument de la conséquence tel que je l'ai démontré n'est pas un argument invalide. L'argument est valide, mais il l'est en fonction de la définition des concepts qui y habitent. Si nous ne sommes pas en accord avec ces définitions, et je pense avoir démontré par l'utilisation des notions modales que plusieurs définitions de concepts tels que la capacité d'un agent à faire autrement étaient possibles, l'argument peut devenir faux, comme l'ont démontré Taylor et Dennett.

Finalement, ce que martèle Dennett à travers plusieurs de ses livres, notamment *Elbow Room*, *Freedom Evolves* et plus récemment *Just Deserts*, ainsi qu'au sein de nombreux articles et conférences, c'est que le déterminisme n'implique pas ce que prétendent les incompatibilistes. De fait, il est vrai, selon un choix de système logique, de dire que le déterminisme est la cause suffisante de ce qui se produit présentement et qu'en ce sens, personne ne peut faire autrement que ce qu'il fait. Ce choix est justifiable, mais lourd de conséquences. C'est une position très forte qui implique donc le rejet de plusieurs notions, dont celle de libre arbitre. En revanche, ce choix de position n'invalide pas à lui seul les autres choix de systèmes au sein desquels d'autres notions peuvent trouver un sens. L'utilisation de la *narrow method* est un choix qui s'accorde avec une vision très forte du déterminisme et une vision très linéaire de ce qu'est la causalité. À l'opposé, Dennett propose l'utilisation d'un système qui permet de conserver un sens important à l'expression « pouvoir faire autrement » et qui s'accorde avec une forme de déterminisme plus souple et non contraignant. Ce que nomme Dennett un libre arbitre véritable ne repose donc pas sur la présence de possibilités physiques multiples, mais bien sur des capacités que possèdent les humains et qui s'expriment par le biais de possibilités non actualisées, mais tout de même pertinentes au sein de nos jugements moraux.

L'utilisation de ces possibilités sera d'ailleurs présentée à l'intérieur du chapitre suivant où je traiterai de l'aspect désirable du libre arbitre que nous possédons selon Dennett : l'aspect de responsabilité morale qui découle de notre processus de prise de décisions.

CHAPITRE 3 – LE MODÈLE DE DENNETT

If you make yourself really small, you can externalize virtually everything.

Daniel C. Dennett

Au chapitre précédent, j'ai exposé les critiques que Dennett adresse aux arguments incompatibilistes fréquemment défendus par les déterministes, en montrant que ces derniers ne possèdent pas la force qu'on leur attribue généralement. Ce travail critique ouvre ainsi la voie à une théorie compatibiliste du libre arbitre. Il convient maintenant de s'attarder à un critère fondamental pour toute théorie de la liberté : l'autonomie décisionnelle. Toute position, qu'elle soit libertarienne ou compatibiliste, tente de défendre, sous une forme ou une autre, cette capacité d'être l'élément déterminant dans le processus décisionnel⁸⁸. Une défense de la liberté, c'est une défense de l'autonomie individuelle, du choix libre et de la maîtrise de soi. Ainsi, ce chapitre s'attardera au modèle de Dennett et à la manière dont il défend cette idée d'un agent libre agissant par lui-même. Pour ce faire, je tenterai de reconstruire les différentes composantes qui, ensemble, forment le modèle de libre arbitre défendu par Dennett. Nous avons au préalable défini ce qu'il entend par « libre arbitre », maintenant je m'attarderai au fonctionnement de ce libre arbitre et à la manière dont il peut fonder la compétence morale d'un agent.

⁸⁸ Or, c'est précisément ce que les déterministes, eux, tentent de nier.

Précédemment, j'évoquais ma décision de peindre mes armoires en bleu marine. Cette décision, bien qu'elle m'apparût comme la mienne, était-elle véritablement mienne ? Le déterminisme, du moins selon certains, semble nous empêcher de prendre des décisions par nous-mêmes, d'être l'auteur de nos propres décisions. Des philosophes, comme John Martin Fischer, soutiennent que le déterminisme nous prive d'une forme de contrôle essentiel à l'attribution d'une forme de responsabilité morale: « it is usually thought that determinism erodes control⁸⁹ ». Au chapitre précédent, nous avons critiqué le sens de l'expression « pouvoir faire autrement », malgré cette critique, les incompatibilistes continuent de soutenir que le déterminisme agit telle une force contraignante sur nos actions et nos choix nous privant de la sorte de toute opportunité. Nos décisions, par exemple de faire autrement, ne seraient pas les nôtres, elles seraient dictées d'une source extérieure. Cette vision persistante de l'emprise du déterminisme sur notre agir encourage cette vision du libre arbitre comme quelque chose d'illusoire. Pour s'en défaire davantage, je propose d'examiner trois volets essentiels au modèle de Dennett : d'abord, sa caractérisation du déterminisme qui passe par la distinction qu'il établit entre « déterminisme » et « contrôle » ainsi que par la dissociation du « déterminisme » de l'idée « d'inévitabilité »; ensuite, nous examinerons le fonctionnement de son modèle de prises de décisions ainsi que la place que peut occuper l'indéterminisme au sein de ce dernier; enfin, la présentation du soi dennettien, et plus précisément, sa définition, son caractère réel et non pas illusoire avant de conclure sur les conditions nécessaires à la reconnaissance d'un agent moralement compétent.

⁸⁹ FISCHER dans DENNETT. *Elbow Room*, p.56.

3.1 Le déterminisme souple de Dennett

Le premier volet de son modèle est sa caractérisation du déterminisme. Au chapitre précédent, nous avons mis en lumière plusieurs limites des arguments incompatibilistes. Ces derniers reposent généralement sur une conception forte du déterminisme, voire rigide. C'est-à-dire un déterminisme qui exclut toute forme de liberté en réduisant les actions humaines à de simples effets d'une chaîne causale inévitable. Or, nous avons précisé qu'une telle lecture n'était ni la seule possible ni la plus éclairante, puisque celle-ci est basée sur une vision de la causalité non adaptée aux actions humaines telle qu'avancée par Judea Pearl. Dennett propose une approche plus nuancée face au déterminisme, notamment dans *Freedom Evolves* et *Elbow Room*. C'est son approche naturaliste qui permet de concilier liberté et déterminisme, il s'agit maintenant de l'examiner en deux sous-sections.

3.1.1 Déterminisme et contrôle

D'abord, c'est au chapitre 3 d'*Elbow Room* que Dennett élabore sur la distinction essentielle qu'il établit entre « déterminisme » et « contrôle ». La confusion entre ces deux notions se produit à plusieurs niveaux. En effet, lorsqu'il est question de contrôle sur nos actions, les arguments déterministes évoquent fréquemment le déterminisme causal, mais les arguments s'étendent aussi à d'autres formes de déterminismes, soit social, environnemental, génétique, etc. On en vient alors à présenter le déterminisme comme une force contraignante sur nos valeurs, nos idées et pour finir sur notre identité. Or, ces éléments servent à justifier les motivations derrière nos actions. On obtient alors cette illusion du libre arbitre. L'humain croit choisir par lui-même, mais les raisons mêmes de ses choix sont déterminées par des facteurs sur lesquels il n'exerce aucun contrôle. Un

déterministe pourrait alors soutenir que mon choix de couleur d'armoires de cuisine aurait été influencé par la mode de l'époque et la pression sociale de m'y conformer par exemple. Une telle perspective est problématique dans la mesure où une théorie de la liberté suppose que l'agent soit véritablement à l'origine de ses actions, qu'il exerce un contrôle sur ses choix et ultimement, sur la personne qu'il devient en tant qu'agent moral.

Pour se défaire de ce schème de pensée, Dennett cherche à clarifier ce que nous entendons réellement par « contrôle ». Fidèle à sa méthode, il se tourne vers l'univers quotidien à la recherche du sens que nous lui octroyons quotidiennement. Il s'arrête sur la définition donnée en cybernétique :

The root idea of control [...] is that *A controls B* if and only if the relation between *A* and *B* is such that *A* can *drive B* into whichever of *B*'s normal states *A* wants *B* to be in. (If *B* is capable of being in some state *s* and *A* wants *B* to be in *s*, but has no way of putting *B* in *s*, then *A*'s desire is frustrated, and to that extent *A* does not control *B*.)⁹⁰

Suivant cette définition, pour être un « contrôlé » (*controllee*) un système doit posséder une diversité d'états dans lesquels il peut être placé. Alors que pour être un « contrôleur » (*controller*), un système doit posséder des états comprenant des désirs, des intentions ou du moins quelque chose de similaire à des désirs, et ce, envers l'état d'un autre système. Pour illustrer cette idée, Dennett propose une pompe à intuition très éloquente : celle de l'avion téléguidé.

Dans cette pompe à intuitions, Dennett brosse le portrait d'un individu qui apprend à contrôler un avion téléguidé. Il pointe les moments où l'individu ne possède aucun contrôle sur son

⁹⁰ DENNETT. *Elbow Room*, p.57.

jouet et les moments où il en acquiert. On observe alors le pilote qui gravit une pente d'apprentissage dans sa quête de contrôle de l'avion. Moins il en connaît sur l'avion et moins il peut le contrôler. En maniant incorrectement la manette, il ne peut pas le faire décoller. En tournant du mauvais côté, il le fera chuter. En ignorant les vents, l'avion changera de direction. En s'éloignant trop de la manette, il sortira de la zone de signal entre la manette et l'avion. Toutefois, au fil de son apprentissage, le pilote développe une meilleure compréhension du fonctionnement de l'avion. Il apprend à anticiper les bourrasques, à manier les virages et à piloter avec plus de précisions. Ainsi, ce n'est pas l'absence du déterminisme qui lui procure ce contrôle, mais plutôt la connaissance de certaines régularités, de certains *patterns* qui rende l'avion prévisible. En ce sens, le déterminisme n'entrave pas le contrôle, il le permet. Dennett précise:

We are *at the mercy of* only those causal chains that either creep up on us without warning ("blind-siding" us, as one says in football) or that leave us no paths by which we can avoid their unwanted effects.⁹¹

Le problème ne vient pas du déterminisme, mais plutôt de notre incapacité à tout anticiper. Une bourrasque imprévue peut nous faire perdre le contrôle momentanément, mais cela ne signifie pas que nous perdons tout contrôle de manière permanente. C'est notre capacité d'anticipation, basée sur notre perception des régularités dans le monde qui nous permet un contrôle sur les systèmes autour de nous et même sur nous-mêmes. C'est à partir de cette perspective que Dennett introduit la notion essentielle à sa théorie du libre arbitre, soit l'autocontrôle.

⁹¹ *Ibid.*, p.60.

3.1.1.1 L'humain et l'autocontrôle

Concevoir le déterminisme comme une force contraignante revient pour Dennett à ignorer nos propres capacités en tant qu'être humain. Nous avons acquis des outils cognitifs qui nous permettent de faire des liens, de reconnaître des *patterns*, de mémoriser des informations et cela nous permet de contrôler notre environnement, évidemment, dans une certaine mesure. Par exemple, lors de mon passage au collégial à l'âge de 18 ans, j'ai suivi aveuglément une nouvelle amie au centre de ski de Saint-Sauveur. N'ayant jamais skié auparavant, mes premières descentes furent pour le moins spectaculaires, nous disions à la blague que je « survivais à mes descentes ». Je descendais les pentes sans réel contrôle sur mes skis ne sachant pas où mettre mon poids ni ma force. Ne connaissant pas les pentes, certains tournants ou descentes brusques me faisaient perdre le brin de contrôle que je gagnais si difficilement. Aujourd'hui, descendre ces mêmes pentes de ski est pour moi un jeu d'enfant. Je connais les différentes consistances de neige au sol et leur effet sur mes skis. Je connais les positions à adopter en fonction du type de pente. Je sais ajuster ma force et ma résistance afin de contrôler ma vitesse de descente. J'ai acquis des connaissances qui me permettent non plus de survivre à ma descente, mais de la contrôler et au passage de l'apprécier. Au départ, je subissais passivement les effets des lois de la physique, telle une roche lancée du haut d'une pente, je descendais sans réel contrôle. Toutefois, ayant acquis des connaissances sur ces lois, ayant expérimenté leur effet, je me suis adaptée.

Autrement dit, ce n'est pas parce que mes descentes obéissent aux lois de la physique, ce qu'elles font encore, que je n'ai aucun contrôle sur elles. J'arrive au contraire à maintenir un contrôle comme j'ai le désir de mettre mes skis dans un état, dans une position particulière, et que j'y parviens. Ce faisant, je descends la montagne comme je l'entends et le prévois (la plupart du

temps!). On ne peut pas en dire autant de l'environnement ou des lois de la physique. Ils ne possèdent aucun désir de me mettre dans un état quel qu'il soit, ils exercent une influence, certes, mais non pas un contrôle. Or, c'est précisément notre capacité à développer un tel contrôle du fait de notre capacité d'apprentissage et d'adaptation qui indique à Dennett que le déterminisme n'est pas à craindre. Or, ce processus d'apprentissage et de prise de contrôle progressif s'applique à toutes les sphères de notre vie. Plus nous comprenons les facteurs qui influencent nos décisions, soient sociaux, culturels ou biologiques, etc., plus nous gagnons en degrés de liberté.

La publicité, les biais cognitifs ou encore le contexte social sont autant de sources d'influences qui orientent nos choix et nos valeurs et dont il faut prendre conscience pour protéger notre liberté. Une personne qui tombe sous l'emprise d'un individu malveillant peut se voir perdre une partie de sa liberté. En croyant à tort en la manipulation de l'individu, une personne peut faire des choix non éclairés. C'est une possibilité constante et à laquelle il faut rester vigilant afin de protéger cette liberté. C'est par ce processus de libération et de gain de contrôle sur soi-même que Dennett défend l'idée d'une prise de décisions qui soit authentique et individuelle, mais toujours fragile.

3.1.2 Déterminisme et inévitabilité

Ensuite, c'est au chapitre 5 d'*Elbow Room* de même qu'au chapitre 2 de *Freedom Evolves* que Dennett aborde et critique le lien implicite qu'établissent les déterministes durs entre

« déterminisme » et « inévitabilité » au sens fataliste du terme⁹². Suivant la définition donnée par Peter van Inwagen, le déterminisme stipule qu'il y a à tout moment un seul futur physiquement possible. Il est donc possible à partir de cette définition d'envisager le monde de manière linéaire :

Fig. 1



Ainsi, chaque instant constitue la cause suffisante de l'instant suivant tel que nous l'avons exposé au chapitre 2. Dans une telle perspective, aucune possibilité physique alternative n'existe. Seules les possibilités qui se sont actualisées et celles qui s'actualiseront sont représentées. Le futur semble ainsi inévitable et cette idée est représentée par l'image du démon de Laplace évoquée précédemment. Au regard de cette conception du déterminisme, l'idée d'un processus de délibération peut paraître illusoire étant donné que la délibération semble nécessiter plusieurs possibilités parmi lesquelles l'agent peut choisir. Or, c'est justement cette ouverture que réclament les partisans du libertarisme pour soutenir leur conception d'un libre arbitre absolu, tel que Kane le formule dans le passage suivant :

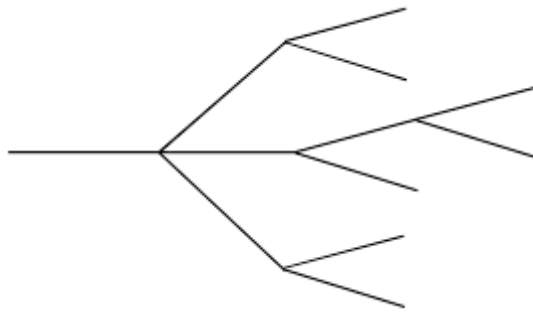
We believe we have free will when we view ourselves as agents capable of influencing the world in various ways. Open alternatives seem to lie before us. We reason and deliberate among them and choose. We feel (1) it is "up to us" what we choose and how we act; and this means we could have

⁹² La critique de Dennett présentée ci-bas est fortement influencée par les écrits de Wittgenstein, influence qui fut admise par Dennett lui-même lors d'une conversation privée en 2015 à Tufts University. Pour plus de détails sur les influences de Wittgenstein sur Dennett, voir l'article : PARENT, Sabrina. « *Wittgenstein's Influence in Dennett's Theory of Free Will* », dans: *INTERNATIONAL WITTEGENSTEIN SYMPOSIUM* (40e, 2017, Kirchberg am Wechsel), *Philosophy of Perception and Observation. Proceedings of the 40th International Wittgenstein Symposium*, Kirchberg am Wechsel, Austrian Ludwig Wittgenstein Society, 2017, p. 216–218.

chosen or acted otherwise. [...] This “up-to-us-ness” also suggests that (2) the ultimate sources of our actions lie in us and not outside us in factors beyond our control⁹³.

Les libertariens réclament qu’un même passé puisse conduire à une pluralité de futurs physiquement possibles. Un tel futur serait dit « ouvert » et pourrait être représenté comme suit:

Fig. 2



Un tel modèle permet de dire qu’un agent est libre de choisir entre plusieurs futurs possibles. En ce sens, il « peut faire autrement » dans les mêmes exactes circonstances. De plus, comme le souligne Kane, faire ce choix, permet à un agent d’être la source de la décision, ce qui est primordial pour l’autonomie décisionnelle.

Or, comme nous l’avons présenté au chapitre précédent, Dennett rejette cette conception rigide de l’expression « pouvoir faire autrement » telle que définie par van Inwagen. Il propose plutôt une réinterprétation en termes de contrefactuels : ce que l’agent aurait pu faire dans des

⁹³ KANE et al., *Four Views on Free Will*, p. 5.

circonstances très similaires ou ce qu'il aurait fait s'il avait choisi différemment en ayant eu une information différente⁹⁴. Cette réinterprétation ouvre la voie à une compréhension du libre arbitre fondée non pas sur une pluralité de possibilités physiquement possibles, mais sur des possibilités épistémiques, soit des possibilités envisagées du point de vue de l'agent.

En ce sens, la délibération ne requiert pas de possibilités physiques multiples et peut donc prendre place, et ce, même en contexte déterministe. Pour le concevoir, Dennett nous invite à distinguer ce qu'il nomme le « fatalisme local » du fonctionnement habituel du monde. Un exemple de fatalisme local correspond à tout instant où un agent ne peut rien faire pour changer ce qui se produira, la suite des événements est donc « inévitable ». On peut imaginer un homme qui saute du haut du Golden Gate Bridge. Durant sa chute, aucune délibération, aussi intense soit-elle, ne pourra altérer l'issue : il s'apprête à heurter violemment l'eau sous ses pieds. Certes, il peut réfléchir et tenter de changer de position, il peut envisager un monde où Spider-Man vienne le sauver, mais le déroulement réel des événements est scellé : il va fracasser l'eau. Là où Dennett nous invite à faire preuve de précaution, c'est de ne pas prendre ce type de situations et l'ériger pour en faire un portrait du fonctionnement du monde. Le fatalisme peut régner dans ce type précis de situations, mais il ne reflète pas la condition normale de l'existence humaine, où nos décisions, nos idées et nos raisonnements jouent un rôle causal important sur ce qui peut advenir.

Prenons à présent un autre exemple utilisé par Dennett, celui de l'évitement d'une balle de baseball. La situation est simple, le lanceur lance une balle, le joueur au bâton la voit s'approcher

⁹⁴ Cette réinterprétation n'est d'ailleurs pas acceptée par Kane. À ce sujet, voir : KANE et al., *Four Views on Free Will*, p. 13.

à une très grande vitesse vers son front, réalisant qu'il ne peut la frapper vu sa trajectoire, il se penche pour l'éviter. À première vue, l'action semble manifeste, le joueur a évité la balle. En revanche, si on adopte une vision rigide du déterminisme, une question se pose : s'agit-il vraiment d'évitement ? Si tout est déterminé, autant le lancer de la balle, que la perception du joueur au bâton, qu'à sa réaction à la vue de la balle, le joueur pouvait-il faire autrement ? Un déterministe fort dirait que le joueur ne pouvait faire autrement que de se pencher, car il n'y a qu'un seul futur physiquement possible. Dans cette optique, parler « d'évitement » semble problématique. Est-ce alors un abus de langage ? Si l'action du joueur était déterminée, peut-on véritablement dire qu'il a évité la balle ?

Dennett soutient qu'il s'agit bel et bien d'évitement, malgré le fait que même si nous repassions la bande des séquences du temps à plusieurs reprises le joueur se pencherait à chaque fois. Selon lui, le fait que cet événement ait été déterminé n'empêche pas que l'on puisse dire qu'il a évité autre chose⁹⁵. Il justifie sa position en soutenant que la balle a mis en branle un dispositif dans le cerveau du joueur qui lui a permis de l'éviter. Ce dispositif fait partie des outils cognitifs par lesquels les êtres vivants accèdent au monde extérieur en observant les régularités et en s'y adaptant. À partir d'une collecte d'informations sensorielles, un agent peut modéliser des scénarios

⁹⁵ Dans *Freedom Evolves*, Dennett se sert du Jeu de la vie de Conway afin de montrer qu'il est possible d'observer de l'évitement dans cette plateforme déterminée. Il soutient à ce sujet que « si vous souhaitez que votre création puisse éviter tel ou tel dégât imminent, elle va devoir être conçue de telle sorte qu'il lui soit possible ou bien de faire automatiquement ce qu'il faut faire (ce qu'elle fait toujours), ou bien de se laisser guider par des signes avant-coureurs d'un type ou d'un autre qui l'amèneront à emprunter un meilleur chemin après lui avoir fait anticiper le danger prévisible » (Dennett, 2004, p.58). Ce type d'évitement peut s'observer par exemple si un planeur s'approche d'un mangeur et que le planeur change de direction en ayant anticipé l'approche du mangeur en ayant reçu un débris par exemple. Or, il s'agit du même type d'évitement que celui de la balle de baseball dont il était question plus haut. Dennett parvient à montrer par le Jeu de la vie de Conway qu'il est possible dans un monde entièrement déterminé d'éviter des événements par le biais d'une certaine capacité d'anticipation, de prédiction du futur à court terme.

potentiels, soit des possibilités épistémiques. Il s'agit d'un processus naturel permettant la survie de toute espèce dans un milieu où règnent des menaces potentielles. Dans cette optique, même si l'évènement était déterminé, il y a bel et bien eu évitement, car l'agent a agi à partir d'une projection sur le monde. Il a empêché un scénario envisagé de se réaliser, il l'a ainsi évité. Ce faisant, il a exercé de son libre arbitre : « Free will is our capacity to see probable futures, futures that seem like they're gonna happen, in time to take step so that something else happens instead⁹⁶ ».

Dennett va même plus loin en érigeant le déterminisme comme une condition nécessaire à l'évitement: « l'évitement ne peut exister que dans un monde déterminé puisqu'elle repose sur la prédiction à partir d'informations qui laissent entrevoir la menace qui s'en vient. Si le monde est chaotique, rien ne peut être prédit ».⁹⁷ Autrement dit, l'évitement n'a de sens qu'en présence de régularités perceptibles. Il s'agit là d'un des piliers du compatibilisme de Dennett l'évitement ne peut exister sans le déterminisme. Autrement dit, Dennett en arrive au raisonnement suivant :

Dans certains mondes déterministes, il y a des éviteurs qui évitent de subir des dégâts⁹⁸.

Donc, dans certains mondes déterministes, certaines choses sont évitées.

Tout ce qui est évité est évitable ou peut être empêché.

Donc, dans certains mondes déterministes, tout n'est pas inévitable.

Donc, le déterminisme n'implique pas l'inévitable.⁹⁹

⁹⁶ DENNETT, Daniel C. *What Is Free Will ?*, entretien vidéo, chaîne Closer to Truth, YouTube, publié le 13 août 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=0hUvEOcIqC0>, consulté le 26 juillet 2025.

⁹⁷ DENNETT, Daniel C. *Théorie évolutionniste de la liberté*, Trad. de Christian Cler, Paris, Odile Jacob, 2004 p.59.

⁹⁸ Il arrive à cette prémisse avec sa démonstration dans le Jeu de la Vie. Lorsqu'on se situe dans la perspective intentionnelle, il est alors possible de parler de planeurs qui évitent d'autres entités.

⁹⁹ DENNETT, *Théorie évolutionniste de la liberté*, p.72.

Dès lors, il est possible d'envisager un processus de délibération ayant un réel impact causal sur les actions humaines, et ce, même en contexte de déterminisme, dans la mesure où ce dernier n'est pas un déterminisme rigide. Comme démontré, un tel déterminisme est très restrictif et nous conduit de plus en plus vers une ontologie des plus restreinte, excluant toute forme de liberté. En revanche, un déterminisme plus souple, tel que défendu par Dennett, permet de préserver plusieurs composantes essentielles au libre arbitre comme la délibération qui est primordiale pour le sentiment du choix libre tel que réclamé par Kane également.

3.2 Le modèle de prise de décisions

Le second volet du modèle de Dennett à présenter est celui du processus décisionnel ainsi que ses mécanismes. Ce modèle constitue l'un de ces éléments qui rendent son compatibilisme original en ce qu'il intègre une forme d'indéterminisme, et ce, sans entrave à la possibilité d'une attribution de responsabilité morale. Son modèle est présenté en détail dans *Freedom Evolves*, mais l'un de ses éléments essentiels fut d'abord présenté dans son chapitre « On Giving Libertarians What They Say They Want » de *Brainstorms*. S'appuyant sur l'article de David Wiggins, « Towards a Reasonable Libertarianism », Dennett y présente une réflexion sur la place que peut légitimement occuper l'indéterminisme dans un cadre compatibiliste. C'est aussi pour répondre à l'exigence des libertariens que Dennett intègre une forme d'indéterminisme à son modèle. Les libertariens, en l'absence de cet indéterminisme, seraient forcés d'adhérer au déterminisme ou du moins au compatibilisme. En effet, ces derniers considèrent comme essentiel l'indéterminisme au sein de la prise de décision, puisque dans le cas contraire, la décision serait entièrement déterminée,

et l'agent ne pourrait être considéré ni comme son auteur véritable ni comme en étant responsable moralement¹⁰⁰.

C'est en réinterprétant une prémisse au sein d'un raisonnement fréquemment retrouvé en réponse aux libertariens que Dennett parvient à consolider l'indéterminisme et l'attribution de responsabilité morale¹⁰¹. Il présente le raisonnement comme suit :

(21) Every event is either causally determined or random.

(22) Human actions cannot be both free and determined.

(23) Then, the libertarian must be supposing that any free actions are random¹⁰².

La deuxième prémisse est nécessairement problématique pour Dennett en ce qu'elle rejette le compatibilisme. Néanmoins, c'est plutôt la première qu'il critiquera. Suivant la critique de Wiggins, il propose de rectifier la première prémisse :

(24) Toute action est nécessairement causalement déterminée ou bien non causalement déterminée.

¹⁰⁰ Il serait possible de présenter la critique du PAP de Dennett aux penseurs qui défendent ce point, mais là n'est pas l'enjeu de cette section.

¹⁰¹ Sam Harris présente une version similaire : « Either our wills are determined by prior causes and we are not responsible for them, or they are the product of chance and we are not responsible for them » (HARRIS. *Free will*, p. 5). Dennett s'y attarde également au chapitre 2 de *Freedom Evolves* lorsqu'il étudie les implications du déterminisme.

¹⁰² DENNETT, *Brainstorms*, p. 287.

Ce faisant, il remet en question l'équivalence implicite entre « non causalement déterminée » et « *random* ». Le problème pour Dennett réside dans le fait que cette équivalence soit présentée tel un fait, alors qu'il s'agit plutôt de ce qu'il faudrait démontrer. Autrement dit, qu'un événement non causalement déterminé est nécessairement « *random* » dans le sens arbitraire du terme.

En effet, Dennett défend l'idée qu'il existe deux sens au terme « *random* ». Dans un premier sens fort, « *random* » signifie « entièrement arbitraire, aléatoire, sans justification rationnelle ». Ce sens de « *random* » ne pourrait pas être compatible avec une forme de responsabilité morale, ce serait comme jeter les dés avant chaque décision. Or, dans un second sens plus faible, « *random* » peut signifier quelque chose qui n'est pas déterminé, qui n'est pas prédictible, mais qui a tout de même le potentiel d'être rationnel et c'est là l'intuition de Wiggins que Dennett tient à défendre : « Wiggins is suggesting then that if we could somehow *make sense* of human actions at the level of intentional explanation, then in spite of the fact that those actions might be physically undetermined, they would not be random¹⁰³ ». Ainsi, avec cette modification et ce sens plus faible du terme « *random* » le raisonnement devient le suivant :

(25) Toute action est nécessairement causalement déterminée ou bien non causalement déterminée.

(26) Les actions humaines ne peuvent pas être causalement déterminées et libres.

(27) Donc, les actions humaines libres sont non causalement déterminées.

¹⁰³ *Ibid.*, p.288.

Ainsi, pour les libertariens, il suffit, pour rendre compte d'une action libre, de démontrer qu'une action non causalement déterminée puisse néanmoins faire sens à la lumière d'une justification intentionnelle. C'est précisément ce que Dennett propose de démontrer dans son chapitre « On Giving Libertarians What They Say They Want », il veut satisfaire les critères mêmes que les libertariens posent à une théorie de la liberté, particulièrement, celui d'être l'auteur de ses propres décisions.

Pour ce faire, Dennett s'appuie sur sa théorie de l'interprète. Il s'agit pour lui de démontrer qu'une action puisse être intelligible à partir de la perspective intentionnelle, même si elle demeure non prévisible ou indéterminée d'un point de vue physique. En d'autres termes, Dennett prétend démontrer qu'une action peut être expliquée en termes de croyances, de désirs ou d'intention sans pour autant être entièrement déterminée au niveau microscopique. L'essentiel, s'il y a présence d'indéterminisme, c'est qu'il se retrouve à la bonne place, nous dit Dennett: « There are *some* ways our world could be macroscopically indeterministic, without that fact remotely threatening the coherence of the intentionalistic conceptual scheme of action description presupposed by claims of moral responsibility¹⁰⁴ ». La force de son approche tient à la distinction qu'il établit entre les différents niveaux explicatifs. Le niveau physique est plus approprié lorsqu'il est question de mouvements, mais moins optimal lorsqu'il s'agit d'interpréter des actions. Pour ces dernières, la perspective intentionnelle est, à bien des égards, plus pertinente en ce qu'elle interprète à partir

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.292.

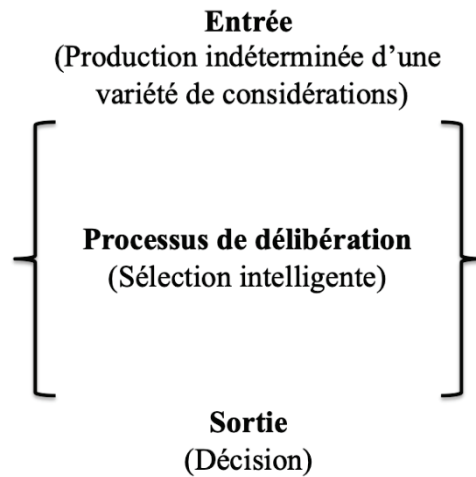
d'une ontologie plus riche et mieux adaptée au langage des raisons, des intentions et de la responsabilité. C'est dans ce cadre qu'il propose son modèle de prise de décisions :

The model of decision making I am proposing has the following feature: when we are faced with an important decision, a consideration-generator whose output is to some degree undetermined produces a series of considerations, some of which may of course be immediately rejected as irrelevant by the agent (consciously or unconsciously). Those considerations, that are selected by the agent as having a more than negligible bearing on the decision then figure in a reasoning process, and if the agent is in the main reasonable, those considerations ultimately serve as predictors and explicators of the agent's final decision.¹⁰⁵

Dennett propose ainsi un modèle de prise de décisions qui débute par un générateur de considérations qui seront ensuite examinées par l'agent dans un processus de délibération, aboutissant, après un certain temps, à une décision intelligible produite par une sélection intelligente de l'agent en fonction de ses croyances, ses désirs et ses intentions. Nous pouvons représenter son modèle de la manière suivante :

Fig. 3 :

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.295.



Ainsi, l'indéterminisme que Dennett situe à la base de son modèle concerne l'émergence de l'éventail des considérations potentiellement soumises à la délibération. Donc, imaginons un agent face à une prise de décision. Se présente alors à son esprit un éventail de considérations A, B, C, D, E, et F, sur lesquelles il doit délibérer en fonction de ses croyances, ses désirs et ses valeurs, avant de faire un choix. Dennett affirme que l'agent ne contrôle pas l'émergence de ces considérations, elles se présentent simplement à lui de manière déterminée ou indéterminée : « When someone is faced with an important decision, something in him generates a variety of more or less relevant considerations bearing on the decision. Some of these considerations, we may suppose, are determined to be generated, but others may be non-deterministically generated¹⁰⁶ ». Ce qu'il entend ici par « non-deterministically generated » concerne le fonctionnement microscopique des mécanismes du cerveau humain qui nous échappe

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 293.

encore aujourd'hui. De fait, il nous est impossible de prédire avec exactitude du point de vue physique si l'agent aura parmi ses considérations les éléments G, H, ou J par exemple.

Dennett compare ce mécanisme d'émergence des considérations à un générateur de nombres pseudo-aléatoires représentant le fonctionnement imprévisible du cerveau humain. Un générateur de nombre pseudo-aléatoire ou aléatoire est un dispositif ou un algorithme qui produit une séquence de nombres qui paraissent n'avoir aucune structure discernable. Les nombres de la séquence paraissent ainsi aléatoires, malgré le fait qu'ils soient déterminés. La différence entre une séquence de nombres véritablement aléatoires et une séquence pseudo-aléatoire n'est pas identifiable, puisque tous deux sont non prédictibles et ne suivent aucun *pattern*. La seule différence est que l'une est déterminée et l'autre indéterminée, mais toutes deux sont fonctionnellement équivalentes et servent le même but. Ainsi, ce bout d'information, à savoir que le générateur est ou non indéterminé, ne change rien au fonctionnement du modèle.

Dès lors, en plaçant l'indéterminisme ou ce pseudo-indéterminisme à cet endroit, c'est-à-dire à la base et non à la fin du processus décisionnel, Dennett considère qu'il conserve la partie importante, celle à laquelle nous tenons, c'est-à-dire la délibération comme étant rationnelle. L'agent peut, à partir de l'éventail présent, délibérer de manière rationnelle, en fonction de ses désirs et croyances, afin de faire un choix¹⁰⁷. Également, Dennett mentionne que l'autocontrôle que nous gagnons en vieillissant, au gré de nos expériences passées, nous permet sur le long terme

¹⁰⁷ C'est là, il me semble, ce que Kane réclame lorsqu'il soutient : « We believe we have free will when we view ourselves as agents capable of influencing the world in various ways. Open alternatives seem to lie before us. We reason and deliberate among them and choose. We feel (1) it is "up to us" what we choose and how we act; and this means we could have chosen or acted otherwise. [...] This "up-to-us-ness" also suggests that (2) the ultimate sources of our actions lie in us and not outside us in factors beyond our control ». Les choix semblent là du point de vue de l'agent qui délibère. L'agent peut alors délibérer et raisonner afin de choisir.

de contrôler plus efficacement notre capacité de délibérer et du même coup d'influencer l'éventail des considérations auxquelles l'agent portera attention et celles qu'il rejettera. Cet aspect du processus, nous dit Dennett, permet de faire sens de l'éducation morale: «A moral education, like mutual discussion and persuasion generally, could adjust the boundaries and probabilities of the generator without rendering it deterministic¹⁰⁸». Autrement dit, une éducation morale peut également modifier les probabilités d'apparitions de certaines considérations chez un agent. Cette idée d'influences sur les considérations qui apparaîtront à l'agent est essentielle pour notre sentiment de libre choix et occupe une place importante au sein de la théorie de Dennett. L'essentiel à saisir à son propos est qu'elle s'exerce dans le temps et non pas à un instant précis. Ainsi présenté, ce processus de sélection, et c'est le point important, est entre les mains de l'agent, c'est la partie qu'il contrôle. C'est également l'agent dans la plupart des cas qui décide lorsque la délibération a suffisamment duré. En situant l'indéterminisme à cette étape du processus de délibération, Dennett présente un modèle qui répond aux attentes des libertariens, tout en demeurant fondamentalement compatibiliste.

L'attrait de ce modèle pour Dennett repose sur ce qu'il conserve, soit l'intuition forte qu'un agent peut être l'auteur de sa prise de décision, et ce, même en contexte d'indéterminisme. Cette intuition est maintenue principalement par le fait que l'emphase est mise sur la délibération qui est opérée de manière intelligente, et ce, à partir d'un éventail aléatoire ou pseudo-aléatoire de considérations. Dennett considère que l'ajout d'indétermination au niveau de l'émergence des considérations ne ternit pas le sentiment de l'agent d'être au centre de la prise de décision puisque

¹⁰⁸ DENNETT, *Brainstorms*, p. 296.

la partie essentielle pour conserver ce sentiment est le processus de délibération. Ainsi, si nous pouvions choisir l'éventail des considérations, mais que nous devions par la suite passer par un système de pige pour savoir laquelle de ces considérations serait déterminante pour notre future décision, alors nous ne nous sentirions pas libres d'avoir choisi. Toutefois, en plaçant l'indéterminisme avant la délibération, l'agent est apte à donner des raisons et des explications rationnelles envers ses choix. Ainsi, Dennett considère avoir relevé le défi qu'il s'était lancé, soit de démontrer qu'une action peut être intelligible même en présence d'indéterminisme. Par ailleurs, il démontre que l'indéterminisme ne garantit pas la liberté, il n'en constitue pas même une condition nécessaire, étant donné qu'un pseudo-indéterminisme peut être suffisant.

D'ailleurs, la force véritable de cette démonstration et qui joue un rôle central dans la théorie de la liberté de Dennett est sa distanciation de la question de la nature déterminée ou indéterminée du monde. Au chapitre précédent, j'ai présenté sa critique du principe des possibilités alternatives. Le lecteur se souviendra que le point essentiel de la critique de Dennett était qu'il était possible d'attribuer une forme de responsabilité morale à un agent en présence de déterminisme, dès lors que l'agent pouvait expliquer et prendre la responsabilité de son action qu'il considérait sienne. Or, c'est ce même principe que nous retrouvons ici, mais cette fois dans un contexte d'indéterminisme. Dennett démontre que même dans un contexte où l'indéterminisme joue un rôle, la responsabilité morale peut être attribuée à un agent puisque celle-ci ne dépend pas de la présence de l'indéterminisme, mais plutôt de la capacité d'un agent à justifier ses choix à partir de raisons. Ainsi, pour Dennett, la vérité ou la fausseté du déterminisme n'est pas en soi une question essentielle à notre expérience du libre arbitre. Ce qui importe réellement, c'est d'être apte à donner des raisons et des explications pour nos actions et cette aptitude s'évalue depuis la position

intentionnelle et non pas depuis la position physique. Dennett n'a pas à trancher sur la question métaphysique du déterminisme, puisque celle-ci n'affecte pas son modèle.

3.3 Le soi dennettien

Le troisième volet à examiner est le soi dennettien. Dennett articule sa conception du soi à travers plusieurs de ses écrits, notamment dans *Freedom Evolves*. C'est ce soi qui sera désigné comme un agent moralement compétent et auquel on réfère quotidiennement. Il s'agit maintenant de l'exposer en trois volets à son tour.

3.3.1 Le soi en tant que centre de gravité narratif

La citation placée en épigraphe au début de ce chapitre résume l'une des idées les plus marquantes de Dennett. Il vaut donc la peine de la rappeler ici : « If you make yourself really small, you can externalize virtually everything ¹⁰⁹ ». Cela signifie que si vous le voulez, vous pouvez tout externaliser, au sens où cela ne *vous* concernera plus ¹¹⁰. L'idée de Dennett tend cependant dans la direction inverse. Plus l'on s'étend, plus il est possible de tout internaliser. Dans cette tentative d'envisager le soi comme une notion plus élargie, Dennett nous propose de le concevoir comme une fiction théorique qu'il présente tel un centre de gravité narratif.

C'est dans son article « The Self as a Center of Narrative Gravity » de 1986 qui sera repris plus tard dans *Intuition Pumps and Other Tools for Thinking* en 2013, que Dennett décrit le soi en

¹⁰⁹ DENNETT, *Freedom Evolves*, p.122.

¹¹⁰ C'est d'ailleurs l'un des points que Dennett critique chez Harris notamment, mais aussi chez toute personne qui cherche à excuser la responsabilité d'une personne au profit d'une partie de son corps comme si ces deux notions s'excluaient mutuellement.

termes de centre de gravité narratif. En tant que centre de gravité, le soi est ainsi décrit comme une abstraction, un objet n'appartenant pas au monde de la physique, mais lui étant intimement relié. Cette analogie permet à Dennett de brosser un portrait du soi en des termes qui nous sont familiers. Il utilise ainsi une fiction théorique, le centre de gravité afin d'exposer la relation qui peut exister entre une abstraction et le monde physique dans lequel nous la situons. Cela lui permet d'expliquer comment nous pouvons nous servir de cette même abstraction pour expliquer des phénomènes se produisant dans le monde physique. Il utilise l'exemple des objets qui sont stables sur un meuble, comme une table ou bien une chaise. Au quotidien nous utiliserons la gravité pour expliquer par exemple la fixité d'une chaise au sol et non des explications du type : la chaise est peut-être clouée au sol. En d'autres mots, le centre de gravité d'un objet est une abstraction, une fiction théorique appartenant à la science physique.

Le soi, de son côté, est une fiction théorique issue de notre expérience subjective appartenant à la phénoménologie, mais qui possède tout de même une valeur explicative et prédictive réelle lorsqu'on adopte la position intentionnelle. Dennett explique qu'un physicien peut tenter d'interpréter le mouvement d'un objet en se servant de son centre de gravité, tout comme un phénoménologue peut tenter d'interpréter le comportement d'un objet complexe, un humain, en se servant de cette fiction qu'est le soi. Plus l'on connaît une personne, son histoire, ses goûts, ses rêves, plus il est possible de prédire ses choix avec exactitude. L'analogie se perd à un endroit crucial néanmoins. Si d'un côté la seule propriété que possède un centre de gravité est d'avoir une position spatio-temporelle, le centre de gravité narratif d'une personne n'est pas localisable de la sorte. Dennett précise même que de chercher à le localiser constitue une erreur de catégorie. Le soi d'un individu est localisable grossièrement au même endroit où se situe son corps. Ce qui nous

permet, par exemple, de dire qu'il y a x nombres de soi dans une salle de classe. Toutefois, il est impossible de préciser avec exactitude le lieu du soi d'un individu. Il n'est pas associé à une cellule du cerveau, à aucun endroit fixe, c'est une abstraction.

Le soi se définit en fait comme le personnage principal au cœur de l'histoire qu'est l'autobiographie de cette même personne¹¹¹. C'est une abstraction utile pour l'humain et tout particulièrement pour ses apprentissages. Dennett soutient que par la discussion avec soi-même il est possible de faire des liens et de comprendre des notions qui peuvent aider au développement d'un individu. Au niveau de l'évolution, cette particularité que possède l'humain, c'est-à-dire le langage, est un grand avantage. Il nous permet d'échanger des connaissances entre les membres de notre espèce d'une manière qu'aucune autre espèce ne le peut. Nous pouvons demander des explications et des raisons à une personne pour expliquer une action posée, mais également en fournir. Ces échanges avec les autres membres de notre espèce font de nous de bien meilleurs prédicteurs et de bien meilleurs psychologues populaires. Nous basons ainsi nos prédictions à partir de la psychologie populaire en faisant des hypothèses sur les croyances et désirs des gens autour de nous.

Le soi, constitue cette fiction à laquelle nous nous référons lorsque nous parlons de nous-mêmes ou à laquelle les autres s'adressent lorsqu'ils interagissent avec nous. Cette vision du soi de Dennett permet de concevoir une personne comme un tout, comme une conjonction de son

¹¹¹ DENNETT, Daniel C. « The self as a center of narrative gravity », dans *Intuition pumps and tools for thinking*, New York, W. W. Norton & Compagny, 2013, P. 333-340.

corps, son centre de gravité narratif, sa conscience ainsi que tout ce qui se produit à l'intérieur d'elle-même. C'est l'organisateur des explications du point de vue personnel¹¹².

3.3.2 Le soi et les mécanismes inconscients

Ce second volet du soi dennettien est fréquemment soulevé afin de contrer cette idée d'un agent en contrôle de ses propres décisions. Il s'agit du rôle que jouent nos mécanismes internes et qui opèrent de manière inconsciente sur notre processus décisionnel. Sam Harris dans son livre *Free Will* utilise notamment, comme plusieurs autres, l'expérience de Libet à cet effet. Un examen de cette expérience et de la réponse que Dennett y apporte me semble essentiel avant de poursuivre vers l'explication du soi comme étant moralement compétent.

L'expérience de Libet présente un sujet assis face à une horloge alors qu'il est connecté à un électroencéphalogramme (EEG). Il est demandé au sujet de lever le poignet au moment de son choix, puis de noter, à l'aide de l'horloge, le moment précis où il a eu l'intention de le faire. L'EEG permet à Libet de son côté de détecter de l'activité cérébrale et d'identifier le moment où le choix parut manifeste. Les résultats obtenus par Libet suggèrent que la décision est prise en moyenne 300 à 500 millisecondes avant que les sujets l'aient signalée.

Ce résultat est interprété par certains, Harris en l'occurrence, comme signifiant l'absence de libre arbitre. Telle une démonstration factuelle que les décisions sont prises de manières inconscientes et qu'elles apparaissent simplement à la conscience subjective avec un léger retard. Présenté ainsi, le point de vue du sujet serait incapable d'identifier la réelle source de la décision,

¹¹² *Ibid.*, p.336.

prenant le crédit à défaut. Cette expérience, qui est ancrée dans la perspective scientifique, possède un pouvoir explicatif qui semble insurmontable et qui renforce l'idée que le déterminisme, soutenu par les découvertes scientifiques, les neurosciences dans ce cas, finira par démontrer que le libre arbitre n'est qu'une illusion.

Pour Dennett, cette analyse de l'expérience de Libet est le résultat d'une approche fautive du soi et de la conscience. Tel que présenté précédemment, le soi est pour lui une fiction de l'utilisateur, une construction qui existe au sein de la perspective intentionnelle. Ainsi, le soi n'est pas localisable à un endroit fixe ou réductible à un moment exact tel un fantôme dans la machine. Toute tentative de le repérer de la sorte, conduira nécessairement à une impasse. En effet, Dennett suggère que la méthode d'enquête de Libet présuppose à tort l'existence d'un sujet localisable à l'intérieur du cerveau, capable de percevoir consciemment la prise de décision et le moment précis auquel cette décision fut prise. On y voit une reprise de ce que Dennett appelle le « Théâtre cartésien », cet héritage du dualisme cartésien qui représente le soi comme un maître de scène au centre de notre cerveau. Or, c'est précisément ce que Dennett cherche à déconstruire comme approche de l'esprit.

Néanmoins, dans *Freedom Evolves*, Dennett imagine plusieurs scénarios permettant de rendre compte de l'écart de 300 à 500 millisecondes enregistré par Libet. L'un d'eux repose sur l'hypothèse d'un soi centralisé, similaire à celui du Théâtre cartésien, donc un soi situé au centre du processus décisionnel et alimenté en informations par divers sous-systèmes cérébraux. Mais Dennett demande : si ce soi repose sur des informations lui provenant des diverses régions du cerveau, comment peut-il juger du moment où elles surviennent ? Un soi ainsi situé n'a pas un accès direct à tout ce qui se produit intérieurement. Il supervise d'une certaine manière l'entièreté

de ce qui se produit, mais il repose tout de même sur des sous-traitants, comme dit Dennett. N'étant pas à l'origine de tous ces procédés, comment peut-il avoir la certitude qu'un événement est véritablement survenu avant un autre et non l'inverse ?

Cette expérience de pensée proposée par Dennett tend à démontrer que malgré l'erreur fondamentale de Libet, soit de prétendre pouvoir localiser le soi, l'expérience n'a pas la portée qu'on lui octroie généralement, soit de nier le libre arbitre. Même en explorant diverses versions du soi, comme le *Strolling you*, le *Slow-drying Ink*, le *Out-of-touch You*, etc.¹¹³, Dennett démontre qu'on peut toujours redistribuer les rôles cognitifs au reste de l'organisme. Ainsi, plus l'on tient à se faire petit, plus on peut tout externaliser et distribuer les rôles à l'ensemble des diverses parties de notre corps et non à la personne en tant qu'ensemble. Ainsi, en excluant la partie inconsciente du soi, la décision prise de lever le poignet devient alors celle du cerveau, malgré l'expérience du choix libre du sujet. Dennett propose au contraire que nous internalisions le plus possible les données provenant de l'entièreté de notre corps. Le soi s'étend ainsi dans le temps et l'espace et non pas en un endroit précis. Cette approche est notamment compatible avec l'idée que le corps cherche à conserver son énergie et que de distribuer l'attention à tout ce qui se produit en nous serait extrêmement coûteux en énergie. Il est donc biologiquement acceptable de concevoir une distribution limitée et sélective de la conscience dans un esprit de conservation de l'énergie. Comme le mentionne Dennett: « You are not out of the loop; you are the loop¹¹⁴ ».

¹¹³ À ce sujet voir: DENNETT, *Freedom Evolves*, p.236; DENNETT, « Self-Made Selves » dans *Elbow Room*; DENNETT, « The self as a center of narrative gravity », dans *Intuition pumps and tools for thinking*, p.333-340.

¹¹⁴ DENNETT, *Freedom Evolves*, p.242.

3.3.3 La possibilité du soi moralement compétent

Plus haut, nous avons évoqué la métaphore du club des agents moraux, une image à laquelle revient souvent Dennett afin d'illustrer ce qui est désirable dans une théorie du libre arbitre. Au-delà de la simple capacité à choisir par soi-même, le libre arbitre, selon Dennett, permet à un agent de devenir admissible à un club exclusif, réservé à ceux et celles que nous pouvons tenir responsables pour leurs actions. Il s'agit maintenant d'exposer cette dernière composante de sa théorie.

Lors d'une conférence intitulée « Free Will as Moral Competence », prononcée en 2012 à l'Université de Melbourne, Dennett a présenté une liste de critères qu'un agent doit satisfaire pour être reconnu tel un agent moralement compétent¹¹⁵ : Is well informed; Has roughly well-ordered desires; Is moved by reasons; « Could have done otherwise »; Is not controlled by another agent; Is punishable¹¹⁶. Ces critères représentent ce qui est requis à la reconnaissance d'une personne, d'une entité, comme étant moralement compétente. C'est-à-dire que l'agent qui possède ces caractéristiques pourra théoriquement être tenu responsable moralement pour ses comportements et il pourra aussi recevoir le blâme et le mérite qui lui sera attribué en fonction de ses agissements. On reconnaît à travers cette liste de critères le lien intrinsèque qu'entretient le libre arbitre avec la compétence morale. Plusieurs de ces critères sont en effet des conditions nécessaires à l'exercice

¹¹⁵ Une première version de cette liste avait été offerte dans *Brainstorms*, dans le chapitre 14 « Conditions of Personhood ». Dans ses ouvrages ultérieurs traitant du libre arbitre, Dennett ne présente pas de liste formelle, mais ces critères sont repris, nuancés et intégrés à sa réflexion.

¹¹⁶ DENNETT, Daniel C., *Free Will as Moral Competence*, conférence donnée à l'Université de Melbourne, mise en ligne sur la chaîne ArtsUnimelb, 7 mai 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=zwbngqOrAEM>, (50:40 min) consultée le 26 juillet 2025.

du libre arbitre. C'est dans cette optique que nous avons présenté précédemment le libre arbitre telle une condition préalable à la responsabilité morale pour Dennett puisque ces critères sont satisfaits lors de l'exercice du libre arbitre.

Certains de ces critères ont déjà été abordés. Être bien informé, par exemple, renvoi à la capacité d'un agent à comprendre son environnement, ce qui lui permet de mieux anticiper les conséquences de ses choix et d'agir en conséquence de causes. Concernant les deux critères subséquents, soit de posséder des désirs bien ordonnés et être sensible aux raisons, ils renvoient au processus décisionnel. Un agent qui posséderait des désirs conflictuels ou serait en état de psychose ne serait pas en mesure de délibérer de manière cohérente. Au même titre, un agent insensible aux raisons ne pourrait pas participer à une discussion argumentative, ni faire appel à la rationalité, que ce soit avec autrui ou lui-même. Le processus décisionnel nécessite donc que ces deux critères soient satisfaits. Le critère suivant, la capacité de pouvoir faire autrement fut abordé au chapitre 2. Quant au critère de l'absence de contrôle par autrui, il rejoint les analyses de la section 3.2 sur l'autocontrôle et l'idée qu'un agent libre en est un qui agit selon ses propres motivations, et ce, sans manipulation par autrui. Il s'agit maintenant de présenter le dernier critère, soit d'être punissable. Dennett soutient que ce critère peut être satisfait uniquement dans un contexte de civilisation. On le reconnaît par exemple au travers des contrats sociaux, juridiques ou économiques, la plupart des contrats prévoient une pénalité en cas de rupture de contrat. Nos systèmes de lois sont également structurés autour des sanctions en cas de non-respect de celles-ci. Ce critère d'être punissable représente pour Dennett les contraintes qui sont imposées sur nos désirs afin de satisfaire une cohésion sociale. Ces normes permettent un sentiment de sécurité et d'autonomie qui seraient en péril autrement. Ainsi, un agent moralement compétent doit être un

agent envers qui il est sensé et justifié d'appliquer des sanctions, car c'est cette idée d'une responsabilité morale qui permet la viabilité d'une telle organisation. C'est donc l'existence même de ce club qui nous permet d'en faire partie : sans club, il n'y aurait pas de membres.

3.4 Conclusion du chapitre

Finally, mes armoires de cuisine peintes en bleu marine étaient-elles *véritablement* résultantes d'une décision prise librement ? Selon le modèle de Dennett, la réponse est affirmative. Il semble indéniable que des influences aient affecté mes goûts au cours de ma vie. L'enjeu pour Dennett, ce n'est pas d'éliminer ces influences, c'est d'être apte à les reconnaître, les remettre en question, et ultimement à les intégrer de manière critique à notre processus décisionnel. Exercer son libre arbitre, c'est être capable de donner des raisons qui justifient nos choix. Au moment de cette décision, j'ai passé par un processus décisionnel, j'ai envisagé différents styles, j'ai considéré l'achat de nouvelles poignées pour agencer le tout, j'ai hésité entre le vert olive et le bleu marine et après un certain temps, j'ai jugé que j'y avais consacré suffisamment d'énergie et de temps et j'ai opté pour le bleu marine. Dans tout ce processus, je n'ai été ni manipulée ni contrainte par qui que ce soit. J'expérimentais un niveau de contrôle suffisant, je ne me sentais ni précipitée ni influencée. Je crois pouvoir affirmer que j'aurais pu choisir autrement et alors choisir de les peindre en vert olive.

Évidemment, cet exemple atteint rapidement les limites de son intérêt pragmatique, il ne s'agit pas d'une prise de décision moralement significative. Elle ne permet donc pas, en elle-même, d'aborder la compétence morale à moins, bien sûr, qu'il ait été inscrit à mon bail de conserver les murs et les armoires blancs. Nonobstant, cette illustration permet de saisir une dimension

fondamentale du libre arbitre de Dennett : l'expérience subjective d'être l'auteur de la prise de décision. Or, cette expérience est essentielle au libre arbitre, selon Dennett. Mais il touche également une seconde dimension essentielle, celle du soi. En effet, cette expérience de décoration fut expérimentée par un sujet incarné, ce « moi », ce « je » qui écrit ses lignes à l'instant. Ce choix de couleur bien qu'il puisse paraître trivial représente tout de même le produit d'un processus décisionnel entrepris par un soi, un centre de gravité narratif, qui a fait un choix basé sur une préférence, sur une expérience individuelle, sur un esthétisme particulier qui s'est développé sur une longue période¹¹⁷. Cet exercice de décoration démontre ainsi comment le libre arbitre de Dennett s'inscrit autant dans la quotidienneté que dans la moralité. La reconnaissance du sujet comme auteur de ses décisions, même modestes, est ce qui rend la liberté réelle. C'est à travers cette conscience d'agir librement, en notre nom, que nous pouvons revendiquer la responsabilité et la dignité de nos choix et actions.

¹¹⁷ Cette idée rejoint d'ailleurs en large partie le concept des *self-forming actions* défendu par Kane.

CONCLUSION

L'essence de ce mémoire était de répondre à la question : le libre arbitre présenté par Daniel C. Dennett est-il un véritable libre arbitre ? En répondant à cette question, plusieurs étapes ont été franchies, sur lesquelles il faut maintenant revenir.

Le chapitre 1 s'ouvre sur la distinction établie par Wilfrid Sellars entre l'image manifeste et l'image scientifique du monde, distinction fondamentale pour comprendre la théorie du libre arbitre chez Dennett. Cette opposition entre deux manières d'aborder le réel permet de situer d'emblée le libre arbitre dans le cadre de l'image manifeste. C'est dans cette perspective que Dennett inscrit le libre arbitre, en tant que fiction utile, c'est-à-dire une construction conceptuelle qui, sans prétendre à l'objectivité scientifique, conserve une forme de réalité pragmatique. Cette entrée en matière nous a aussi permis de mettre en évidence l'organisation cognitive propre à l'humain. L'être humain a accès au monde à partir de cette perspective intentionnelle, où il y recueille nombre d'informations pour assurer sa survie. Comme présenté, cette approche constitue une manière efficiente d'interprétation et de prédiction qui fait usage des idiomes intentionnels, comme les croyances, les désirs ou les intentions en tant qu'outils cognitifs. En exposant le réalisme particulier de Dennett, nous avons ainsi montré comment certaines entités, bien que non réelles au sens fort, peuvent néanmoins jouer un rôle explicatif légitime dans notre compréhension du comportement humain. Le chapitre se conclut sur une définition du libre arbitre comme entendu par Dennett. Définition qui fut reconstruite à partir de divers extraits de ses ouvrages et d'interventions publiques de ce dernier. Un apport important de ce mémoire réside dans cette

tentative de synthèse, visant à proposer une définition cohérente et globale du libre arbitre chez Dennett, plutôt que de la réduire à un seul de ses aspects, comme sa compatibilité avec le déterminisme. Le libre arbitre est ainsi présenté en tant que création évoluée, autant au niveau de l'évolution biologique de l'être humain que de son évolution culturelle. Une telle conception l'éloigne du même coup d'une vision métaphysique et absolue, pour l'ancrer dans une perspective naturaliste. L'importance accordée à l'image manifeste accentue la dimension subjective de cette liberté, autant en termes de perception du monde limitée, renvoyant à cette idée d'un futur ouvert, mais aussi en termes de prise de contrôle par l'agent. Le libre arbitre, dans cette optique, devient l'affirmation de soi en tant que personne apte à agir, à délibérer et à prendre la responsabilité de ses choix et actions.

Le chapitre 2 s'attarde à la question de la compatibilité du déterminisme et du libre arbitre, une dimension fondamentale à toute théorie compatibiliste. En partant des thèses incompatibilistes, nous avons, d'une part, exposé leur attrait et leur force argumentative, et d'autre part, présenté leurs limites ainsi que les réponses proposées par Dennett. En débutant avec l'argument de la conséquence, cet adversaire redoutable pour le compatibilisme, en tant qu'il est mobilisé tant par les déterministes pour nier l'inexistence du libre arbitre que par les libertariens pour justifier la nécessité de l'indéterminisme¹¹⁸. Or, ce mémoire a montré que la portée de cet argument repose sur une forme rigide de déterminisme. Ce que l'argument ne démontre pas, en revanche, c'est que ce déterminisme soit le seul envisageable. En recentrant le discours dans le cadre de l'image

¹¹⁸ Sur ce dernier point, voir KANE et al. *Four Views on Free Will*, 232 p.

manifeste, Dennett défend une lecture plus souple des concepts de possibilité, de causalité et de contrefactuel en les rattachant à l'expérience subjective de l'agent. Cette réinterprétation, lui permet de montrer que l'argument de la conséquence ne tient que si l'on adhère à une conception forte du déterminisme, conception qui n'est nullement nécessaire d'adopter. Ce travail de remise en question permet à Dennett de paver la voie à un compatibilisme cohérent avec les sciences actuelles. La seconde partie du chapitre aborde un autre pilier des thèses incompatibilistes : le principe des possibilités alternatives, souvent lié à l'argument de la conséquence. Ce dernier repose sur l'intuition selon laquelle la responsabilité morale nécessite la présence de possibilités physiques multiples. Si Dennett reconnaît la valeur des travaux de Frankfurt à ce sujet, il va plus loin en remettant en question l'intuition elle-même. Selon lui, un agent bien en contrôle de lui-même peut être pleinement responsable d'une action, même en l'absence de toute autre option envisageable. Il s'agit, dans ce cas, d'un exemple fort d'autocontrôle et d'autodétermination, où le choix s'impose comme évident aux yeux de l'agent, sans cesser d'être rationnel et justifiable. Ainsi, en déconstruisant ces deux arguments incompatibilistes majeurs, Dennett montre qu'un libre arbitre, enraciné dans notre expérience d'agent peut subsister sans contradiction avec les découvertes scientifiques.

Le chapitre 3, quant à lui, s'attarde au fonctionnement du libre arbitre de Dennett, et ce, en trois volets. D'abord, après avoir critiqué le déterminisme fort des incompatibilistes, il semblait nécessaire de dépendre le déterminisme souple de Dennett. Soit un déterminisme qui est distinct des concepts de « contrôle » et « d'inévitabilité ». Concevoir le déterminisme comme étant contraignant, contrôlant et rendant le futur inévitable est trop fort pour Dennett. Il fallait donc déconstruire ces associations afin de voir comment un contrôle de soi était possible pour un agent

en présence de déterminisme et comment certains futurs, du moins du point de vue de l'agent, peuvent être évitables. Ce recentrage, encore une fois dans le cadre de l'image manifeste, permet à Dennett de soutenir une forme d'autonomie qui alimente cette expérience subjective de liberté. Ensuite, le second volet a permis de présenter le modèle de prise de décisions de Dennett. Son modèle se présente comme une alternative au modèle des libertariens, en particulier celui de Robert Kane. Rejetant la nécessité de l'indéterminisme dans la prise de décision libre, Dennett propose une forme de pseudo-indéterminisme qui remplit une fonction comparable à celle attribuée à l'indéterminisme réel de Kane. Cela a pour effet de démontrer que l'indéterminisme n'est pas une condition nécessaire au libre arbitre, étant donné qu'une forme de variations aléatoires est suffisante. Ce faisant, Dennett parvient en distinguant deux sens du terme « *random* » à justifier une forme d'indéterminisme dans son modèle sans pour autant aboutir à une décision arbitraire. Ainsi, il arrive à offrir un modèle permettant une autonomie décisionnelle suffisante à l'attribution d'une forme de responsabilité, et ce, sans recourir à un indéterminisme fort. Quant au troisième volet, il a permis de présenter le portrait du soi chez Dennett. L'objectif était de montrer comment une conception englobante du soi permet à un agent d'assumer la responsabilité de ses choix et actions, alors même qu'une partie du travail de délibération relève de l'inconscient. Dennett insiste sur la nécessité de concevoir le soi comme une entité élargie qui intègre toutes ses composantes plutôt que comme une entité trop restreinte qui exclurait à juste titre les éléments essentiels à sa propre liberté.

Au terme de ce retour sur les chapitres précédents, il faut à présent répondre explicitement à la question centrale de ce mémoire à savoir si le libre arbitre présenté par Daniel C. Dennett est un véritable libre arbitre. Au regard de ce qui fut présenté, la réponse est affirmative. Dennett propose bel et bien un libre arbitre véritable, non pas parce qu'il repose sur une vérité métaphysique, mais parce qu'il repose sur une compréhension réaliste, naturelle et fonctionnelle de ce qu'est être libre.

Pour soutenir cette thèse, il me semblait nécessaire de présenter un portrait global de la théorie de Dennett plutôt que d'en isoler certains éléments. Ce portrait nous a permis de mettre en évidence la manière dont Dennett réinterprète plusieurs définitions de concepts fondamentaux liés au libre arbitre, tels que la causalité, les possibilités, le soi, le déterminisme et ses implications, etc. Ces réinterprétations, qui lui valent parfois l'accusation d'être un révisionniste, de changer de sujet, comme l'accuse Sam Harris, prennent tout leur sens lorsqu'on les comprend à travers la perspective de l'image manifeste. Le déplacement qu'opère Dennett n'est ainsi pas une esquive, ou un tour de passe-passe, mais plutôt un recentrage. Ce changement s'inscrit dans une adhésion au naturalisme, ce qui lui permet de proposer une théorie cohérente et viable du libre arbitre compatible avec les découvertes scientifiques. En ce sens, il ne change pas de sujet à proprement parlé, mais il déplace la discussion. À travers ses ouvrages, maintes fois, Dennett tente de départager les discours afin de situer les arguments à la bonne place. Ce faisant, il cherche à éviter les erreurs de catégories. Il appelle à plusieurs occasions à la cohérence. Ainsi, si l'on rejette le libre arbitre au nom d'une ontologie physicaliste, alors pour rester cohérent, il faut rejeter tous les autres éléments issus de l'image manifeste : les intentions, les voix, l'argent, les opportunités, voire les institutions comme l'économie, etc.

Dennett illustre cette tension dans ce passage:

We get a clearer vision of the very ideas we felt were threatened – the idea of rationality, self-control, self-authorship, opportunity, avoidance and prevention, moral responsibility, and self-improvement, for instance. When we see how robust a naturalized vision of ourselves can be, we are less apt to be attracted to absolutist and perfectionist doctrines that defy assimilation into science, or its offspring, common sense. We see that a more realistic view of human rationality – one that takes our finitary predicament seriously – is actually more versatile and powerful than the preposterously idealized “theories” that generate all the traditional paradoxes¹¹⁹.

Autrement dit, la force de la théorie de Dennett tient au fait qu'elle préserve, dans une perspective naturaliste, ce qui nous importe réellement : la responsabilité morale, la dignité humaine, la capacité d'agir autrement, la possibilité de s'améliorer, etc. Ce sont là tous des éléments qui justifient l'usage ordinaire du concept du libre arbitre à son opposant, soit un libre arbitre absolu, mais incohérent avec la science.

À l'opposé, les incompatibilistes, autant libertariens que déterministes, refusent cette version du libre arbitre au profit d'une forme de libre arbitre plus forte, mais impossible à posséder. En cela, ils rejettent une version du libre arbitre réellement possible, pour crier à l'inaccessibilité d'un libre arbitre absolu, idéalisé et incohérent. Dennett utilisait fréquemment cette citation pour représenter ce paradoxe :

I'm writing a book on magic", I explain, and I'm asked, "Real magic?" By real magic people mean miracles, thaumaturgical acts, and supernatural powers. "No", I answer: "Conjuring tricks, not real magic". Real magic, in other words, refers to the magic that is not real, while the magic that is real, that can actually be done, is not real magic¹²⁰.

¹¹⁹ DENNETT, *Elbow Room*, p. 186.

¹²⁰ DENNETT, *Intuition pumps and tools for thinking*, p. 98.

Il en va de même pour le libre arbitre. Le libre arbitre réel serait le libre arbitre que désirent les libertariens. Un libre arbitre absolu, permettant la responsabilité morale absolue. Alors que le libre arbitre, qui est réel, serait vu comme une illusion. Un simple tour, un subterfuge. Dennett tel qu'un magicien amènerait son audience à regarder ailleurs (à changer de sujet) afin de réaliser son tour comme un magicien amène notre regard à la bonne place pour mieux placer ses cartes. Ce que les libertariens réclament d'un libre arbitre semble offert dans la théorie de Dennett. Dans son chapitre « On giving Libertarian What They Say They Want », Dennett soutient qu'il offre l'essentiel de ce que les libertariens réclament, soit une autonomie décisionnelle, un contrôle de soi et une capacité à justifier nos choix en fonction de raisons. Ce qu'il rejette en revanche, c'est l'exigence d'un libre arbitre absolutiste qu'il juge irréaliste. Il y préfère un modèle fondé sur un indéterminisme fonctionnel, comparable à ce qu'on retrouve dans les ordinateurs. Dès lors, la question qui demeure : l'absolu que réclament les libertariens est-il nécessaire ? Le libre arbitre proposé par Dennett est pleinement fonctionnel, il opère dans un cadre déjà posé, celui du « club des agents moraux », il est enraciné dans une compréhension naturaliste de la cognition humaine et il permet de conserver ce qui nous tient à cœur. N'est-ce pas là tout ce que nous pouvons espérer raisonnablement d'un libre arbitre véritable ?

BIBLIOGRAPHIE

Monographies et ouvrages de référence

- AUSTIN, John Langshaw. « *Ifs and Cans* », dans URMSON, John Opie et WARNOCK, Geoffrey James (dir.), *Philosophical Papers*, Oxford, Oxford University Press, 1961, p. 205–232.
- CHISHOLM, Roderick M. « *Freedom and Action* », dans Keith Lehrer (dir.), *Freedom and Determinism*, New York, Random House, 1966, p. 11–44.
- DENNETT, Daniel C. *Brainstorms. Philosophical Essays on Mind and Psychology*, Cambridge, MIT Press, 1978, 353 p.
- DENNETT, Daniel C., *Breaking the Spell; Religion as a Natural Phenomenon*, Penguin Books, 2007, 464 p.
- DENNETT, Daniel C. « Collision, Detection, Muselot, and Scribble: Some Reflections on Creativity » dans COPE, David, *Virtual Music, Computer Synthesis of Musical Style*, Cambridge, MIT Press, 2001, p. 283-291.
- DENNETT, Daniel C. *Consciousness Explained*, London, Penguin Books, 1993, 511 p.
- DENNETT, Daniel C. *Content and Consciousness*, 2e éd., London, Routledge, (1^{re} édition: 1969) 1986, 241 p.
- DENNETT, Daniel C. *Darwin's Dangerous Idea. Evolution and the Meanings of Life*, London, Penguin Books, 1995, 586 p.
- DENNETT, Daniel C. *Elbow Room. The Varieties of Free Will Worth Wanting*, 2e éd., Cambridge, MIT Press, (1^{re} édition: 1984) 2015, 227 p.
- DENNETT, Daniel C. *Kinds of Minds. Toward an Understanding of Consciousness*, New York, Basic Books, 1996, 184 p.
- DENNETT, Daniel C. *Freedom Evolves*, London, Penguin Books, 2003, 347 p.
- DENNETT, Daniel C. *Théorie évolutionniste de la liberté*, Trad. de Christian Cler, Paris, Odile Jacob, 2004, 373 p.

- DENNETT, Daniel C. *Intuition pumps and tools for thinking*, New York, W. W. Norton & Compagny, 2013, 396 p.
- DENNETT, Daniel C. et CARUSO, Gregg D. *Just Deserts. Debating Free Will*, Cambridge, Polity Press, 2021, 223 p.
- DENNETT, Daniel C. *De beaux rêves. Objections philosophiques à une science de la conscience*, coll. « Folio Essais », Trad. de Claude Pichevin, Paris, Gallimard, 2005, 318 p.
- DENNETT, Daniel C. *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*, Coll. « NRF Essais », Trad. de Pascal Engel, Paris, Gallimard, 1990, 493 p.
- FISCHER, John Martin, KANE, Robert, PEREBOOM, Derk, VARGAS, Manuel. *Four Views on Free Will*, Malden, Blackwell Publishing, 2007, 232 p.
- FISETTE, Denis et POIRIER, Pierre. *Philosophie de l'esprit. Psychologie du sens commun et sciences de l'esprit*, Paris, Vrin, 2022, 372 p.
- KANE, Robert (dir.). *The Oxford Handbook of Free Will*, 2e éd., Oxford, Oxford University Press, 2011, 646 p.
- HARRIS, Sam. *Free Will*, New York, Free Press, 2012, 83 p.
- HOFSTADTER, Douglas R. et DENNETT, Daniel C. *The Mind's I: Fantasies and Reflections on Self and Soul*, New York, Basic Books, 2000, 512 p.
- HUGHES, George Edward., CRESSWELL, Maxwell John. « The Basic Notion » dans *A New Introduction to Modal Logic*, London, Routledge, 1996, p. 1-22.
- LAPLACE, Pierre Simon. *Essai philosophique sur les probabilités*, Paris, Courcier, 1814, p. 2
- MELIA, Joseph. « Introduction to modality », dans *Modality*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, p.1-20.
- RYLE, Gilbert. *La Notion d'esprit : pour une critique des concepts mentaux*, trad. Suzanne Stern-Gillet, préface de Julia Tanney, Paris, Payot, Petite Bibliothèque, 2005, 476 p.
- SELLARS, Wilfrid. « Philosophy and the Scientific Image of Man », dans *Science, Perception and Reality*, London, Routledge & Kegan Paul, 1963, p. 1–40.
- SYMONS, John. *Dennett un naturalisme en chantier*, Trad. de Mathieu Aury, Paris, PUF, 2005, 154 p.
- TAYLOR, Christopher, et DENNETT, Daniel C. « Who's Still Afraid of Determinism? Rethinking Causes and Possibilities », dans *The Oxford Handbook of Free Will*, 2e éd., Édité par Robert Kane, Oxford, Oxford University Press, 2011, pp. 221-40.

VAN INWAGEN, Peter. *An essay on Free Will*, Oxford, Oxford University Press, 245 p.

WIGGINS, David. « *Towards a Reasonable Libertarianism* », dans *Needs, Values, Truth. Essays in the Philosophy of Value*, 3e éd, Oxford, Clarendon Press, 1998, p. 269-302.

Périodiques

DENNETT, Daniel C. « I Could Not Have Done Otherwise – So What? », *The Journal of Philosophy*, vol. 81, no 10, octobre 1984, p. 553–565.

DENNETT, Daniel C. « Magic, Illusions, and Zombies », *The New York Review of Books*, 3 avril 2018.

DENNETT, Daniel C. « Natural Freedom », *Metaphilosophy*, vol. 36, no 4, juillet 2005, p. 449–459.

DENNETT, Daniel C. « Reflections on Sam Harris’s Free Will », *SamHarris.org*, mars 2014. En ligne : <https://www.samharris.org/blog/reflections-on-free-will>

DENNETT, Daniel C. « Real Patterns », *The Journal of Philosophy*, vol. 88, no 1, 1991, p.27-51

DENNETT, Daniel C. « The Self as a Responding—and Responsible—Artifact », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 1001, 2003, pp. 39–50

DENNETT, Daniel C. « Why the Law of Effect Will Not Go Away », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, vol. 5, no 2, 1975, p. 169-188

FISCHER, John Martin. « Dennett on the Basic Argument », *Metaphilosophy*, vol. 36, no 4, juillet 2005, p. 427-435.

FRANKFURT, Harry G. « Alternate Possibilities and Moral Responsibility », *The Journal of Philosophy*, vol. 66, no 23, 1969, p. 829-839

HARRIS, Sam. « The Marionette’s Lament », *SamHarris.org*, 27 mars 2014. En ligne : <https://www.samharris.org/blog/the-marionettes-lament>

LEWIS, David K. « Counterpart Theory and Quantified Modal Logic », *The Journal of Philosophy*, vol. 65, no 5, 1968, p. 113–126.

MCLAUGHLIN, John A. « Proximate Cause », *Harvard Law Review*, vol. 39, no 1, 1925, p. 149–155.

STRAWSON, Galen. « The Consciousness Deniers », *The New York Review of Books*, 13 mars 2018.

VAN INWAGEN, Peter. « Dennett on ‘Could Have Done Otherwise », *The Journal of Philosophy*, vol. 81, no 10, 1984, p. 565–567.

Actes de conférences, de congrès et de colloques

DENNETT, Daniel C. « *Herding Cats and Free Will Inflation* », conférence Romanell, prononcée au 117^e congrès annuel de la division centrale de l’American Philosophical Association, Chicago, 28 février 2020.

PARENT, Sabrina. « *Wittgenstein’s Influence in Dennett’s Theory of Free Will* », dans: *INTERNATIONAL WITTGENSTEIN SYMPOSIUM* (40^e, 2017, Kirchberg am Wechsel), *Philosophy of Perception and Observation. Proceedings of the 40th International Wittgenstein Symposium*, Kirchberg am Wechsel, Austrian Ludwig Wittgenstein Society, 2017, p. 216–218.

Entrevues

HARRIS, Sam, et DENNETT, Daniel C. « *Free Will Revisited* », épisode 39 du podcast *Making Sense*, enregistrement audio, enregistré à Banff, 3 juillet 2016. (~45 min).

Vidéos ou document audiovisuels

DENNETT, Daniel C., *Free Will as Moral Competence*, conférence donnée à l’Université de Melbourne, mise en ligne sur la chaîne ArtsUnimelb, 7 mai 2012, <https://www.youtube.com/watch?v=zwbngqoraem>, consultée le 26 juillet 2025.

DENNETT, Daniel C. *What Is Free Will?*, entretien vidéo, chaîne Closer to Truth, YouTube, publié le 13 août 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=0hUvEOcIqC0>, consulté le 26 juillet 2025.

SAPOLSKY, Robert et DENNETT, Daniel C., *Do We Have Free Will? Daniel Dennett vs Robert Sapolsky*, débat filmé, YouTube, chaîne How To Academy, 14 janvier 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=aYzFH8xqhns>, consulté le 24 juillet 2025.